

**UT2J. Département de Philosophie
SED 2017-2018**

L2 – PH00403V

(semestre 2)

« Philosophies du politique »

Théorie marxiste de l'Etat. Une introduction

Emmanuel Barot

(ebarot@univ-tlse2.fr)

Sommaire

Bibliographie sélective.....	5
Introduction.....	7
Objectifs et plan du cours.....	7
La question des formes pré-capitalistes et non capitalistes de l'Etat.....	8
Avertissement.....	9
I. Les « trois sources » du marxisme.....	11
1. <i>Mise en perspective historico-biographique</i>	11
À la rencontre du prolétariat révolutionnaire.....	12
« Matérialisme historique » & « dialectique ».....	13
2. <i>Les « trois sources » du marxisme</i>	14
Socialismes utopiques.....	14
Philosophie (allemande) : de nouveau matérialisme & dialectique.....	15
Economie politique (anglaise).....	16
II. 1789 et Hegel selon le jeune Marx (1843).....	19
1. <i>1789 et la question de la démocratie</i>	19
Le scandale inaugural : quand la plèbe refuse sa misère de classe.....	19
« Emancipation politique » et « émancipation humaine » : de 1789 à la critique de l'égalité formelle en régime bourgeois.....	20
Mots d'ordre démocratiques et programme prolétarien.....	20
2. <i>Hegel : histoire et Liberté</i>	21
Société civile et Etat.....	23
Progression générale des <i>Principes de la philosophie du droit</i> (PPD).....	24
3. <i>Marx, Critique du droit politique hégélien, 1843</i>	27
La démocratie comme « énigme résolue de toutes les constitutions ».....	28
III. Du <i>Manifeste du parti communiste</i> (1847-1848) à <i>La guerre civile en France</i> (1871) : Etat et dictature du prolétariat.....	31
1. <i>1847-1848, la « constitution du prolétariat en classe dominante »</i>	32
2. <i>1852, destruction de la « Machine de l'Etat » et « dictature révolutionnaire du prolétariat »</i>	34
3. <i>Un apport spécifique du Dix-Huit Brumaire : république bourgeoise, Etat autoritaire et bureaucratie</i>	36
La Seconde République (1841-1851) et ses contradictions.....	36
Etat et bureaucratie.....	41
4. <i>La Commune de 1871 : l'émergence d'une autre forme de démocratie, celle de la classe ouvrière</i>	42
Retour sur un prélude : la répression de juin 1848.....	42
Deux leçons.....	43

IV. Lénine 1917. Dictature du prolétariat vs Etat bourgeois	45
1. <i>Lénine contre le « révisionnisme », ou le lien indissociable entre lutte des classes et stratégie de pouvoir.....</i>	<i>45</i>
<i>L'Etat et la révolution : enjeux d'un texte plongé au cœur de 1917</i>	<i>47</i>
<i>L'Etat : « produit de contradictions de classes inconciliables »</i>	<i>51</i>
2. <i>Le concept dialectique de « dictature du prolétariat » : « bris » et « dépérissement » de l'Etat.....</i>	<i>53</i>
<i>Différence d'avec les anarchistes, socialisme et communisme</i>	<i>54</i>
<i>Abolition et dépérissement</i>	<i>55</i>
3. <i>Violence et terreur révolutionnaires.....</i>	<i>56</i>
4. <i>« L'actualité de la révolution » et le sort de la dialectique</i>	<i>59</i>
<i>Le « fond de l'affaire »</i>	<i>59</i>
<i>Centralité de la dialectique</i>	<i>61</i>
V. L'Etat en « Occident » selon Gramsci, et la question du « bonapartisme » .63	63
1. <i>De « l'Orient » à « Occident » : « Etat intégral » et « hégémonie »</i>	<i>63</i>
<i>« Crise organique » : quand la bourgeoisie « domine » mais ne « dirige » plus.....</i>	<i>63</i>
<i>Crise organique et situation révolutionnaire</i>	<i>64</i>
2. <i>Un prolongement gros d'enjeux : la conception de Nicos Poulantzas dans les années 70</i>	<i>65</i>
3. <i>Si l'Etat bourgeois n'est pas un simple « instrument », il n'en reste pas moins un Etat bourgeois.....</i>	<i>66</i>
<i>Répression, intégration, reproduction : les trois fonctions de l'Etat</i>	<i>66</i>
<i>Rappel : l'Etat ou « capitaliste collectif en idée » (Engels)</i>	<i>67</i>
4. <i>Bonapartisme et autoritarisme de la « démocratie » d'aujourd'hui. Trotsky et Gramsci.....</i>	<i>70</i>
<i>Rappel : « Profiter de la liberté républicaine » pour organiser le prolétariat</i>	<i>70</i>
<i>Pourquoi « bonapartisme » ?</i>	<i>71</i>
<i>« Etatisme autoritaire » (Poulantzas), « Etat d'exception » (Agamben), « bonapartisme soft » (Losurdo)71</i>	
VI. Impérialisme et Etats-Nations au XXe siècle	75
1. <i>De Machiavel-Clausewitz à Lénine : guerre, politique, et intérêts matériels des Etats.....</i>	<i>75</i>
2. <i>Remarques sur l'impérialisme et ses stades historiques.....</i>	<i>77</i>
<i>De Lénine à la « mondialisation armée », trois phases principales de l'impérialisme</i>	<i>77</i>
<i>Restauration bourgeoise, « mondialisation armée », renforcement de la forme-Etat</i>	<i>78</i>
Ouverture. « Contre-révolution » et « démocratie » au XXIe siècle	81

Bibliographie sélective

Nous limitons ici les indications aux principaux textes de littérature « primaire », sachant que la littérature « secondaire » est immensément riche. Des références complémentaires sont données au fur et à mesure du cours.

► **Marx**

- Critique du droit politique hégélien*, (1843), Paris, Éditions sociales, 1975 (édition 1927).
Manuscrits de 1844, Paris, Vrin, 2007 (édition 1932).
Thèses sur Feuerbach, (1845) in F. Engels, *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, (1888), Paris, Éditions Sociales, 1966, Annexe.
Les luttes de classes en France en 1848-1850, (1850), Paris, Éditions sociales, 1946.
Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte, (1852), Paris, Livre de Poche, 2007.
Manuscrits de 1857-1858. Grundrisse, 2 tomes, Paris, Éditions Sociales, 1980 (édition 1953).
Le Capital, Livre I, « Le développement de la production capitaliste » (1867).
3 traductions-éditions principales : Paris, PUF, 1993 (tr. fr. s. d. J.-P. Lefebvre) ; Paris, Éditions Sociales, 1974, 3 tomes (tr. fr. J. Roy révisée par l'auteur) ; *Œuvres Complètes*, (5 tomes), Paris, Gallimard – La Pléiade, *Economie*, vol. 1, 1965, et vol. 2, 1968 (Livres I à III, éd. de M. Rubel).
La Guerre civile en France, (1871) in D. Bensaïd, *Inventer l'inconnu. Textes et correspondance autour de la Commune*, Paris, La Fabrique, 2008.
Critique du programme de Gotha, (1875), Paris, Éditions sociales / GEME, 2008.

► **Marx & Engels**

- L'Idéologie allemande*, (1845-1846), Paris, Éditions Sociales, 1976, (édition 1932).
Manifeste du parti communiste, (1848), Paris, Éditions Sociales, édition bilingue, 1972.

► **Engels**

- Esquisse d'une critique de l'économie politique*, (1843-1844), in K. Marx, *Critique de l'économie politique*, Paris, 10/18, 1972.
Anti-Dühring. M. E. Dühring bouleverse la science, (1878), Paris, Éditions Sociales, 1977.
L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat, (1884), Paris, Le Temps des Cerises, 2012.

► **Lénine, Trotsky, Gramsci**

- V. Lénine, *Le développement du capitalisme en Russie*, (1896-1899), Paris, Ed. Sociales, 1960.
–, *Que faire ?*, 1902
–, *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme (Essai de vulgarisation)*, (1916-1917), Paris, Le Temps des Cerises, 2001.
–, *L'Etat et la révolution*, 1917, Paris, Editions Sociales, 1972.
- L. Trotsky, *Histoire de la révolution russe*, 1930, 2 tomes, tr. fr., Paris, Seuil, éd. 1995.
–, *De la révolution* (Recueil de : *Cours nouveau*, *La révolution défigurée*, *La révolution permanente*, *La révolution trahie*), Paris, Minuit, 1963.
–, *Où va la France ? Textes sur la situation française de 1934 à 1938*, Paris, Les Bons caractères, 2007.
–, *La révolution trahie*, 1936, Paris, Minuit.
- A. Gramsci, *Cahiers de prison*, 1929-1935, tr. fr., 5 vol., Paris, Gallimard, 1978-1996.
–, *Guerre de mouvement et guerre de position (textes choisis)*, Paris, La Fabrique, 2012.

La plupart de ces textes sont en ligne (sans appareil critique) ici :

<https://www.marxists.org/francais/index.htm>

► **Autres « classiques » (sélection « drastique »)**

- G. Agamben, *Etat d'exception, Homo Sacer*, Paris, Seuil, 2003.
- D. Bensaïd, *Stratégie et parti*, nouvelle éd. Paris, Les Prairies Ordinaires, 2016.
–, *Eloge de la politique profane*, Paris, Albin Michel, 2008.
- K. v. Clausewitz, *De la guerre*, Paris, Minuit, 1955 [une bonne introduction est donnée par T. Derbent, Clausewitz et la guerre populaire, suivi de deux inédits dont Lénine, « Notes sur Clausewitz », Paris, Aden, 2008]
- R. Luxembourg, *Introduction à l'économie politique*, (1907-1913), Marseille, Smolny-Agone, 2009.
–, *L'accumulation du capital*, (1912), 2 tomes, Paris, Maspero, 1967.
- N. Machiavel, *Le Prince & autres textes*, Paris, Gallimard (Folio-Essais), 1980.
- E. Mandel, *Le troisième âge du capitalisme*, (1972), tr. fr., Paris, La Passion, éd. 1995
- H. Marcuse, *Raison et révolution. Hegel et la naissance de la théorie sociale*, (1939), Paris, Minuit, 1968.
–, *Contre-révolution et révolte*, Paris, Seuil, 1972.
- N. Poulantzas, *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, 1978, Paris, Les prairies ordinaires, 2013
- J.-P. Sartre, *Questions de méthode*, 1957, Paris, Gallimard, 1986.
–, *Critique de la raison dialectique*, 1960-1985, Tome I « Théorie des ensembles pratiques », Tome II « L'intelligibilité de l'histoire » (posthume), Paris, Gallimard, 1985.

► **Pour élargir**

- Démocratie, dans quel état ?* (coll.), Paris, La Fabrique, 2009
- E. Meiksins Wood, *The Retreat from Class. A New 'True Socialism'*, London, Verso, 1986, éd. Revue 1998.
- A. Artous, T. Hai Hac, J. L. Solis Gonzales, P. Salama, *Nature et forme de l'Etat capitaliste. Analyses marxistes contemporaines*, Paris, Syllepse, 2015.
- R. Keucheyan, *Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques*, Paris, Zones, 2013

► **Sur le volet anthropologique (cf. Introduction du cours)**

- Anderson K. B., *Marx aux antipodes*, Paris, Syllepse, 2015.
- Balandier G., *Anthropologie politique*, Paris, Puf, 1967.
- Darmangeat C., *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était*, Toulouse, Smolny, 2^e éd. 2012.
–, *Conversation sur la naissance des inégalités*, Paris, Agone, 2013.
- Finley, M. I., *L'économie antique*, Paris, Minuit, 1975.
- Godelier M., *L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Flammarion, 2010.
–, *Les tribus dans l'histoire et face à l'Etat*, Paris, CNRS, 2010.
- Marx & Engels, *Sur les sociétés précapitalistes. Textes choisis de Marx, Engels et Lénine*, préface de M. Godelier, Paris, Editions Sociales, 1978 (CERM).
- Meiksins-Wood E., *L'origine du capitalisme : Une étude approfondie*, Montréal, Lux, 2009
- Sahlins S., *Au cœur des sociétés. Raison utilitaire et raison culturelle*, Paris, Gallimard, 1980.
- Terray E., *Le marxisme devant les sociétés primitives*, Paris, Maspero, 1979.
- Testart A., *Avant l'histoire. L'évolution des sociétés de Lascaux à Carnac*, Paris, Gallimard, 2012.

Introduction.

« *La bourgeoisie a réussi à conquérir de haute lutte le pouvoir politique exclusif dans l'Etat représentatif moderne : la grande industrie et le marché mondial lui avaient frayé le chemin. Le pouvoir d'Etat moderne n'est qu'un comité qui gère les affaires communes de toute la classe bourgeoise.* »

Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848¹

« *Un prétendu "dépassement" du marxisme ne sera au pis qu'un retour au prémarxisme, au mieux que la redécouverte d'une pensée déjà contenue dans la philosophie qu'on a cru dépasser. Quant au "révisionnisme", c'est un truisme ou une absurdité : il n'y a pas lieu de réadapter une philosophie vivante ; elle s'y adapte d'elle-même à travers mille initiatives, mille recherches particulières, car elle ne fait qu'un avec le mouvement de la société.* »

Sartre, *Questions de méthode*, 1957²

Objectifs et plan du cours

2017 a été l'année du centenaire de la révolution de 1917. Commémorations en tout genre en ont ponctué le déroulé, dans un contexte économique, social et politique de crise profonde, et un climat idéologique où prédominent des tendances particulièrement réactionnaires. A l'heure où la géopolitique internationale est aussi structurante qu'instable, les « Etats-nations », à l'heure du chaos au Moyen-Orient, de la crise de l'Ukraine, des tensions au sein de l'Union Européenne, et évidemment du Brexit, et tout récemment autour de la situation en Catalogne et de la répression exercée à son endroit par l'Etat espagnol, sans même parler de la victoire de Trump aux Etats-Unis, n'ont jamais autant fait parler d'eux. Des phénomènes de replis nationalistes, comme des phénomènes autoritaires que pendant plusieurs décennies de (très) relative « paix » sociale, on a pu croire définitivement ranger dans les tiroirs de l'histoire, s'observent de façon répétée, la France ne faisant pas exception. Au plan idéologique, dans l'opinion publique, prédomine cependant l'idée que la « démocratie libérale », malgré tous ses défauts et sa crise de légitimité croissante, serait le « moins pire des systèmes ». Mais même si, crise à l'appui, beaucoup d'interrogations commencent à surgir sur ce plan, aucune autre alternative ou « altermonde » ne semble encore être regardé comme plus convaincant. Un effet du XXe siècle en particulier, du fait des « socialismes réalisés » et avant tout de l'URSS stalinienne, peu ou prou assimilée au « totalitarisme » nazi, est la persistance de l'idée que communisme et marxisme au mieux ont exprimé des aspirations historiques généreuses, mais utopiques et que « ça n'a pas marché », ou, au pire, contiendraient intrinsèquement eux aussi une propension totalitaire. Ce « verdict » historique³ reste largement dominant.

Ce cours ne va pas être consacré au 1917 russe et ses impacts et suites historiques, mais veut revenir sur un problème en quelque sorte préalable : comment, dans le marxisme à

¹ Ed. Paris, Gallimard, coll. La Pléiade, *Economie I*, Paris, 1963, p. 163.

² *Critique de la raison dialectique*, I, Gallimard, 1985 (coll. « Bibliothèque de philosophie »), p. 21.

³ Pour aborder cette question de l'histoire la révolution russe, cf. les deux livres de Trotsky indiqués en bibliographie, et celui-ci, élaboré contre le « thermidor » stalinien : *La révolution trahie*, qui date 1936. Trotsky sera assassiné en 1940 sur ordre de Staline.

partir de Marx et Engels, a été conceptualisé l'Etat, à la fois dans ses formes passées mais surtout présentes : à savoir, quelle est la nature et le rôle de l'Etat dans le système capitaliste, et sur cette base, comment et pourquoi a été posée la perspective, assise sur la théorie matérialiste et dialectique de la lutte de classes en, de l'abolition révolutionnaire à la fois ces classes sociales et de cet Etat, au profit d'une conception radicalement autre de l'organisation économique, sociale, et politique des sociétés, tendue vers le projet de d'une société communiste ?

En ce sens, le premier élément à retenir est que le marxisme établit depuis toujours un organique entre l'analyse scientifique de la société et de l'Etat existants, et la prospective en termes de stratégie révolutionnaire. Or, Marx n'a jamais systématisé sa théorie de l'Etat, même s'il en a souvent traité. Le cours est donc une introduction générale à cette approche, structurée de la façon suivante :

Le **chapitre I**, préalable indispensable », revient sur les « trois sources » du marxisme (économie politique anglaise, philosophie allemande et spécialement la dialectique hégélienne, et le socialisme français), afin que chacun sache un peu plus dans quel cadre théorique on se situe. Les **chapitres II et III** articulent dans la foulée les principales étapes et centres de gravités de l'analyse, par Marx et Engels, de l'Etat.

Le **chapitre IV**, consacré à Lénine qui fut le principal continuateur, en pleine Russie tsariste puis révolutionnaire, et acteur majeur avec Trotsky, de 1917, sera centré sur ses thèses concentrées dans le texte écrit à l'été 1917, justement, *L'Etat et la révolution*.

Le **chapitre V** sera lui consacré à d'une part Antonio Gramsci, principale figure du marxisme italien, qui a théorisé de façon majeure la question de l'Etat dans les pays d'« Occident », c'est-à-dire des pays capitalistes centraux et développés (comme la France, l'Allemagne, l'Angleterre , par distinction d'avec les pays dit d'« Orient », comme la Russie, sous l'angle de la question de la « crise organique » dont on verra, d'autre part, avec Trotsky et sa conception du « bonapartisme » d'Etat, qu'elles permettent de conceptualiser une dimension importante des formes spécifiquement que prend l'Etat dans les « démocraties parlementaires » lorsque les mécanismes de cette dernière, comme dans la situation actuelle, se grippent.

Le **chapitre VI** reviendra à partir de Lénine sur la question des Etats-nations à l'aune d'une perspective internationale, que porte consubstantiellement le capitalisme, au travers des formes de « l'impérialisme » au XXe siècle.

La littérature théorique, et les études sur ces questions sont innombrables. Ce cours ne sera bien qu'une introduction générale et ne pourra entrer dans le détail des débats, toujours actuels naturellement, que s'y réfèrent ou se situent dans leur prolongement. L'objectif du cours est de commencer à poser les bases, en se centrant sur les textes « fondateurs », de tels approfondissements ultérieurs.

La question des formes pré-capitalistes et non capitalistes de l'Etat

En particulier, ce cours va laisser de côté un pan important de la théorie marxiste de l'Etat, celle qui est consacré à l'enquête anthropologique comparée sur les formes pré-capitalistes et non-capitalistes du phénomène étatique. Nous renvoyons pour une toute première approche à l'article de 1965 de l'économiste marxiste et militant révolutionnaire de la

tradition du trotskysme, Ernest Mandel, intitulé « La conception marxiste de l'Etat »⁴ en extrayant seulement ce qui sera immédiatement utile ici :

« L'État n'a pas toujours existé. Certains sociologues et autres représentants de la science politique académique commettent une erreur quand ils parlent de l'État dans les sociétés primitives. En réalité, ils identifient l'État avec la collectivité, avec la communauté. De ce fait, ils enlèvent à l'État ses caractéristiques particulières : l'exercice de certaines fonctions est enlevé à la collectivité dans son ensemble pour être réservé entièrement à une petite fraction des membres de cette collectivité.

En d'autres termes, l'apparition de l'État est un produit de la division sociale du travail. Aussi longtemps que cette division sociale du travail n'est que rudimentaire, tous les membres de la société exercent à tour de rôle pratiquement toutes les fonctions. Il n'y a pas d'État. Il n'y a pas de fonctions d'État particulières.

[...]

Mais au fur et à mesure que se développe la division sociale du travail, que la société se divise en classes, l'État apparaît et sa nature se précise : l'ensemble des membres de la collectivité se voit refuser l'exercice d'un certain nombre de fonctions ; une petite minorité détient, seule, l'exercice de ces fonctions.

[...]

Mais au fur et à mesure que se développe la division sociale du travail, que la société se divise en classes, l'État apparaît et sa nature se précise : l'ensemble des membres de la collectivité se voit refuser l'exercice d'un certain nombre de fonctions ; une petite minorité détient, seule, l'exercice de ces fonctions.

Deux exemples [l'armement et la justice] illustreront cette évolution qui consiste à retirer à une majorité des membres de la société certaines fonctions qu'ils exerçaient antérieurement, et à l'origine collectivement, pour les attribuer à un petit groupe d'individus.

[... ceci] nous amène à cette conclusion qui est **la base même de la théorie marxiste de l'État : L'État est un organe particulier qui est né à un certain moment de l'évolution historique de l'humanité et qui est condamné à disparaître au cours de cette même évolution. Il est né de la division de la société en classes et disparaîtra en même temps que cette division. Il est né comme instrument entre les mains de la classe possédante pour maintenir sa domination sur la société et il disparaîtra avec cette domination d'une classe.** »

Il est évident aventuriste de résumer en quelques lignes la formidable complexité et richesse de toute une tradition théorique et politique qui a plus de 150 ans d'histoire et de débats. Il n'empêche : c'est là l'élément essentiel, qui distingue le marxisme de la quasi-totalité de toutes les autres traditions de la philosophie politique depuis la *République* de Platon, à savoir le fait que le phénomène « Etat » dans toute sa diversité ne peut pas être compris, analysé sans être organiquement inscrit dans la réalité matérielle et historique des formes par lesquelles les sociétés s'auto-reproduisent (division du travail), en entretenant des rapports de domination structurés par les oppositions de classes sociale, et que sur cette base, comme on le disait plus haut, et que toute perspective d'amélioration, de transformation, toute perspective d'émancipation à l'échelle de toute la société, supposent de repartir de la compréhension totalisante de cette interconnexion.

Avertissement

Ce cours, comme tout cours, est partiel, et par définition « partial » également : aucune théorie ni approche aussi critique et autocritique soit-elle, sur ces questions de surcroît, ne peut prétendre à la neutralité. Toute remarque, critique, suggestion sera bienvenue en ce sens : écrire à ebarot@univ-tlse2.fr.

⁴ Bruxelles, Documents Socialistes, 1965. - 29 pp. - (Documents socialistes : Numéro spécial) : <http://www.ernestmandel.org/new/ecrits/article/la-conception-marxiste-de-l-etat>

I. Les « trois sources » du marxisme

1. Mise en perspective historico-biographique

Karl Marx est né le 5 mai 1818, à Trèves en Rhénanie (Prusse rhénane, partie correspondant à l'Allemagne de l'ouest), et mort à Londres le 14 mars 1883. Indissociablement philosophe, économiste, sociologue, polémiste, théoricien politique, militant socialiste/communiste, il est notamment l'un des co-fondateurs de la 1ère Internationale (Association Internationale des Travailleurs) en 1864 à Londres.

Quelques mots seront utiles sur ses premières années⁵. Cadet d'une fratrie de huit frères et sœurs (deux frères et deux sœurs meurent de tuberculose), dans une famille juive convertie au protestantisme en 1816-1817 (pour éviter les tracasseries), il commence par des études de droit à Bonn en 1835, puis d'histoire et de philosophie à Berlin à partir de 1836, où la philosophie de Hegel (mort en 1832) domine par le biais de successeurs plus ou moins médiocres. Il rédige une thèse de doctorat en 1841 sur le matérialisme antique, portant sur les philosophies de la nature respectives de Démocrite et Épicure⁶, et devient docteur de la faculté de philosophie d'Iéna. Il est d'abord membre des « Hégéliens de gauche » ou « jeunes-hégéliens » (Bruno Bauer, Max Stirner, et Ludwig Feuerbach, mais aussi, Arnold Ruge) qui tirent Hegel vers l'athéisme et ou des positions critiques sinon révolutionnaires. Feuerbach puis Bauer en 1841 sont interdits d'exercer par le gouvernement prussien. Marx très vite abandonne l'idée d'obtenir un poste à l'université. Il participe à partir de 1842 à la *Gazette Rhénane*, journal libéral éclairé anticatholique luttant pour la liberté d'expression, contre la censure, où notamment il défend l'athéisme de Feuerbach et analyse les implications du droit à l'œuvre dans les sanctions pour le vol du bois⁷. En raison de positions de plus en plus radicalement démocratiques le journal est attaqué par le gouvernement, et carrément interdit en janvier 1843. Lors de cette même année 1843 Marx se marie avec Jenny von Westphalen (à laquelle il s'était fiancé pendant ses études) issue de la noblesse rhénane, dont un aîné deviendra ministre. Ils auront plusieurs enfants, certains morts en bas âge, mais dont trois filles vont jusqu'à l'âge adulte dont Laura, future femme du socialisme français Paul Lafargue. Il co-fonde à Paris fin 1843 les *Annales franco-allemandes* et publie des textes qui déjà s'orientent vers un lien intime entre critique économique et révolution prolétarienne.

Friedrich Engels lui est né le 28 novembre 1820, à Barmen (banlieue de Wuppertal), et mort le 5 août 1895, à Londres. On peut lui attribuer exactement les mêmes étiquettes que Marx, bien que ses origines soient différentes : lui est issu d'une famille d'industriels luthériens, la fortune paternelle ayant son origine dans le textile. Il travaille lui-même un temps, au début, dans les usines de son père à Brème, mais étudie ensuite rapidement la

⁵ Je me base ici sur la Chronologie donnée par M. Rubel, *Œuvres Complètes*, tome 1, Economie, Paris, Gallimard (coll. La Pléiade), 1965, p. lvi-clxxvi, et sur la brève chronologie fournie pour Engels en postface de F. Engels, *La situation des classes Laborieuses en Angleterre. Dans les grandes villes*, Paris, Mille et Une Nuits, 2009, p. 151-153. Pour plus de détails historiques et biographiques, voir : F. Mehring, *Karl Marx, histoire de sa vie*, 1919, Paris, Editions Sociales, 1983 ; A. Cornu, 1934, *Karl Marx et Friedrich Engels : leur vie et leur œuvre*, 1962 ; Tristram Hunt, *Engels. Le gentleman révolutionnaire*, Paris, Flammarion, 2009. Enfin dans E. Kouvélakis, *Philosophie et révolution de Kant à Marx*, Paris, PUF, 2003, ch. IV et V, la période 1842-1845 est longuement étudiée pour chacun des deux.

⁶ On en trouve une traduction dans les *Œuvres Complètes*, tome 3, *Philosophie*, Paris, Gallimard (coll. La Pléiade), 1982.

⁷ Cf. l'éd. de D. Bensaïd, *Les dépossédés. Karl Marx, les voleurs de bois et le droit des pauvres*, Paris, La Fabrique, 2007.

philosophie à Berlin, où il ressent déjà clairement sa proximité avec Hegel, contre Schelling ou Schopenhauer et abandonne ses influences religieuses initiales. Il s'installe de 1842 à 1844 à Manchester en Angleterre, travaille dans une société qui est en partie la propriété de son père, et en tire en 1845 *La Situation de la classe laborieuse en Angleterre*.

Marx et Engels se rencontrent à l'été 1844 pour une amitié qui durera jusqu'à la fin de sa vie (pendant 20 ans, Marx vivant dans la misère, Engels travaillera dans une des usines possédées avant par son père pour le financer⁸). Marx est simultanément influencé par son *Esquisse d'une critique de l'économie politique* publiée dans les *Annales* (en même temps que sa propre *Introduction à la Critique du droit politique hégélien*), cette enquête sur l'industrie et le prolétariat anglais, et par les cercles ouvriers et socialistes parisiens français qu'il fréquente, véritable laboratoire des idées et des pratiques révolutionnaires. Cette double influence se combine avec la philosophie allemande, hégélienne avant tout, qui est sa première influence et ce sont les *Manuscrits de 1844* (inédits jusqu'en 1932) qui apparaissent, rétrospectivement, comme l'expression de ce premier croisement. Expulsé de France par le gouvernement, Marx part un temps en Belgique, y rejoint Engels, puis va avec lui en Angleterre en 1845, année où il rencontre sa future compagne Mary Burns, ouvrière irlandaise. Ils feront des allers-retours dans l'Europe dans la foulée, entre Prusse, France et Belgique notamment, et après la révolution de 1848 (qui explose dans toute l'Europe) et son écrasement en France, expulsés de Belgique, tout en faisant paraître le *Manifeste du Parti Communiste* qui leur avait été demandé par la Ligue des Communistes (anciennement Ligue des Justes) ils s'attellent à la fondation de la *Nouvelle Gazette Rhénane* (*Neue Rheinische Zeitung*) à Cologne. En 1849, les deux sont contraints de quitter autant la Prusse que la France et repartent s'installer pour Londres.

À la rencontre du prolétariat révolutionnaire

Marx et Engels sont également nourris de la philosophie allemande, mais aboutiront en 1843-1844 à des positions identiques en ayant suivi deux chemins différents. Marx étudie d'abord le rapport société/Etat, c'est-à-dire le problème *politique*, commençant d'élaborer dans *La question juive*⁹ la distinction entre révolution sociale et révolution politique, et défendant l'idée que l'émancipation réelle, contre l'anarchie de la société bourgeoise, sera *sociale* et pas seulement politique, ou ne sera pas, Engels de son côté tire avant tout leçon de ce qui se passe dans l'industrie anglaise, et dès 1843-1844 insiste sur le fait que la concurrence est la catégorie majeure de l'économie. Ils convergent assez rapidement sur une idée clé : *le fondement de l'émancipation, ce sera la suppression de la propriété privée (des moyens de production, pas de consommation), et l'agent, le sujet de cette émancipation, ce ne sera pas seulement le « peuple », mais le prolétariat, dont le rôle révolutionnaire est affirmé explicitement dès 1844*, et sera confirmé et renforcé dans les années et textes ultérieurs.

Marx et Engels coécrivront ensemble, entre autres, pendant les années 1840 *La Sainte famille*, publiée en 1845, *L'idéologie allemande* (dont le texte intégral restera inédit jusqu'en 1932) puis enfin, en 1848, pour la Ligue des Justes devenue Ligue des Communistes, le *Manifeste du parti communiste*. C'est au cours de ces élaborations communes que se forge ce que l'on a appelé ensuite leur « matérialisme historique », qui se fonde sur cette caractérisation essentielle de ce qui fait la spécificité humaine :

⁸ Engels est jusqu'en 1869 associé à la direction de la succursale de Manchester de la maison Ermen & Engels.

⁹ Cf. l'édition présentée par D. Bensaïd, *Sur la question juive*, Paris, La Fabrique, 2006.

« La condition première de toute histoire humaine est naturellement l'existence d'êtres humains vivants. Le premier acte historique de ces individus, par lequel ils se distinguent des animaux, n'est pas qu'ils pensent, mais qu'ils se mettent à *produire leurs moyens d'existence*. Le premier état de fait à constater est donc la complexion corporelle de ces individus et les rapports qu'elle leur crée avec le reste de la nature. Nous ne pouvons naturellement pas faire ici une étude approfondie de la constitution physique de l'homme elle-même, ni des conditions naturelles que les hommes ont trouvées toutes prêtes, conditions géologiques, orographiques, hydrographiques, climatiques et autres. Or cet état de choses ne conditionne pas seulement l'organisation qui émane de la nature ; l'organisation primitive des hommes, leurs différences de race notamment ; il conditionne également tout leur développement ou non développement ultérieur jusqu'à l'époque actuelle. Toute histoire doit partir de ces bases naturelles et de leur modification par l'action des hommes au cours de l'histoire.

On peut distinguer les hommes des animaux par la conscience, par la religion et par tout ce que l'on voudra. Eux-mêmes commencent à se distinguer des animaux dès qu'ils commencent à *produire* leurs moyens d'existence, pas en avant qui est la conséquence même de leur organisation corporelle. En produisant leurs moyens d'existence, les hommes produisent indirectement leur vie matérielle elle-même. »¹⁰

« Matérialisme historique » & « dialectique »

A cette production et reproduction des conditions de la vie matérielle Marx et Engels adjoignent la thèse selon laquelle les rapports constituant cette production et cette reproduction s'imposent aux individus particuliers, indépendamment de leurs volontés individuelles¹¹, et surtout déterminent les formes et contenus de leurs représentations : « *Ce n'est pas la conscience qui détermine la vie, mais la vie qui détermine la conscience* »¹². Quinze ans plus tard en 1859, dans la Préface à sa *Contribution à la critique de l'économie politique*, il résumera les thèses et implications générales de ce « matérialisme historique » (formule forgée ultérieurement, après la mort de Marx et Engels) comme suit, avec exactement les mêmes accentuations : évoquant ses études menées depuis l'*Esquisse d'une critique de l'économie politique* écrite par Engels et sa propre critique de la philosophie politique hégélienne de 1843-1844, il écrit

« Le résultat général auquel j'arrivai et qui, une fois acquis, servit de fil conducteur à mes études, peut brièvement se formuler ainsi : dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté, rapports de production qui correspondent à un degré de développement déterminé de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées. Le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être; c'est inversement leur être social qui détermine leur conscience. A un certain stade de leur développement, les forces productives matérielles de la société entrent en contradiction avec les rapports de production existants, ou, ce qui n'en est que l'expression juridique, avec les rapports de propriété au sein desquels elles s'étaient mues jusqu'alors. De formes de développement des forces productives qu'ils étaient ces rapports en deviennent des entraves. Alors s'ouvre une époque de révolution sociale. »¹³

La vocation révolutionnaire de ce « matérialisme » sur laquelle se conclut ce passage fameux se résume quant à elle en la formule connue (mais bien loin d'être simple en réalité) de la XI^e *Thèse sur Feuerbach* (1845) selon laquelle « *Les philosophes n'ont fait qu'interpréter le monde de différentes manières, [mais] ce qui importe c'est de le transformer* », transformation que le prolétariat révolutionnaire, organisé, est seul à même de

¹⁰ *L'idéologie allemande*, Paris, Editions Sociales, 1976, I, « Feuerbach », p. 15.

¹¹ Ibid., p. 19.

¹² Ibid., p. 21.

¹³ K. Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, 1859, Paris, Editions Sociales, 1972, Préface, p. 4.

mener. Cela signifie-t-il, de façon simpliste, « d'arrêter » la philosophie pour passer à autre chose, à la « science » ou « à l'action », ou de la *transformer*, de l'abolir comme ce qu'elle était auparavant, pour la *réaliser, l'accomplir dans la pratique (praxis) révolutionnaire* ? Le sens de cette « réalisation » de la philosophie passe de toutes façons par son abolition comme une discipline illusoirement autonome : ce qui s'est traduit par des débats infinis sur le sens du « renversement » de « l'idéalisme » hégélien par le « matérialisme marxiste », et le sens de ces différentes formules, de Marx à Engels lui-même, sur le « mysticisme » de Hegel dont Marx aurait retiré le « noyau rationnel » en l'articulant à une véritable science, celle de l'histoire et des lois du capitalisme.

« Dans son fondement, ma méthode dialectique n'est pas seulement différente de celle de Hegel, elle est son contraire direct. Pour Hegel, le procès de la pensée, dont il va jusqu'à faire sous le nom d'Idée un sujet autonome, est le démiurge du réel, qui n'en constitue que la manifestation extérieure. Chez moi, à l'inverse, l'idéal n'est rien d'autre que le matériel transposé et traduit dans la tête de l'homme.

J'ai critiqué le côté mystificateur de la dialectique hégélienne il y a près de trente ans, à une époque où elle était encore à la mode. [...] dans le chapitre sur la théorie de la valeur, j'eus la coquetterie de reprendre ici et là sa manière spécifique de s'exprimer. La mystification que la dialectique subit entre les mains de Hegel n'empêche aucunement qu'il ait été le premier à en exposer les formes générales de mouvement de façon globale et consciente. Chez lui elle est sur la tête. Il faut la retourner pour découvrir le noyau rationnel sous l'enveloppe mystique. »¹⁴

Nous venons d'évoquer, citations archi-connues à l'appui, le sens général du matérialisme historique, et le déterminisme sociologico-culturel qui lui est habituellement associé, puis celui de la dialectique : ces formules ont été répétées, rabâchées dans tous les sens, on servi de credo au marxisme soviétique le plus dogmatique qui soit. Ces passages et formules à la fois sont parfaitement représentatives et pourtant sont loin de rendre justice, avec leur généralité, à la complexité et la nuance propres à toute l'œuvre commune de Marx et Engels. Puisse cette série d'exposés faire entendre cette complexité et cette nuance. Et du reste, à cette fin, il sera bon de commencer par indiquer qu'il y a déjà trois « sources » distinctes à ces deux grandes orientations théorico-politiques, trois sources selon les mots mêmes de Marx et Engels¹⁵, et dont la tripartition fut entre autres consacré par Lénine dans son texte de 1913 « *Les trois sources et les trois parties constitutives du marxisme* ».

Ces « trois sources » sont la philosophie allemande, le socialisme français, et l'économie politique anglaise, trois sources révélant d'emblée (1) le caractère *hybride et totalisant*, ancré dans l'analyse des rapports entre des dynamiques sociales, économiques, politiques et idéologiques des sociétés, et (2) la caractère *internationaliste* de la nouvelle pensée naissante.

2. Les « trois sources » du marxisme

Socialismes utopiques

Paris en 1844, on l'a évoqué ci-dessus, a constitué un terrain privilégié pour Marx, qui, parti du libéralisme critique de la Rhénanie où il avait commencé d'exercer sa verve critique comme journaliste, venait rencontrer et étudier le socialisme et le communisme (notions aux significations variables à l'époque), à la fois des milieux ouvriers et intellectuels, et au niveau

¹⁴ K. Marx, Postface de 1873 à la 2^{nde} éd. allemande du Livre I du *Capital*, repris in *Le Capital*, Livre I, Paris, Puf, 1983, tr. fr. J.-P. Lefebvre, éd. 1993, p. 17-18.

¹⁵ On le voit dans un article d'Engels du 4 novembre 1843 pour le *New Moral World*.

théorique, ceux associés aux utopies de penseurs comme Owen en Angleterre, Fourier et Saint Simon en France¹⁶. Pourquoi parler ici de socialisme « utopique » ? Au sens large et brièvement, parce que la critique et la révolte sociale qu'ils portaient, l'espoir d'une société meilleure qui les animaient diversement, ne reposait pas sur une compréhension rigoureuse des conditions et des forces *réelles* à même de conduire le processus concret de transformation sociale impliqué. Le grand enjeu de la réception critique de ces courants du « socialisme utopique » fut d'exposer en quoi il correspondaient à un état de conscience encore peu développé des prolétaires, encore traversé des modes *bourgeois et idéaliste, spéculatifs*, de pensée, voyant dans le socialisme un « idéal » ou but à atteindre. Au contraire, dès *L'idéologie allemande*, Marx et Engels écriront que le communisme n'est pas un « idéal à réaliser », mais le « *mouvement réel* » abolissant l'ordre existant, mouvement réel dont les caractéristiques deviennent alors l'objet de ce qu'Engels nommera plus tard le « socialisme scientifique » par opposition au socialisme « utopique ». On notera tout particulièrement que la critique de ce dernier occupe non seulement le *Manifeste* de 1848, mais aussi fera l'objet d'attaques virulentes dans *Les luttes de classes en France 1848-1850* puis *Le dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte* en 1852, en tant que, par ses ambiguïtés et ses limites, il contribua à l'écrasement, en France, du prolétariat en juin 1848.

Philosophie (allemande) : de nouveau matérialisme & dialectique

Derrière la source « philosophie allemande », on peut retenir pour l'essentiel les noms de Hegel et Feuerbach. L'héritage de Feuerbach, en particulier sa critique des illusions religieuses dans *L'essence du christianisme*, où la figure de Dieu est ramenée à une expression aliénée et transfigurée de l'homme par lui-même, s'inscrit dans la tradition des « matérialisme » des 17^{ème} et 18^{ème} siècle, qui mettent l'accent sur la naturalité et la sensibilité de l'homme comme être de besoins faisant partie intégrante de la nature. Mais poursuivant cette dimension, Feuerbach *manque l'histoire* : cherchant à réconcilier homme et nature, il les manque tous les deux comme produits historiques, ou dit autrement ne conceptualise pas le lien nature/histoire et le caractère historique de l'activité, de la *praxis* humaine.

Quant à Hegel, Marx en retient entre autres un sens très spécifique de ce qu'est l'exigence de compréhension du réel : il retient d'abord de lui qu'il n'y aurait pas de science si essence et phénomènes coïncidaient, que cette science exige d'aller au-delà des faits immédiats et requiert de saisir les liens immanents entre les différentes déterminations du social et du politique, bref, requiert un sens de la totalité concrète. Au cœur de cette totalité, sociale et historique, Marx reconnaît à Hegel dans les *Manuscrits de 1844* sa compréhension du rôle fondamental du travail comme processus par lequel, les hommes, transformant la nature, s'objectivent et se transforment eux-mêmes, mais au prix d'une « aliénation » dont Marx explique qu'elle repose sur la contradiction historiquement dominante, alors, entre le travail et le capital. « Contradiction » ? C'est bien sûr la « dialectique », que, en résumé, Marx retire ici de Hegel : la capacité théorique et pratique de se saisir des contradictions internes au réel, de ce saisir du conflit entre le réel et le possible qui est au cœur de l'ordre existant, qui fait de celui-ci une réalité qui n'est pas achevée et

¹⁶ Cf. en priorité : K. Marx & F. Engels, *Manifeste du parti communiste*, 1848, Paris, Editions Sociales, 1972, Ed. bilingue, III « Littérature socialiste et communiste » et en particulier le § 3 « Le socialisme et le communisme critico-utopiques », p. 109 et suiv., § qui arrive après un passage en revue des principaux socialismes petit-bourgeois ou réactionnaires ; et F. Engels, *Anti-Dühring*, 1878, Paris, Editions Sociales, 1977, III « Socialisme », partie dont l'essentiel a été publié dans la brochure titrée *Socialisme utopique et socialisme scientifique* en 1882

éternelle, mais résultat transitoire d'une histoire toujours en cours et qu'il faut se réapproprier. C'est cette « essence critique et révolutionnaire » de la dialectique, selon la formule de la Postface de 1873 à la seconde édition allemande du Livre I du *Capital*, que, en résumé, Marx tire de Hegel. Marx a-t-il « renversé » Hegel, remis son « idéalisme » les pieds sur terre ? Que penser de toutes ces métaphores du « renversement », de la « coupure », etc. ? Ce n'est pas ici que l'on réglera la question de la nature de cette critique, l'essentiel c'est d'avoir à l'esprit que Marx va être, ici comme ailleurs, un grand héritier et à la fois un grand critique. L'on retiendra donc que Marx et Engels retirent de Hegel, même si par rapport à lui ils inaugurent une nouvelle ère de la pensée, de la critique, et de l'implication de la pensée dans l'action, cela même par quoi ils vont faire exploser les dogmes de l'économie politique fondés sur l'idée que les lois du capitalisme sont des lois nécessaires et éternelles :

« Mais la véritable signification et le caractère révolutionnaire de la philosophie hégélienne [...], c'est précisément qu'elle mettait fin une fois pour toutes au caractère définitif de tous les résultats de la pensée et de l'activité humaine »¹⁷

Economie politique (anglaise)

On le voit nettement, d'ailleurs, avec cette « troisième » source (l'ordre n'étant pas ici un ordre hiérarchique) est, enfin, celle de l'économie politique, avant tout anglaise, représentée par Adam Smith et David Ricardo*, avec lesquels cette nouvelle science de la production et de l'échange, et de l'accumulation du capital, est déjà fondée sur une théorie de la « valeur-travail » défendant radicalement, du même mouvement, la propriété privée, le libre-échange et la concurrence. On a vu plus haut que Marx s'était « converti » à l'économie politique dans la foulée de sa lecture de *L'esquisse d'une critique de l'économie politique* du jeune Engels. C'est cette « source » qui va nous intéresser avant tout dans ce cycle de conférences, au travers de ce qu'elle devient, croisée avec les deux autres, sous le nom de « Critique de l'économie politique ».

Ce qui ressort ici, du reste c'est bien cette dimension de la *critique* : des théories de l'Etat et du droit (Hegel), de la religion (Feuerbach), de l'idéologie (jeunes-hégéliens), de la philosophie, de la politique, de l'économie... Qu'est-ce qu'une « critique » ? L'idée du marxisme comme « théorie critique » s'est développée dans les années 1930 avec la première génération de ce qui s'appellera l'« Ecole de Francfort » (Adorno, Horkheimer, Marcuse, etc.¹⁸) : autre façon de dire que ce qu'on l'on entend par « critique » ne va pas de soi¹⁹ : reprise et à la fois filtrage, acceptation et remise en cause, ce sont ses deux dimensions théorique et pratique qu'il faut avoir à l'esprit.

La *critique théorique* d'un côté met le doigt sur les limites de la philosophie allemande qui n'exprime qu'au *niveau abstrait* la révolution qu'il y a à effectuer au plan social, sur celles de

¹⁷ F. Engels, *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, 1888, Paris, Editions Sociales, 1966, p. 12-13.

* Voir pour les noms suivis d'une astérisque, cf. les « Extraits complémentaires sur l'économie politique classique » en fin de cours.

¹⁸ Cf. M. Horkheimer, *Théorie traditionnelle et théorie critique*, tr. fr., Paris, Gallimard, 1974 ; H. Marcuse, *Culture et société*, tr. fr., Paris, Minuit, 1970. Pour un exposé d'ensemble croiser M. Jay, *L'imagination dialectique. L'Ecole de Francfort. 1923-1950*, tr. fr., Paris, Payot, 1977 et R. Wiggerhaus, *L'Ecole de Francfort. Histoire, développement, signification*, 1986, tr. fr., Paris, Puf, 1993.

¹⁹ Cf. Cf. par exemple Jacques Rancière, « Le concept de critique et la critique de l'économie politique des *Manuscrits de 1844* au *Capital* », in L. Althusser & Alii, *Lire le capital*, 1965, Paris, Puf, 1996, p. 81-199, E. Renaut, *Marx et l'idée de critique*, Paris, PUF, 1995, et I. Garo, *Marx, une critique de la philosophie*, Paris, Seuil, 2000.

l'économie politique anglaise qui saisit bien les lois du capitalisme, mais les présente indument comme des lois éternelles et naturelles, sur celles des socialismes « utopiques » qui projettent une société libérée sans s'interroger sur les moyens de l'atteindre. La *critique pratique* de l'autre côté, elle, est purement et simplement *lutte, combat* : c'est l'intervention dans la presse, la diffusion publique d'une connaissance approfondie de la réalité, la construction d'organisations (incarnant le « parti » historique du prolétariat) propre à unifier les forces des individus d'une même classe qui sinon risquent de se faire de plus en plus concurrence entre eux. Le propre de Marx et Engels fut de *fusionner ensemble* ces deux types de critiques : il ne s'agit pas seulement de rapprocher *deux démarches indépendantes l'une de l'autre*, mais de refondre ensemble ces deux types de critiques, *qui existaient déjà antérieurement mais sans lien l'une avec l'autre* : or cette refonte ne laisse évidemment intacte aucune de trois visions / critiques / sources.

Le « marxisme » n'est pas la somme mathématique de trois choses figées : c'en est la refonte conjointe, sous la forme d'une *stratégie dialectique* d'ensemble au sein de laquelle la démarche *diagnostique* d'analyse, de compréhension, de dévoilement de l'état de choses existant, porte en elle-même, par son effectuation, une posture et une démarche *prospective* de critique *radicale*, i.e. concrète, *d'abolition*, de cet état de choses existant, le capitalisme.

« Dans sa forme mystifiée, la dialectique devint une mode allemande, parce qu'elle semblait glorifier l'état de choses existant. Dans sa configuration rationnelle, elle est un scandale et une abomination pour les bourgeois et leurs porte-doctrinaires, parce que dans l'intelligence positive de l'état de choses existant elle inclut du même coup l'intelligence de sa négation, de sa destruction nécessaire, parce qu'elle sait toute forme faite dans le flux du mouvement et donc aussi sous son aspect périssable, parce que rien ne peut lui en imposer, parce qu'elle est, dans son essence, critique et révolutionnaire. »²⁰

C'est sous cet angle général que la question de l'Etat, à défaut d'avoir fait l'objet d'une théorie systématique chez Marx et Engels, doit être abordée.

²⁰ K. Marx, Postface de 1873, op. cit., p. 18. La fin de la citation dit : « *C'est dans les vicissitudes du cycle périodique parcouru par l'industrie moderne que le sens pratique du bourgeois perçoit de la façon la plus frappante que le mouvement de la société capitaliste est plein de contradictions – et dans l'apogée de ce cycle : la crise générale. Nous n'en percevons encore que les prodromes, mais elle approche de nouveau, et par l'universalité de la scène où elle se jouera, et par l'intensité de ses effets, elle fera rentrer de la dialectique dans les têtes, jusques et y compris, dans celles des petits chéris du nouveau Saint Empire prusso-germanique.* » Vieilli et fissuré par les politiques d'expansions intérieures et extérieures, le Saint Empire Romain Germanique – le « Saint Empire » né au 10^{ème} siècle, « Romain » au 13^{ème} (la proclamation d'indépendance face à la papauté s'accompagne de la prétention à se situer dans la continuité de l'histoire sainte), « Germanique » au 15^{ème}, ou *Premier Reich* – est dissous sous la pression de la France et l'écrasante victoire napoléonienne sur l'armée prussienne à la bataille d'Iéna en 1806. Lui succède la Confédération du Rhin (sous protectorat français) qui sera remplacée en 1815 par la Confédération germanique, reposant sur l'entente de l'Autriche et de la Prusse, qui s'avère fragile. En 1848, les révolutions qui secouent l'Europe n'épargnent pas les États allemands, qui vont vite se retrouver dans une situation politique précaire comparable à celle de 1815. En 1862, Bismarck devient ministre-président du roi de Prusse Guillaume I^{er}, et, par l'éviction de l'Autriche par la guerre en 1866 et la modernisation forcée de l'armée, il instaure l'unité allemande au sein de laquelle la Prusse domine la Confédération d'Allemagne du Nord. La victoire prussienne à l'issue de la guerre franco-prussienne de 1870 achève le processus et permet à Bismarck de proclamer l'Empire allemand – le *Second Reich* – le 18 janvier 1871 au château de Versailles avec Guillaume I^{er} de Prusse à sa tête – « révolution » *par le haut* et par la guerre, comme Bismarck l'ambitionnait.

II. 1789 et Hegel selon le jeune Marx (1843)

Forts de cette présentation des « trois sources » du marxisme, on ne peut entrer dans la conception marxiste de l'Etat sans partir à la fois de l'événement historique face auquel toute théorie politique du XIXe a dû se forger, la révolution française de 1789 et l'émergence de l'aspiration démocratique moderne et leurs suites, ni sans partir de celui contre lequel le jeune Marx va forger spécifiquement ses premières conceptions : Hegel. Deux textes de jeunesse, datés de 1843, en particulier vont nous intéresser ici : *La question juive* et *Critique du droit politique hégélien*.

1. 1789 et la question de la démocratie

Le scandale inaugural : quand la plèbe refuse sa misère de classe

Depuis l'antiquité, en particulier dans la République romaine et la Grèce d'avant la « démocratie » athénienne, dès les –VIIe et –VIe siècles, la « plèbe » (latine) ou « l'ochlos » (grec), la multitude majoritaire de ceux qui n'appartenaient ni à la noblesse et à l'aristocratie foncière, la « populace » sans titre, sans légitimité et censée être par nature incapable de gouverner, s'est cependant imposée sur la scène publique, par ses révoltes contre l'exploitation et la domination sociale (en particulier l'emprisonnement ou la mutilation pour dette), révoltes suivies les siècles ultérieurs par celles des esclaves²¹. A partir de Platon de façon emblématique, qui militait pour une société de classes hiérarchisées et un pouvoir réservé à l'élite possédant « l'âme » des gouvernants, mais aussi d'Aristote qui développa, en vue de conjurer l'excès oligarchique d'un côté, l'excès démocratique de l'autre, une théorie du « gouvernement constitutionnel » fondé sur la classe intermédiaire, dit sa *Politique*, des « citoyens aisés » situés entre les « très riches » et les « très pauvres », l'immense majorité des théories politiques jusqu'aux Lumières au XVIIIe siècle ont eu pour fonction objective de dénier à la multitude tout statut de véritable sujet politique, à défaut de réussir à l'invisibiliser.

Les concepts de « demos » (peuple), de « démocratie » (pouvoir du peuple) et l'idée même de politique en vérité, surgis dans ce contexte antique déjà de part en part marqué par la domination de classe comme le rappelle Marx au début du *Manifeste*, ont donc toujours été la cristallisation du problème théorique et politique central de qui est légitimé, en vue de quels intérêts, et par quelles institutions, à exercer le pouvoir politique et les charges publiques de toutes sortes (militaires, juridiques, judiciaires voire religieuses). L'exemple de la « démocratie athénienne » du -Ve siècle, qui reposait sur un esclavage massif et une exclusion des citoyens sans qualité, au bénéfice, démographiquement et socialement, d'une minorité d'hommes libres habilités à exercer activement ce pouvoir (même si cet exercice, pour ceux-ci, se faisait effectivement sur une modalité proche de la démocratie directe), constituée à cet égard, en plus de ses limites, une exception dans le panorama des cités-Etats ou empires de la période.

²¹ Voir les travaux des historiens M. I. Finley et E. Meiksins-Wood sur ces questions.

« Emancipation politique » et « émancipation humaine » : de 1789 à la critique de l'égalité formelle en régime bourgeois

Les Lumières ont porté au plan idéologique l'émergence de la bourgeoisie roturière comme classe dynamique au sein du féodalisme vieillissant. Alors que se développaient les rapports de production capitalistes, exigeant mobilité et capacité de travailleurs de plus en plus réduits à ne posséder que leur force de travail, de pouvoir se faire librement employer par les propriétaires du capital alors en développement, elles ont inscrit contre l'ordre féodal hiérarchique et naturalisé, par exemple chez Rousseau, le principe d'égalité et de liberté, mais aussi la souveraineté du demos, au cœur des théories politiques et du contrat social. Cependant on trouvait déjà certaines thèses « démocratiques » chez Machiavel²², et évidemment chez Spinoza, qui, opposés eux aux théories du contrat, ont également contribué par leur tradition propre à ce que la liberté des peuples s'impose au centre du processus d'abolition de la monarchie. Ce faisceau d'aspirations démocratiques s'est incarné, avec ses contradictions, dans le cycle révolutionnaire français de 1789-1794 et notamment les différentes moutures de la constitution.

Dans un important texte de jeunesse de 1843, *La question juive*, Marx donne une première formulation théorique des critiques nées dès Babeuf dès ces années 1790 du caractère bourgeois, dominé par la propriété privée, de cette révolution. Il distingue l'« émancipation politique », que 1789 a rendu possible, et l'« émancipation humaine », sociale et réelle, en montrant les acquis mais aussi toutes les limites de la première : les « droits de l'homme et du citoyen » sont fondamentalement les droits individuels de l'homme bourgeois et égoïste. Du point de vue des conditions sociales de leur plein exercice réel, ces droits sont en ce sens abstraits et formels, c'est-à-dire à géométrie totalement variable, aucunement par eux-mêmes porteurs de l'égalité et de la liberté dont ils sont les emblèmes officiels, leur contenu réel étant essentiellement déterminé par la positions de classe des individus.

Mots d'ordre démocratiques et programme prolétarien

Pour autant, la critique de Marx est nuancée. Ainsi écrit-il que « *L'émancipation politique constitue, assurément, un grand progrès. Elle n'est pas, il est vrai, la dernière forme de l'émancipation humaine, mais elle est la dernière forme de l'émancipation humaine dans l'ordre du monde actuel. Entendons-nous bien : nous parlons ici de l'émancipation réelle, de l'émancipation pratique.* ». Autrement dit, la lutte pour les droits démocratiques, civils et politiques (liberté de conscience, d'expression, de la presse, mais aussi suffrage universel, etc.), et d'autant plus la réappropriation sociale par les prolétaires, comme en 1848, de la revendication antérieurement bourgeoise et anti-monarchique, de l'égalité (comme le rappelle *L'anti-Dühring* d'Engels), au sein du régime bourgeois, est une bataille fondamentale, toujours aussi actuelle, même si la bataille pour l'émancipation réelle ne se limite pas à cela.

Cette idée clé persistera chez Marx ultérieurement, culminant notamment avec sa revendication, en 1871 à l'occasion de la Commune de Paris, du lien entre la conquête de droits démocratiques et la destruction des institutions anti-démocratiques (par exemple

²² Je tiens à disposition mon cours du SED de 2012-2016 de L1 consacré à Machiavel, qui aborde ces questions de façon développée, sur simple demande par email.

l'armée et la police bourgeoises), et la conquête du pouvoir par les travailleurs. Et cela non pas seulement de façon défensive, mais en vue d'un communisme ayant fait dépérir l'Etat comme réalité séparée, au profit (à l'image de la Commune elle-même), de corps à la fois législatifs et exécutifs reflétant l'auto-organisation des « producteurs associés » en matière indissolublement économique, politique, et culturelle, type d'organes dont les soviets russes ou les conseils allemands réactualiseront la vigueur. Nous y reviendrons plus tard²³, pour l'instant, venons-en au second texte du jeune Marx déjà cité, en repartant de celui qui y est discuté : Hegel.

2. Hegel : histoire et Liberté

Malgré leurs critiques sévères de la Terreur, les idéalistes allemands sont unanimes (Kant, Fichte, Schelling, Hegel) à saluer dans la Révolution Française l'aube d'une ère nouvelle : abolition de l'absolutisme féodal et instauration du système politico-économique de la bourgeoisie, et accomplissement de la tâche initiée par la Réforme protestante en Allemagne : l'émancipation de l'individu, seul maître de soi et de son destin²⁴. *Les Lumières* furent le témoin de la lutte de l'humanité contre la nature et une forme d'organisation sociale dégénérée, lutte ouvrant à un nouveau monde qui sera un ordre de Raison. Les philosophes français – la France étant considérablement plus unifiée politiquement et développée économiquement - eux, verront cette rationalité à l'œuvre dans la libération des forces de l'industrie et du commerce. En *Allemagne* l'effort historique en vue d'une société rationnelle s'élabore donc avant tout au niveau philosophique, dans la refonte du concept de raison, dans une forme de primauté de la *pensée sur l'action* ou de *l'idée des choses* sur les choses, bref, dans un posture pleinement *idéaliste*. Tout ceci est au cœur de la philosophie de Hegel : la Raison, pour lui, d'où dérivent toutes les catégories essentielles de sa pensée (Liberté, Sujet, Esprit, Concept, et même Etat...), est ce à quoi l'histoire et la société ont affaire, ainsi que la philosophie, qui en est la forme la plus consciente d'elle-même, et qui en ce sens ne présuppose rien d'autre qu'elle-même pour se déployer. Et la Révolution Française incarne ce premier événement : l'homme a osé soumettre le réel et les faits établis aux normes de la Raison, qui se découvre comme *antagoniste à l'état de choses établi*, et donc qui se découvre comme liberté agissante, comme lutte pour la liberté, lutte pour la réalisation de soi conforme à ses principes immanentes, c'est-à-dire lutte pour son devenir-Sujet - en tant que libération *du* réel à l'égard de ce qui le handicape et le limite dans ses possibilités de développement, et donc en tant simultanément que libération de soi à l'égard des limites de ce réel. Donc la raison ne peut gouverner le réel que si celui-ci lui-même s'est rationalisé, c'est-à-dire si ce Sujet en marche s'est incarné dans la nature et l'histoire.

²³ Notons dès maintenant que outre Lénine, la théorie de la révolution permanente chez Trotsky a prolongé ce lien expliquant, contre toute séparation à la hache des étapes de la révolution, que la seule classe qui est capable de mener pleinement à bien, contre une autocratie monarchique, la réalisation des revendications de la révolution démocratique-bourgeoise, c'est le prolétariat, qui doit de ce fait les prendre en charge en les intégrant au programme de la révolution prolétarienne elle-même. D'où la nécessité de détruire non seulement le mode de production capitaliste, mais aussi l'Etat bourgeois lui-même, conformément à la vision de Marx depuis 1852 actualisée par Lénine en 1917 dans *L'Etat et la révolution*. C'est ce lien organique entre revendications démocratiques, y compris en situation défensive, et revendications « transitoires » (avant la lettre) visant à élever le niveau de conscience de la classe ouvrière sur la nécessité d'abattre le capitalisme, qui animera chez Trotsky la théorie du « front unique ouvrier » de défense, élargie à la lutte contre le fascisme et, dans ses textes de 1932-1933, sa vision des rapports entre mots d'ordres démocratiques et fascisme. Cf. chapitres IV-VI et conclusion.

²⁴ Voir Hegel *Leçons sur la philosophie de l'histoire*, tr. fr. J. Gibelin, Paris, Vrin, 1979. Egalement disponibles en deux autres versions : *La raison dans l'histoire*, tr. fr. K. Papaioannou, Paris, UGE 10/18, éd. 2003, et enfin, la plus complète, *La philosophie de l'histoire*, Paris, Le Livre de Poche (La Pochotèque), 2009. Je me base ici sur la lecture de H. Marcuse, *Raison et révolution. Hegel et la naissance de la théorie*, 1939, Paris, Minuit.

La thématique dominante ici, c'est celle du *processus*, l'unité processuelle de la raison et de l'histoire, de la rationalité et de l'historicité, où la véritable réalité, la réalité « effective » (*wirklich*) n'est effective que si elle agit et se déploie comme un Soi. Ici on voit que la catégorie la plus importante de la Raison, c'est la liberté : la Raison suppose la liberté, pouvoir d'agir d'après la connaissance de la vérité, pouvoir de façonner le réel dans le sens actif de ses virtualités essentielles. Autrement dit, cette liberté est nécessairement *conscience de soi*, condition pour avoir le pouvoir de *se réaliser soi-même, délibérément*. En même temps, la Liberté présuppose la Raison, car la compréhension rationnelle, la connaissance effective *seule* permet au sujet de conquérir et d'accomplir cette liberté. « l'homme sait ce qu'il est, et c'est par là qu'il est vraiment réel. Sans cette conscience, la Raison et la liberté ne sont rien » (*Leçons sur l'Histoire de la Philosophie*, Introduction).

En ce sens, la Raison est par essence une *force historique*, définie à la fois par son unité et son universalité, et pas la multiplicité de ses accomplissements – « accomplissement » au singulier qui coïncide avec l'histoire humaine dans sa totalité : la Raison en tant qu'histoire, c'est ce que Hegel appelle l'« Esprit ». Implicitement, cela signifie qu'il y a différentes formes, différents degrés, différents visages de la réalisation de la Raison. L'entreprise totalisante de Hegel vise à exposer, distinguer et articuler cette multiplicité de visages d'une Raison *une*, qui sont autant de visages de l'unique totalité et de l'unique vérité, *la réalité de la liberté*. Et seul ce qui est principe ou objet réel de liberté sera appelé par lui Idée.

Cela signifie que le réel n'est « pas vraiment réel » s'il n'est façonné par la raison : le réel, ce n'est pas tout ce qui « est », ce n'est pas la totalité des « faits » qui ce qui existe sous une forme façonnée, pleinement pénétrée par la Raison : où l'on voit la dimension critique et polémique du concept de Raison, dont le noyau est la mise au jour des antagonismes, des contradictions qui constituent tout ce qui advient, raison pour laquelle « l'esprit de contradiction » (*Widerspruchgeist*) est l'âme de la *dialectique* hégélienne, qui est autant philosophie « négative » qu'absolument-idéaliste. Ainsi, du point de vue du primat du « procès » sur « l'être », de la réabsorption du second dans le premier, on voit que la réalisation n'est évidemment pas un « fait » : c'est une *tâche*, mais pas une tâche « infinie » au sens kantien, c'est-à-dire une Idée régulatrice : cette tâche au contraire révèle la nature constitutive, déterminante de la Raison dans le monde, tâche dont l'objectif est l'instauration de l'unité de la totalité, de la réconciliation *effective* de l'universel et du particulier. Mais on n'est pas façon à un « déterminisme » au sens mécanique du terme, puisque la raison est *liberté*. Mais si l'idéalisme *définit* la philosophie hégélienne, celle-ci est tout sauf une pensée du repli dans l'intériorité du Moi, dans le sublime de l'art ou de la moralité : Hegel solidarise en profondeur, on le voit, l'Idée et l'histoire – comme le sujet et l'objet, dont l'union ne peut qu'être pensée comme relevant à la fois de la théorie et de la pratique, c'est-à-dire de leur unité réalisée -, fait entrer l'histoire au cœur de l'idéalisme, et par là, le pousse dans ses retranchements au point de le faire éclater.

La philosophie hégélienne est en ce sens une pensée-limite : elle pousse l'idéalisme à son comble, et par la cohérence de ses abdications théoriques qui en signalent les limites et de sa puissance corrosive, ouvre à une nouvelle ère de la pensée conceptuelle, de la philosophie, nouvelle ère qu'incarne Marx. La vocation *critique* de la Raison hégélienne ne disparaît pas : au contraire, elle se transforme et se réalise dans et par la théorie-pratique sociale.

Société civile et Etat

Chez Hegel la *Philosophie de l'Esprit* (dans le prolongement de la science de la logique et de la philosophie de la nature) dans *l'Encyclopédie* part d'abord de l'Esprit subjectif : la section « anthropologie » traite de l'esprit comme nature de sentiments et d'affects, la section « phénoménologie » de l'esprit comme conscience, conscience de soi et raison, et la « psychologie » de l'esprit s'unissant dans ses formes théoriques et pratiques comme sujet, c'est-à-dire comme liberté. Le passage à l'Esprit objectif est celui lors duquel le subjectif libre se saisit et s'accomplit par la médiation d'autres subjectifs libres, c'est-à-dire comme collectivité. Les figures de l'esprit objectif sont ainsi le droit, la moralité « subjective » (*Moralität* : projet, intention, bonheur, axiologie du bien et du mal, à savoir la moralité comme rapport à l'autre *abstrait*), et la moralité « objective », en réalité le *social* au sens large (ou bonnes-mœurs, « éthicité », *Sittlichkeit*, comme réalisation concrète des rapports entre volontés). Ce qui va nous intéresser ici, c'est la façon dont, ici, Hegel articule le milieu « naturel » de cette dernière, la *famille*, avec son milieu *social*, la *société civile*, et comment chez lui ces deux dernières vont prendre sens dans et par le passage proprement dit au *politique*, par l'Etat. L'Esprit absolu, quant à lui, sera ensuite l'unité réalisée de l'Esprit subjectif et de l'Esprit objectif : comme la véritable infinité de la pensée se heurte à l'historicité et sa finitude, l'esprit ne s'accomplit pleinement que dans l'art, la religion puis la philosophie, où il culmine dans la figure du savoir absolu – et l'on boucle la boucle, le « cercle des cercles » dit Hegel dans l'introduction à *l'Encyclopédie*.

Ce qui importe ici, c'est, donc le rapport société civile/Etat tel que Hegel le développe dans les *Principes de la philosophie du droit* (PPD). Au § 1 Hegel définit l'objet de la science qu'il va déployer : *l'idée du droit c'est-à-dire son concept et son effectuation, c'est-à-dire son effectivité*. Dans le §2 il précise alors que la science du droit est une partie de la philosophie comme système, en ce sens que : le concept du droit est *déduit* de l'Encyclopédie (fin du §2, fin de la remarque du §2, Préface p. 92 et § 258 remarque). Ce qui montre que le principe de détermination de l'essence de l'Etat relève de la « logique philosophique », et en dernière instance, des modalités pures d'auto-réalisation du concept (*Science de la Logique*). Conséquence : la théorie de l'Etat est une sorte d'application de la logique au politique, ou plutôt de l'effectuation dialectique du logique en politique. La Préface des PPD, p. 104-106, met en balance le rationnel et le *wirklich* et indique que ce qui est visé, c'est la *connaissance de l'Etat tel qu'il est en lui-même, ou connaissance de l'idée de l'Etat, où l'idée est historique tout en étant connaissance objective – avec comme corollaire que tout Etat aussi imparfait soit-il est Etat, avec des moments constitutifs, de même que tout homme, même le criminel, est homme (add. § 258)*.

Pour Hegel, la thèse général est que le monde moral et l'Etat sont la raison telle qu'elle se réalise dans la conscience de soi : la théorie de l'Etat, c'est la théorie de la raison réalisée dans l'homme, par et pour elle-même. La morale concrète, c'est donc la sphère de la réalisation *située* de la liberté. Rappelons que pour Hegel, la négativité, c'est la victoire d'elle-même sur l'immédiat, où l'homme nie et dépasse sa *nature* vers sa réalité *raisonnable* (la personne-sujet), qui est le positif en tant que résultat de la négativité. Mais paradoxe, en apparence du moins, l'Etat, et même l'Etat autoritaire, semble apparaître chez Hegel comme le résultat affirmatif de la liberté en tant que négativité, comme condition de son effectuation plénière et entière... Il va falloir comprendre cela, avec en tête l'idée essentielle qui est que Hegel ne veut en rien produire une théorie *a priori* de l'Etat, ni de théorie historique de l'Etat

(cf. fin remarque § 258, et Préface 104-106, où il est dit que conceptualiser « ce qui est » n'est pas penser ce qui « doit être », puisque la philosophie arrive toujours après l'histoire).

Progression générale des *Principes de la philosophie du droit* (PPD)

Suivons maintenant les grandes articulations des *PPD* :

(1) La liberté de la volonté individuelle s'affirme, se réalise comme intérêt privé, comme « propriété », comme droit privé, qui transforme l'individu naturel en « sujet », en *personne*. Ici l'idée du droit est la liberté, à la fois de l'individu, mais surtout comme universel concret.

Toute liberté est *située*, qui *nie pour poser*, refuse *ceci* pour poser *cela* : c'est toujours une négativité libre, ou une liberté négative s'auto-déterminant positivement pour un quelque chose particulier. Toute liberté *veut* la liberté, veut positivement la négativité, et concrètement, sa forme la plus primitive, la simple et à la fois la plus abstraite-incomplète, c'est la forme du droit, où l'homme naturel se fait *personne titulaire d'un droit de propriété : la personne du droit, c'est l'homme qui se sait individuel mais se veut universel, c'est-à-dire l'homme qui devient sujet*.

(2) Mais l'égalité entre chaque liberté individuelle est en ce sens abstrait, l'« universel » reste dispersé dans les individus. Le droit de propriété est un droit « formel », la « personne » du droit privé est *abstraite* : ce qui fait que la seule propriété réelle de l'individu, c'est son « âme ». Autrement dit, l'homme du droit privé, c'est le pur et formel « propriétaire ».

(3) La propriété et son droit, sont pourtant une *institution*, c'est-à-dire un institué par « contrat », au sens de l'existence nécessaire de *rapports contractuels* - où chaque propriété privée d'une personne *a pour limite* celle des autres. Donc la propriété privée fait passer à la « société », mais en sachant que le « contrat » n'est que régulateur, et ne fonde que la société des propriétaires, et aucunement l'Etat, c'est-à-dire s'institue indûment en politique, alors qu'il est *pré-politique* : voilà une différence essentielle entre le « social » et le « politique », montrant les « troubles profondeurs » du droit. Ce qui signifie que le droit civil n'est que la généralisation abstraite de l'intérêt particulier. Mais en tant que droit, il reste une première manifestation de l'intérêt commun – l'universel.

(4) Cette première manifestation de l'intérêt commun – liberté individuelle du propriétaire – reste inadéquate, car elle engendre l'injustice. D'où le passage du droit civil-formel-abstrait à la « moralité subjective », au *moralisme (Moralität)*, comme intériorisation de cette liberté inapte à se réaliser pleinement. On retrouve ici l'esprit de la Réforme protestante, où le sujet-propriétaire (majoritairement *non-propriétaire de fait* !) devient le sujet « moral » retourné en sa subjectivité, en liberté *intérieure, en moralité intime*.

(5) On a donc d'un côté l'institution abstraite de la propriété, de l'autre la liberté individuelle retournée en elle-même. Les deux côtés ne sont donc pas « wirklich » en ce que les deux devraient se réaliser mutuellement, comme identité *immanente* de l'objectif et du subjectif encore en extériorité mutuelle. De ce fait, la société civile ne peut être une fin en soi puisque, par ses contradictions, elle est incapable d'atteindre la liberté véritable.

(6) C'est pourquoi, la société civile passe à l'Etat, par quoi le particulier et l'universel se révèlent comme l'Être réel de la liberté. Plus exactement, par l'autre côté du problème, on passe de la moralité « subjective » à la *Sittlichkeit*. Si l'on sait que la famille, unité ou base « naturelle » de la société, s'est désintégrée-dépassée, via la transformation des individus en sujets-proprétaires – la propriété est la « réalité extérieure » de la famille ; et si l'on a vu que les groupes sociaux particuliers qui se constituent via la propriété ne peuvent élever par leur propre logique leurs particularités à l'universel concret, c'est que l'universalité de cette société civile-bourgeoise est seulement nécessité. Les individus y sont concrètement fonctionnellement déterminés par leur « capital » (au sens de puissance économique et de puissance physique dépensée dans le processus économique du travail), détermination/déterminisme qui *accroît les inégalités réelles* : la société civile, comme « système des besoins » est essentiellement fondée sur l'inégalité.

(7) La société civile et son libéralisme économique, sa division en classes, l'armée industrielle qu'elle implique, est inapte à dépasser cette contradiction : elle suscite ainsi d'elle-même les organes plus puissants que les mécanismes économiques – l'appareil juridique, la police [disciplinarisation de l'obéissance à la loi], et les « associations coopératives » (§ 251) c'est-à-dire les *corporations*, organisations professionnelles placées sous contrôle de l'Etat, doublement politico-économiques (régulation des intérêts rivaux en concurrence dans une branche et défense de ces intérêts de branche vis-à-vis de l'Etat)

(8) L'Etat est ainsi d'*essence différente* de la Société. Celle-ci défend dans son principe la propriété et la liberté personnelles-privées, alors que celui-là permet à l'individu de vivre une « vie universelle » via son rapport à la Loi. Donc l'Etat est la réalisation plénière, effective, de la liberté individuelle comme l'universel fondateur du social.

Hegel peut à bon droit être vu comme la bourgeoisie arrivée à la pleine conscience d'elle-même, s'exposant dans la forme rationnelle la plus complète, et s'auto-légitimant de ce fait. Pour cela Hegel est souvent présenté comme philosophe officiel de l'Etat prussien, guerrier, autoritaire, de l'Etat rationnel tel que l'individu comme tel ne compte pour rien pour lui. Mais c'est un peu plus compliqué !

Si Napoléon est un agent historique de la rationalité concrète, « l'âme du monde » qui a consolidé la nouvelle forme de société adhérant au principe de Raison en en empêchant le devenir-Terreur de 1793 (résultat du conflit de l'individualisme des Lumières et de l'extériorité mutuelle du nouvel Etat et des volontés individuelles agrégées), s'il est un « grand homme » accomplissant la « ruse de la raison », ce n'est pas tant comme stratège militaire que comme celui qui, après 1806, a imposé une rationalisation propice à l'unité étatico-nationale de l'Allemagne, grâce à l'imposition d'une nouvelle administration (type Code civil, etc.) et d'Etats souverains, cela contre les vestiges du féodalisme de l'ancien Saint Empire Romain Germanique.

Egalité civile, liberté religieuse, abolition dîme et droits féodaux, vente des biens du clergé, suppression des corporations, multiplication des fonctionnaires, nouvelle administration, nouvelle constitution, tels sont les éléments de la supériorité rationnelle de l'Etat moderne à l'égard de l'inadéquation antérieure entre l'ancien ordre socio-politique et le capitalisme en développement. Pour Hegel ces innovations sont propices à une organisation politique plus

rationnelle, adaptée aux nouvelles forces intellectuelles et matérielles libérées par la RF, dont la leçon, même brutale, est que l'ordre existant doit protégé par tous les moyens. Le problème est que Hegel *généralise cette idée que le droit de l'Etat est le droit de la Raison* : la chute de l'empire de Napoléon en 1815-1817 en Allemagne au profit d'une nouvelle monarchie souveraine ne lui pose pas problème, au point qu'il présentera comme une déduction rationnelle la nécessité de la monarchie constitutionnelle dont la véritable individualité libre, la véritable subjectivité, s'incarnera dans un Prince *héréditaire*.

Le nouveau système social fait dépendre l'existence-la survie de l'individu de la concurrence : la seule garantie de la réalisation, même partielle, de l'intérêt commun, implique pour lui la limitation de la liberté individuelle dans et par la souveraineté de l'Etat, qui doit juguler et dépasser les crises des forces socio-politiques antagonistes par une autorité indiscutée : assurer la souveraineté *extérieure et intérieure* de l'Etat. *La réalisation de l'universel doit dès lors, si besoin, se faire contre la volonté des individus, contre les volontés des individus, pensées comme forces sociales antagonistes mues par des intérêts corporatistes particuliers, et constituant dans cette division la « société civile », le social, en tant qu'opposé au politique qu'incarne l'Etat, la première nécessitant le second, jusque dans sa forme autoritaire. Voilà pourquoi l'Etat souverain est nécessairement disciplinaire, doté d'une bureaucratie stable indépendante de la sphère de la concurrence privée, même s'il ne doit pas être absolutiste.*

Mais, notons bien que si l'Etat est « contre » la volonté individuelle, il n'en est pas la *négation* absolue, mais relative, c'est-à-dire *déterminée* : il doit faire coïncider le particulier et l'universel, réaliser le premier dans le second. Donc la forme de cette identité ne saurait être le « contrat », ni un effet mécanique de la composition des intérêts particuliers (du type « main invisible » comme chez Adam Smith), mais l'intégration-dissolution-réalisation du particulier dans l'universel (le rationnel-effectif) – car la coagulation des intérêts privés ne saurait transitivement, par un acte abstrait « d'aliénation », se constituer en droit *public*. *Autrement dit, si cette philosophie est « réactionnaire » ou du moins « conservatrice », comme cela a souvent été reproché à Hegel, c'est à la mesure de l'état social qu'elle porte au concept dans les nécessités qu'il engendre nécessairement, c'est-à-dire en tant que le nouvel état bourgeois fait passer la liberté dans la nécessité, vérité historique des contradictions de la société civile bourgeoisie individualiste, dominée aux alentours 1815 par la déception, du ressentiment de la petite-bourgeoisie allemande, à l'image de la « Restauration » absolutiste en France en 1815 de l'Ancien Régime. Mais Hegel sait bien que l'Etat n'est pas la fin dernière « en soi », mais seulement dans l'ordre social : la vérité (du) politique se surpassera dans la vérité philosophique, même si Hegel parle parfois du caractère divin de l'Etat.*

Des lectures « fascistes » de l'Etat hégélien ont même été données, en tant qu'il favorise la forme autoritaire de cet Etat. Pourtant jamais il n'a défendu l'idéologie pseudo-démocratique qui a émergé de ce ressentiment petit-bourgeois, professant la constitution « par le bas » de l'Etat sur la base de l'enthousiasme de « l'unité naturelle » des masses réunies en *Volk* – idéologie « *volkisch* » que Hegel considère comme bien plus dangereuse que la dimension autoritaire d'un Etat rationnellement stratifié et fonctionnel. On est aux antipodes du fascisme quand on entend fonder l'Etat sur une loi réellement universelle rationnelle, et non sur la « métaphorisation » en universel d'intérêts particuliers.

Revenons sur ce point clé : pour Hegel, la forme essentielle de l'universel, c'est la *loi* : contre la double opposition féodale/pseudo-démocratique, il défend la Loi comme ce qui est *réellement*, donc le support qui l'incarne, la réalise, l'Etat. Et pourtant, Hegel décrypte les

contradictions essentielles de cette nouvelle société, et en particulier, le rapport de proportion inverse nécessaire qu'entretiennent l'accroissement (privatif) des richesses et la paupérisation des masses. Pourtant, il n'en « déduit » pas la nécessité du dépassement de cette société, ce qu'il aurait pu faire vu qu'il témoigne de sa lucidité sur le fait que ces contradictions impliquent un Etat autoritaire – que l'infrastructure économique spécifique au capitalisme implique une superstructure politico-juridique également spécifique. Hegel aurait pu, de même, au titre de la réconciliation de l'individuel et de l'universel, penser au dépassement *réel*, au « dépérissement » de l'Etat : mais en fait, il maintient leur différence, insistant sur la *contingence* du social par opposition radicale à la nécessité-liberté de l'Etat = Hegel n'envisage pas d'autres formes d'association : *ce n'est pas son objet*, la philosophie ne peut anticiper l'histoire, et n'a pas à tenter de le faire. D'où le paradoxe d'une pensée dialectique qui *concrètement s'arrête*, tout en se poursuivant *dans le penser* (art, religion, philosophie, déconnectés de leur ancrage *social*, même s'ils sont des agents de l'histoire). Résultat son « idéalisme-logicisme » dialectique retombe sur le matérialisme mécanique d'un Hobbes et d'une conception de la souveraineté d'un Etat fort et sécurisant, dont la figure ultérieure sera l'Esprit historique, l'histoire universelle, domaine de l'esprit universel.

Paradoxalement donc, cette conception hégélienne, où la Politique est la science de la volonté et de la liberté, science de la volonté raisonnable dans sa réalité efficace (*Wirklichkeit*), science de la réalisation historique de la liberté, *devient pour partie une philosophie anti-dialectique du « fait accompli »*. Et c'est bien l'un des points critiques qui va motiver la lecture que Marx va proposer des PPD.

3. Marx, Critique du droit politique hégélien, 1843

Dans la *Critique du droit politique hégélien* (CDPH) Marx procède à une critique du droit (hégélien) qui se prolonge en critique de la politique (moderne) en général, laquelle entérine comme principe la primauté et la supériorité de l'Etat, dépositaire de l'universel, au détriment des formes d'existence de ce qu'on peut appeler le peuple, la famille et la société civile. Cette critique met à jour un concept de la « vraie démocratie », formule à laquelle seront substituées ultérieurement par Marx différentes dénominations du « communisme », en particulier dans le *Manifeste*, où la « conquête de la démocratie » sera assimilée à la constitution du « prolétariat comme classe dominante », assimilation dénotant que le propos de Marx sur le sujet s'est reformulé du point de vue d'un cadre théorique renouvelé, celui stricto sensu de la lutte des classes. Dans sa critique de 1843 c'est l'adoption du point de vue radicalement démocratique, renversement majeur, qui permet à Marx de montrer comment Hegel commet un « paralogisme », celui consistant à inverser le rapport réel existant entre société civile et Etat, et plus généralement entre peuple et souveraineté.

Dans les PPD, Hegel, au sujet de la « vieille division des constitutions en monarchie, aristocratie et démocratie »²⁵ estime qu'elle n'est plus d'actualité comme division réelle : pour lui, la monarchie constitutionnelle est la forme pleine et développée du concept d'Etat, dans la mesure où elle contient les trois types de constitutions : le pouvoir législatif, via les représentants de la société civile, possède une forte composante démocratique, le pouvoir gouvernemental, via le groupe de fonctionnaires choisis pour leur compétence qui l'exercent, possède une dimension aristocratique, et le pouvoir princier, enfin, incarnant et personnifiant

²⁵ PPD § 273, Remarque.

l'Etat, désigné individuellement par voie héréditaire de surcroît, la composante monarchique. La monarchie constitutionnelle, comme unité des différents « moments » du pouvoir d'Etat, lui apparaît donc comme la vérité de toutes les constitutions.

La démocratie comme « énigme résolue de toutes les constitutions »

C'est cette thèse que Marx s'emploie à critiquer, et qui repose sur l'idée selon laquelle la *souveraineté* de l'Etat repose sur le fait que cette idée du tout, l'Etat lui-même, vaut inconditionnellement face à ses sphères ou déterminations particulières, qui ne possèdent aucune indépendance par elles-mêmes : cette souveraineté de l'Etat est pour Hegel l'identité d'un peuple, la « personnalité du tout »²⁶, *ce qui fait que le peuple est un peuple*, et non une simple multitude, c'est-à-dire un agrégat d'individualités ou de particularités dépourvu d'unité véritable : seul l'Etat, la Loi et la Constitution font que le peuple est un peuple. Autrement dit, Hegel n'accepte l'idée de « souveraineté du peuple » *que si cela signifie « souveraineté de l'Etat »*, mais en aucun cas le peuple ne peut-il être souverain *contre l'Etat*, et/ou contre le Prince qui personnifie ce dernier, puisqu'il a justement besoin de l'Etat pour être une totalité, c'est-à-dire un peuple. Il ne peut y avoir de souveraineté, ni de peuple, hors de l'Etat : d'où le rejet par Hegel de la démocratie. Quant à savoir comment une multitude devient peuple, comment le *devenir-peuple* est possible, c'est un événement qui relève de l'histoire du sujet de l'histoire, ce sujet « divin » qu'est l'Esprit dépassant-englobant l'histoire des peuples.

Marx comprend bien, dès lors, que la contradiction est la suivante : puisque la souveraineté est indivisible, « souveraineté du monarque ou du peuple, c'est là la question »²⁷. L'effort de Marx va être de penser une souveraineté du peuple indépendamment de l'Etat, et de déconstruire la perspective hégélienne : la démocratie implique de *partir du peuple lui-même, ce « demos total »*²⁸, entendu comme l'essence sociale et collective de l'homme pour dériver à partir de lui l'Etat et le politique, et non l'inverse : faire du peuple le *sujet* et de l'Etat, comme de la Constitution son *prédicat*, et non l'inverse. D'où un nouveau point de vue : la démocratie n'est pas une forme particulière d'Etat ou de Constitution parmi d'autres. Au contraire, tout Etat et toute Constitution sont une détermination de l'existence du peuple, sont une *auto-détermination* de ce dernier, et celle-ci lui est immanente. D'où la nécessité de rendre raison de *l'apparence de transcendance de l'Etat* relativement au peuple. En tous cas, le point de vue démocratique exhibe le « secret » de toutes les Constitutions en manifestant la réalité qui les fonde, le terreau populaire d'où toute constitution quelle qu'elle soit peut seulement naître. Voilà pourquoi « la démocratie est l'énigme résolue de toutes les constitutions »²⁹

La révolution théorique opérée par Marx ici consiste donc à accomplir jusqu'au bout les conséquences du point de vue démocratique : dorénavant est mis au jour le véritable sujet du politique, l'homme réel, ou plutôt *les hommes réels*, « *le peuple réel* », *seul véritable puissance instituante* en-deçà, par-delà voire contre les ordres juridiques effectifs. Ici l'Etat quelle que soit sa forme apparaît comme détermination *particulière* de ce *demos*, et non l'inverse : l'Etat n'est plus le dépositaire de l'universel. Ce qui permet à Marx de mettre à bas

²⁶ PPD § 279, Remarque.

²⁷ CDPH p. 67.

²⁸ *Ibid.*, p. 68.

²⁹ *Ibid.*

l'idée de souveraineté fondée sur la *séparation réelle* du peuple et de l'Etat : la démocratie est nécessairement l'abolition, non pas de toute forme étatique en général, mais de toute forme d'Etat *séparée*, instituant la séparation gouvernants-gouvernés.

La démocratie est « l'*énigme* résolue de toutes les constitutions » en ce que, en résumé l'Etat est de ce point de vue réduit à ce qu'il est : un *élément* du politique. La temporalité de ce processus d'autoconstitution politique du peuple est pour Marx celle d'une *création continuée*, coïncidence en permanence à conquérir entre le sujet et son œuvre. De ce fait la démocratie est compatible avec un Etat, mais un Etat non-« politique » au sens *partial* du terme : la démocratie serait donc véritable exception politique, puisqu'elle serait la *forme d'existence accomplie du peuple*. Ce qui disparaît avec la « vraie » démocratie, c'est l'Etat politique comme moment particulier, forme *séparée*, exprimant la domination d'un élément particulier sur le tout asservissant ce dernier à ses intérêts. C'est ainsi que la démocratie est « l'*énigme* résolue » de toutes les constitutions : comme leur « *essence* », cachée, voilée, distordue, etc., puisque toute constitution est une façon d'organiser, de légitimer pour légaliser la séparation du peuple d'avec le pouvoir politique. Pour autant, la démocratie *n'est évidemment pas un au-delà du politique*³⁰, mais au contraire, son accomplissement : la démocratie, c'est la politique *réelle*.

C'est la séparation de principe du social et du politique qui jusqu'ici pouvait seule faire accroire que sans l'Etat, le peuple ne pouvait être que multitude, c'est-à-dire que la vie *sociale*, soumise au système des besoins, est nécessairement dominée par la division et le règne de la particularité : cette séparation est le résultat d'un processus historique, celui des Etats modernes corrélatifs du développement du capitalisme et de la domination du social par les rapports marchands. Mais cette « modernité » au sens historique est élevée au plan du Concept par Hegel : c'est cette « abstraction » qui seule qui explique sa subordination de la société civile à l'Etat. *Marx ne nie pas que la société civile soit ainsi : mais au lieu de lui fournir de l'extérieur et d'en haut – par l'Etat – son unité rationnelle, en faisant comme si cet Etat en était réellement l'accomplissement selon une logique immanente, Marx pense au contraire que c'est en elle-même et par elle-même seule qu'elle pourra se réapproprier sa propre unité.*

Chez Hegel, dans l'ordre des PPD, famille et société civile précèdent l'Etat, en ce que celui-ci, comme « pensée réalisée », comme Idée, ne peut être saisi dans sa pleine conceptualité que comme vérité de déterminations particulières ayant préalablement dévoilé leurs limites : l'Etat, comme Idée, c'est-à-dire unité du concept et du réel, unité accomplie, *wirklich*, « précède » le reste au sens où il est leur vérité. Marx rejette cette distinction entre le procès « philosophique » et le procès « réel » et la façon dont Hegel conçoit leur articulation : Hegel, selon Marx, procède ici à une « mystification » qu'il présente comme une inversion systématique du « sujet » et du « prédicat ». Etudiant famille et société civile, Hegel les expose progressivement comme des déterminations finies, non conscientes d'elles-mêmes, c'est-à-dire déterminations seulement *idéelles* puisqu'elles ne contiennent pas en elles l'Idée éthique dans sa totalité : autrement dit, progressivement, c'est l'Etat seul, et à travers lui l'Idée éthique, qui est le principe, le *sujet* agissant de ces déterminations.

³⁰ C'est là, outre le polémique et le conceptuel, que le démocratique s'incarne alors au plan historique. Ce fut pour Marx la Commune de Paris, authentique expérimentation objective du concept, authentique « dictature du prolétariat ». Cf. K. Marx, *La Guerre civile en France*, in D. Bensaid, *Inventer l'inconnu. Textes et correspondance autour de la commune*, Paris, La Fabrique, 2008.

Pour Marx, le lieu de la subjectivité agissante, de lieu de l'activité réelle, c'est l'activité sensible, activité de production, reproduction et échange, de travail : à savoir la famille et la société civile, dont tout ordre étatico-juridique est une détermination historique particulière. En résumé, ce qui est « passif » ou dérivé chez Hegel devient ce qui est actif chez Marx (famille et société civile), ce qui est actif chez le premier devient « passif » ou dérivé chez le second (l'Etat) : le sujet (hégélien) devient le prédicat (marxien) et le prédicat (hégélien) devient le sujet (marxien). Ce renversement est plus qu'un renversement : c'est une critique qui radicalise le sens du concept de démocratie au prix de la critique des formes modernes légitimes du droit et la politique, *critique* dont l'objectif est de déconstruire le dogmatisme qui consiste à faire, d'une certaine façon sans transition, des *concepts* les acteurs de l'histoire.

III. Du Manifeste du parti communiste (1847-1848) à *La guerre civile en France (1871) : Etat et dictature du prolétariat*

Partons³¹ de *L'Etat et la révolution*, texte sur lequel on s'appesantira dans la partie suivante, que Lénine rédige en exil à la fin de l'été 1917. Il a pour sous-titre « La doctrine marxiste de l'Etat et les tâches du prolétariat dans la révolution ». Il défend deux thèses liminaires fondamentales.

(a) Il ne suffit pas de reconnaître l'existence de la « lutte des classes », il faut corrélativement affirmer la nécessité historique et politique d'une certaine transition, pour la révolution, qui revêtira la forme de la dictature du prolétariat : affirmer la première sans la seconde, c'est *dénaturer* Marx.

(b) Cela exige de rétablir la conception marxiste de l'Etat, et de reconnaître que « l'actualité brûlante » de cette question – été 1917 oblige – se *concentre* d'abord dans la question de la conquête du *pouvoir politique*.

« Le problème fondamental de toute révolution est celui du pouvoir. Tant que ce problème n'est pas élucidé, il ne saurait être question de jouer consciemment son rôle dans la révolution, et encore moins de la diriger »³²

Pourtant la question de l'Etat *ne se réduit pas* à celle du *pouvoir*, de même que la question du pouvoir ne se réduit pas à celle du *pouvoir politique*. Être une théorie du pouvoir ne signifie ni être une théorie dogmatique et monolithique du pouvoir, ni être *seulement* une théorie du pouvoir. Deux couples ici s'entrecroisent, le couple Etat/société et le couple pouvoir politique/pouvoir économique, et la « dictature du prolétariat » est d'abord positionnement par rapport à chacun de ces deux couples. Mais elle n'est compréhensible que sur la base d'une position matérialiste du problème : le rapport historiquement et structurellement fondamental de l'Etat à *la lutte des classes*. Ce qui fait que la transition révolutionnaire soulève à deux titres, et conjointement, le problème du pouvoir et de l'Etat : en tant que *combattus* dans leur forme bourgeoise et que *visés* au nom et au titre de la révolution prolétarienne, et en liaison indissoluble avec le *pouvoir sur la production* lui aussi regardé selon ces axes.

D'où l'impossibilité de dissocier chez Marx l'analyse des formes existantes de l'Etat, des alternatives pouvant être, au travers de la perspective révolutionnaire, instituées par les la classe révolutionnaire : d'où la nécessité, dans les parties II et III en particulier, de développer les deux volets.

Le despotisme du capital, même s'il n'est pas le seul principe d'oppression et s'il se prolonge socialement au-delà des lieux névralgiques (conseils d'administration des multinationales, cellules stratégiques des forces armées, etc.) dans lesquels il se concentre, reste l'élément déterminant : il est logique que l'enquête sur les moyens de l'abolir ne le soit

³¹ Ce chapitre reprend certains développements de mon introduction « D'un Napoléon l'autre, l'intelligibilité d'un étrange présent » au *Dix-huit Brumaire de Louis Bonaparte* dans l'édition Paris, Livre de Poche, 2007, et du chapitre 3 de mon livre de 2011 *Marx au pays des soviets ou les deux visages du communisme*, Montreuil, La Ville Brûle, 2011.

³² *Sur la dualité du pouvoir*, 9 avril 1917, *Œuvres Complètes*, Editions du Progrès, vol. XXIV, p. 28-31.

aussi. Engels l'a résumé très simplement en septembre 1871 : « Qui veut la fin doit vouloir aussi les moyens » (*Inventer L'inconnu*, p. 263). Qui dit pouvoir, dit puissance d'imposer certaines choses à celles et ceux qui ne le souhaitent pas :

« Je ne connais pas d'affaire plus autoritaire qu'une révolution, et quand on impose sa volonté aux autres avec des bombes et des fusils comme cela se fait dans toutes les révolutions, il me semble normal que l'on fasse preuve d'autorité. Ce fut le manque de centralisation et d'autorité qui a coûté la vie à la Commune de Paris...

Faites ce que vous voulez de l'autorité, etc., après la victoire, mais pour la lutte nous devons réunir toutes nos forces en un seul faisceau et les concentrer sur le même point d'attaque. Enfin, quand j'entends parler de l'autorité et de la centralisation comme de deux choses condamnables dans toutes les circonstances possibles, il me semble que ceux qui parlent, ou bien ne savent pas ce que c'est une révolution, ou bien ne sont des révolutionnaires qu'en paroles »³³

L'interprétation historique de la Commune, la question tactique de la « concentration » des forces en un point précis, et enfin la dissociation temporelle entre la période de la « lutte » et celle d'« après la victoire » soulèvent des problèmes de natures distinctes. L'essentiel ici, c'est (a) l'affirmation de la nécessité de l'usage de la force pour le procès révolutionnaire et (b) la nécessité de sa centralisation. Ces deux thèses seront au centre de la doctrine léniniste de la dictature du prolétariat. Mais le problème est bien plus complexe qu'il ne le semble. Derrière la question de la « dictature » et du problème fondamental (mais qui ne doit ni occulter les autres et auxquels les autres ne doivent pas être assimilés) de la violence et de la terreur révolutionnaire, c'est, au travers en particulier de la question de l'Etat, toute la catégorie de communisme qui est en jeu. Comme l'écrivait Etienne Balibar en 1976 :

« le concept marxiste de la dictature du prolétariat ne fournit pas une solution, une voie toute tracée ; il ne fournit que la position d'un problème inéluctable. Mais un problème bien posé... sera toujours plus précieux que des dizaines de réponses imaginaires »³⁴

C'est ce caractère de *problème* qui va servir de fil rouge ici, son « inéluctabilité » tenant au fait simple que la permanence du capitalisme induit la permanence de l'interrogation active sur les moyens de son abolition.

1. 1847-1848, la « constitution du prolétariat en classe dominante »

Rappelons d'abord que la formule de « dictature du prolétariat » n'est pas de Marx : elle avait déjà circulé dans la France d'avant 1848, Blanqui étant parfois identifié comme son inventeur. Ensuite cette formule n'est pas présente chez Marx dans ses premières œuvres, dans le *Manifeste* notamment. Elle apparaît dans *Les Luites de classes en France* en 1850 comme « l'audacieux mot d'ordre révolutionnaire » de la « dictature de la classe ouvrière ! » (p. 67), revient en 1852, avant de réapparaître vingt bonnes années plus tard dans la *Critique du programme de Gotha* de 1875, tout en étant absente de *La Guerre civile en France* en 1871, texte qui pourtant l'aurait accueillie de façon naturelle. Engels d'une certaine façon « corrigera » cette absence en 1891 :

³³ Lettre à C. Terzaghi, 14 janvier 1872, *Inventer l'inconnu*, p. 269.

³⁴ *Sur la dictature du prolétariat*, Paris, Maspero, 1976.

« Le philistin allemand a été récemment saisi d'une terreur salutaire en entendant prononcer le mot de dictature du prolétariat. Eh bien, messieurs, voulez-vous savoir de quoi cette dictature a l'air ? Regardez la Commune de Paris. C'était la dictature du prolétariat. »³⁵

Le fait que les occurrences de la formule aient été peu nombreuses et non systématisées chez Marx a été et continue d'être utilisé pour affirmer que cette thématique serait *avant tout* léniniste, affirmation redoublée d'un argument complémentaire selon laquelle Lénine représenterait déjà un travestissement prémonitoire, pré-stalinien, d'un Marx qu'il faudrait délivrer de ce côté obscur. Au contraire, et même sans prêter une quelconque systématisme implicite à Marx sur ce point, les occurrences de la « dictature du prolétariat » sont loin d'intervenir par hasard chez lui. D'autre part l'absence de la *formule* ne signifie en rien l'absence du positionnement théorico-politique qu'elle baptise. Enfin ce positionnement est issu d'une élaboration *progressive*, d'une enquête au long cours portant sur la façon adéquate de qualifier la forme, les conditions et les visées de la conquête du pouvoir par les prolétaires et les opprimés contre les oppresseurs.

En 1847, Engels ne parlait que de la « conquête du pouvoir » comme moyen de « réaliser la démocratie », et cela se retrouve dans le *Manifeste*, qui évoque seulement la nécessité de la « conquête de la démocratie » par le prolétariat qui doit à cette fin se « constituer en classe dominante ». Dès *L'Idéologie allemande* (p. 381) Marx avait en tête la nécessité de « l'abolition » finale de l'Etat, mais en 1848 encore le propos reste encore imprécis sur ce point.

« Le premier pas dans la révolution ouvrière est la constitution du prolétariat en classe dominante, la conquête de la démocratie.

Le prolétariat se servira de sa suprématie politique pour arracher peu à peu à la bourgeoisie tout capital, pour centraliser tous les instruments de production entre les mains de l'Etat, c'est-à-dire du prolétariat organisé en classe dominante, et pour augmenter au plus vite la masse des forces productives. » (*Manifeste*, p. 85)

Il est frappant que cette « conquête » et cette « constitution », même si c'est théoriquement en opposition à la bureaucratisation croissante de la société capitaliste post-monarchiste, exigent ici « centralisation » « entre les mains de l'Etat ». Quel est cet Etat ? En bonne logique, celui de la société bourgeoise, dorénavant « arraché », *réorienté*. Le *Manifeste* dit sans ambiguïté que cette « appropriation des moyens de production » (la formule provient des *Luttes de classes en France*)

« ne pourra se faire, naturellement, au début, que par une intervention despotique dans le droit de propriété et les rapports bourgeois de production, c'est-à-dire par des mesures qui économiquement paraissent insuffisantes et insoutenables, mais qui, au cours du mouvement, se dépassent elles-mêmes et sont inévitables comme moyen de bouleverser le mode de production tout entier ». (Ibid., p. 85-87)

Est ici assumée le caractère quasiment nécessairement *violent* de la conflictualité révolutionnaire : une intervention « despotique » suppose par définition la capacité ou les moyens d'utiliser, au besoin, la force. Mais ce « despotisme » reste l'émanation d'une « suprématie politique » qui doit « seulement » passer par une réappropriation de l'Etat bourgeois. Or entre 1848 et 1852 un tournant va s'opérer : la première occurrence de la « dictature du prolétariat » va s'opérer comme la *conséquence* ou *l'effet* dans l'ordre

³⁵ 18 mars 1891, *Inventer l'inconnu*, p. 206-207.

théorico-politique d'une inflexion importante de Marx concernant sa *compréhension de la nature de l'Etat bourgeois*.

2. 1852, destruction de la « Machine de l'Etat » et « dictature révolutionnaire du prolétariat »

Dans le *Manifeste* l'idée de « Parti communiste » est essentiellement l'idée qu'une « ligue » des communistes révolutionnaires a besoin de s'organiser et d'élaborer une stratégie et des tactiques de lutte en vue d'une révolution qui ne pourra advenir qu'à un certain degré de maturité économique du capitalisme lui-même, et de maturité politique de la classe des producteurs. Cette maturation exige la constitution de cette dernière en parti politique « *autonome* ayant sa propre politique et poursuivant son propre but », sans être « à la queue de quelque parti bourgeois que ce soit », reprendra Engels en 1895 dans sa Préface à la réédition des *Luttes de classes en France*. Et le *Manifeste* allait droit au but sur le type de radicalité qu'il fallait assumer :

« Le pouvoir politique, à proprement parler, est le pouvoir organisé d'une classe pour l'oppression d'une autre. Si le prolétariat, dans sa lutte contre la bourgeoisie, se constitue forcément en classe, s'il s'érige par une révolution en classe dominante et, comme classe dominante, abolit par la violence les anciens rapports de production, il abolit en même temps que ces rapports les conditions de l'antagonisme des classes, il abolit les classes en général et, par là même, sa propre domination de classe. » (*Manifeste*, p. 87-89)

La révolution est conquête du pouvoir économique et du pouvoir politique, et le « Parti » cristallise, sous la double matrice de l'association et de la planification, cette double opération. Mais le *Manifeste* ne dit rien de *précis* sur le *modus operandi* de cette double conquête. Mais du moins est-il précisé que si la révolution prolétarienne se saisit de l'Etat bourgeois et le réoriente, le pouvoir *politique*, le pouvoir d'Etat, apparaît nécessairement comme pouvoir *d'oppression*. Autrement dit, la « domination de classe » qui accompagne le début du processus révolutionnaire *est un pouvoir d'oppression sur la classe antagoniste*, c'est-à-dire sur la bourgeoisie. Ainsi bien que le *Manifeste* ne contienne pas la formule « dictature du prolétariat », il contient néanmoins les idées suivantes : caractère violent du processus révolutionnaire, caractère despotique des réorganisations de la production et sa « centralisation », caractère oppressif du pouvoir politique précédant l'abolition définitive des classes. A quoi l'on rajoutera bien sûr l'idée selon laquelle la démocratie *réelle* est *absente* dans sa forme républicaine, comme *La question juive* en 1843 et l'*Introduction* de 1844 l'avaient du reste déjà clairement énoncé. Cela ne signifie-t-il pas que seule la *formule* de « dictature du prolétariat » manque au *Manifeste* ?

En réalité ce n'est pas seulement la « formule » qui manque. Lors du *Manifeste* Marx n'a pas encore franchi un cap au *plan théorique* touchant la *nature de l'Etat* bourgeois (républicain, dans le cas français). La « dictature de classe du prolétariat » apparaîtra bien dans *Les Luttes de classes en France* (p. 147), mais le cap théorique est véritablement franchi, comme on le suggérait dans l'introduction, dans la foulée des *deux* grands événements français postérieurs au *Manifeste* : non seulement l'écrasement sanglant de l'insurrection ouvrière de juin 1848, mais aussi le coup d'Etat de Louis Bonaparte du 2 décembre 1851, comme on le développera un peu plus loin. Se retrouvent en effet concomitantes en 1852, l'idée du *Dix-huit Brumaire* (absente *stricto sensu* des *Luttes de classes en France*) selon laquelle on ne peut reprendre et faire fonctionner « tel quel » l'Etat bourgeois au cours de la transition révolutionnaire, mais qu'il faut le « détruire », et, dans

une lettre à J. Weydemeyer (l'éditeur aux Etats-Unis de la revue qui publie le *Dix-huit Brumaire*), l'idée dorénavant centrale de « dictature du prolétariat ». Le passage essentiel de cette lettre mérite d'être rappelé :

« ... 1. l'existence des classes n'est liée qu'à des phases historiques déterminées du développement de la production ; 2. ... la lutte des classes mène nécessairement à la dictature du prolétariat ; 3. ... cette dictature elle-même ne représente que la transition à l'abolition de toutes les classes et à une société sans classes ... » (Lettre de Marx à Weydemeyer du 5 mars 1852)

Marx dit juste auparavant dans la lettre qu'il a « démontré » la validité de ces affirmations. La formule est bizarre : Marx pense-t-il réellement avoir écrit l'histoire avant qu'elle ne se produise ? Il y a plutôt le sentiment que la transition par la « dictature du prolétariat » sera difficilement évitable sous la pression de l'histoire. Mais cette transition ne peut pas être déduite *a priori*, ce serait retomber dans l'idéalisme. Ainsi la formule enveloppe un positionnement *ambivalent*. Elle exprime d'abord ce que l'enquête scientifique sur le capitalisme met à jour, les lois de développement et de radicalisation des contradictions du capitalisme. Mais elle exprime ensuite le type de positionnement politique, au niveau de l'organisation concrète des forces prolétaires, qu'il va falloir mettre en place en vue de lors de la révolution si l'on veut qu'elle puisse être victorieuse. Certes Marx ne doute pas de cette future victoire, mais pourtant sait très bien qu'elle n'est pas déjà écrite (sinon il n'y aurait aucun besoin de s'organiser en Parti, juste de laisser faire). *Ainsi l'ambivalence entre le diagnostic et le prospectif du communisme, moyennant une théorie de l'Etat dorénavant approfondie, vient-elle constituer celle de « dictature du prolétariat »*,

Le *Dix-huit Brumaire* analysera longuement en quoi et pourquoi l'Etat bourgeois français est devenu un monstre bureaucratique tentaculaire, reproduisant en son sein autant les hiérarchies rigides que le parasitisme déjà à l'œuvre dans la division économique du travail. Le pouvoir d'Etat de la bourgeoisie repose sur une « machine d'Etat », une « machine bureaucratique-militaire » qu'il faut, dit maintenant Marx, « détruire ». Cette destruction (« Zerschlagung ») fait *immédiatement partie* de l'émancipation prolétarienne, c'est la « condition préalable de toute révolution véritablement populaire sur le continent », redira-t-il dans une Lettre à Kugelmann du 12 avril 1871 (*Inventer l'inconnu*, p. 253), c'est-à-dire à peu près dans les mêmes termes que *La Guerre civile en France* rédigé au même moment dans lequel il disait que

« la classe ouvrière ne peut pas prendre tout simplement possession de la machine d'Etat toute prête, et la faire fonctionner pour son propre compte » (p. 151)

La *Critique du programme de Gotha* prolongera cette « destruction » de la machine d'Etat en faisant de nouveau appel à la dictature du prolétariat. Marx y expliquera que, malgré leurs formes variées liées aux histoires nationales singulières,

« les différents Etats des divers pays civilisés, en dépit de la variété et de la diversité de leurs formes, ont tous en commun de reposer sur le terrain de la société bourgeoise moderne, au capitalisme plus ou moins développé. En ce sens, on peut parler du "système de l'Etat actuel", par opposition à l'avenir où la société bourgeoise dans laquelle il s'enracine sera morte.

Dès lors, la question se pose : quelles transformations subira l'"essence de l'Etat" dans une société communiste ? En d'autres termes, quelles fonctions sociales s'y maintiendront analogues aux fonctions actuelles de l'Etat ? A cette question, on ne peut répondre que d'une manière scientifique, et on ne fera pas avancer le problème d'un pouce en accouplant de mille façons le mot "peuple" avec le mot "Etat" ».

Entre la société capitaliste et la société communiste se place la période de transformation révolutionnaire de l'une en l'autre, à quoi correspond une période de transition politique, où l'Etat ne peut être autre chose que *la dictature révolutionnaire du prolétariat* » (p. 72-73).

Cette dictature révolutionnaire est à la fois *période historique* et *forme politique* de la *transition*, et cela s'accompagne d'une récusation sans compromis de toute idée « d'Etat populaire », de toute idée d'un Etat qui pourrait être *comme tel*, c'est-à-dire *comme Etat*, au « service de tout le peuple ». Or c'est bien cela qui est ici en jeu : si tout Etat est Etat *de classe*, c'est-à-dire élément de la domination d'une classe sur une autre, comment cette transition va-t-elle concrètement s'opérer ? Elle doit en effet à la fois préparer le dépérissement final de *tout Etat* – tout Etat étant Etat de classes, une société sans classes rime avec une société sans Etat – avec la *nécessité transitoire d'empêcher la bourgeoisie* de faire chanceler le processus révolutionnaire, c'est-à-dire de l'opprimer à son tour *politiquement parlant*. Ce sur quoi Marx et les anarchistes, Bakounine en particulier, s'opposeront durement dans l'Association Internationale des Travailleurs à partir de 1864, c'est bien sûr au sujet du second point, cette oppression transitoire nécessaire étant refusée par les anarchistes, même s'ils s'entendent sur les *fins*, c'est-à-dire sur le premier point.

3. Un apport spécifique du Dix-Huit Brumaire : république bourgeoise, Etat autoritaire et bureaucratie

Nous approfondissons ici quelques éléments spécifiques du *18 Brumaire*, car une partie des débats du marxisme du XXe siècle, autour de la question des formes autoritaires de l'Etat capitaliste, et de la notion de « bonapartisme », ne sont compréhensibles qu'à partir de ce texte.

La Seconde République (1841-1851) et ses contradictions

Le 18 brumaire de l'an VIII (9 novembre 1799), le commandant des troupes de Paris, le Général en chef Bonaparte, entouré de stratèges dévoués et fort de son armée déjà en place, obtient par la pression que les députés du Directoire non encore expulsés, proclament un texte lui confiant le pouvoir exécutif au titre de consul provisoire. En peu de temps, il deviendra alors le Premier Consul, aux pleins pouvoirs, avant son sacre comme Empereur le 2 décembre 1804. La fortune finalement maligne, en 1814, abandonnera l'Empire napoléonien au profit d'une restauration de l'Ancien Régime, malgré la période dite des Cent-Jours où Napoléon réussit à temporairement reprendre le pouvoir. La seconde partie de la Restauration qui s'ensuit, et qui durera jusqu'en 1830, assure logiquement le retour à la souveraineté monarchique, sous les règnes de Louis XVIII et Charles X, frères de Louis XVI. Lors de cette période de Restauration la monarchie va tâcher d'expérimenter les débuts du parlementarisme, de préserver les acquis de la Révolution française, tout en s'efforçant de satisfaire les exigences de la bourgeoisie royaliste et en mettant à distance les velléités populaires, ce dont témoignera la persistance du suffrage censitaire. Monarchie en équilibre instable donc, entre l'influence croissante des libéraux d'un côté, et les exigences traditionnelles des ultras (royalistes anti-parlementaristes) de l'autre : l'oscillation entre les deux sera le nœud de la révolution de 1830.

En effet, si cette quinzaine d'année correspond à une période de paix relative au niveau national, le contexte international est fort troublé par les échos de la révolution industrielle, dont les bouleversements économiques et sociaux profonds vont se ressentir au plan politique. En effet, outre la constitution d'un prolétariat urbain quantitativement incontournable, l'opposition parlementaire libérale au pouvoir royal est de plus en plus forte : celui-ci tentera en fin de règne de réimposer son autorité en dissolvant deux fois de suite l'assemblée et en rendant plus strictes les règles électorales, moment où l'équilibre se rompt définitivement. En effet, les libéraux, écartés alors de la sphère du pouvoir, encouragent à la révolte, et bien évidemment, ses troupes de choc les plus accessibles, sa chair à canon toute désignée : le peuple parisien. Exhorté à se soulever, le mois de juillet et en particulier les « Trois Glorieuses » du 27 au 29 juillet, voient le peuple parisien, accompagnés des républicains, prendre les armes et finalement renverser la royauté, et en l'occurrence la branche légitimiste des Bourbons. La Monarchie de Juillet est proclamée le 9 août 1830 suite à ces émeutes. Cette la branche cadette des Bourbons cette fois, orléaniste (par opposition à la branche aînée, légitimiste), qui accède au pouvoir, au travers de Louis-Philippe I^{er} dorénavant *roi des Français* et non pas *roi de France*.

Entre deux séries de barricades, celle des trois glorieuses, et celles de 1848, cette monarchie parlementaire, monarchie *bourgeoise*, verra son idéal de juste milieu entre pouvoir populaire et absolutisme royal, s'enfermer dans un immobilisme croissant qui, entretenu autant par le souverain Louis-Philippe que par ses âmes politiques, Guizot au centre, la conduira à sa perte. Elle tombe ainsi en février 1848 face aux barricades de la future Ile République. Cette république espérée et vécue comme « sociale » par le prolétariat et une partie des socialistes, rétablit immédiatement le suffrage universel, dont un des prolongements majeurs, même si ce n'est pas alors visible, sera le 10 décembre 1848 l'élection de Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I^{er}, comme Président de la République.

Etrange république, dont on verra qu'elle est présidée par un prince populiste, dont l'Assemblée et le gouvernement sont dominés par les monarchistes, et dont les franges les plus radicales, prolétariennes et socialistes, seront rapidement, et dans le sang, exclues. Etrange république, faut-il répéter, du fait de tous les contrastes et contradictions qui en rendaient si difficile la compréhension, et qui indirectement témoignent du tour de force méthodologique et théorique du *18 Brumaire*³⁶ :

« La période que nous avons devant nous est le mélange le plus varié de contradictions criantes : des constitutionnels qui conspirent ouvertement contre la Constitution ; des révolutionnaires qui se déclarent constitutionnels ; une Assemblée nationale qui veut être toute-puissante et reste constamment parlementaire ; une Montagne qui fait de la patience une profession et se console de ses défaites présentes en prophétisant sa victoire future, des royalistes qui sont les **patres conscripti** de la République et sont contraints par les circonstances de maintenir à l'étranger les maisons royales ennemies dont ils sont les partisans, et de conserver en France la République qu'ils haïssent ; un pouvoir exécutif qui puise sa force dans sa faiblesse même et sa respectabilité dans le mépris qu'il inspire ; une République qui n'est autre chose que l'infamie combinée de deux monarchies : la Restauration et la monarchie de Juillet, avec une étiquette impérialiste ; des alliances dont la première clause est la séparation ; des batailles dont la première loi est l'indécision. Au nom de l'ordre, une agitation sauvage et sans objet ; au nom de la révolution, le prêche le plus solennel en faveur de l'ordre. Passions sans vérité, vérités sans passion ; héros sans héroïsme, histoire sans événements ; développement dont la seule force motrice semble être le calendrier, fatigant par la répétition constante des mêmes tensions et des mêmes détentes ; antagonismes qui ne semblent s'aiguïser périodiquement d'eux-mêmes que

³⁶ Cf. J.-N. Ducange, *op. cit.*, qui rappelle les limites de certains développements du texte.

pour pouvoir s'émuousser et s'écrouler sans se résoudre ; efforts prétentieusement étalés et craintes bourgeoises devant le danger de la fin de monde, et, en même temps, de la part des sauveurs du monde, les intrigues et les comédies de cours les plus mesquines dont le **laisser-aller** rappelle moins l'époque actuelle que les temps de la Fronde ; tout le génie officiel de la France condamné au néant par l'imbécillité astucieuse d'un seul individu, la volonté de la nation, chaque fois qu'elle se manifeste dans le suffrage universel, cherchant son expression adéquate chez les ennemis invétérés des intérêts des masses, jusqu'à ce qu'elle la trouve enfin dans la volonté obstinée d'un flibustier. Si jamais période historique fut peinte en grisaille, c'est bien celle-ci. »³⁷

Marx distingue trois périodes principales entre la révolution de février 1848 et le coup d'État de décembre 1851 :

- Février 1848, chute de la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe et période du gouvernement « provisoire » ;

- Mai 1848 à mai 1849 : période de l'Assemblée Nationale Constituante, avec éviction du prolétariat au sortir de juin 1848, et progressivement des démocrates socialistes et bourgeois républicains purs ; Institution d'une *république bourgeoise*

- Mai 1849 à décembre 1851 : période l'Assemblée Nationale Législative.

En quoi cette république devient-elle substantiellement bourgeoise ? La formule de Marx est limpide :

« tandis que, sous la monarchie, c'était une partie restreinte de la bourgeoisie qui avait régné au nom du roi, c'est, désormais, l'ensemble de la bourgeoisie qui doit régner au nom du peuple »³⁸.

Toute la question est de comprendre le « *doit régner* » en regard de l'apparente *défaite politique*, lors du coup d'État de décembre 1851, de la bourgeoisie face à la forme également apparemment *régressive* et *passéiste* de pouvoir que représente Bonaparte. Autrement dit, l'important est d'abord d'entendre, avec le *18 Brumaire*, que si la bipolarité bourgeoisie-prolétariat est bien l'élément clé *global* d'explication de l'histoire française du moment, les luttes *internes* aux classes et leurs conséquences témoignent tout autant alors d'une immaturité de cet antagonisme des profondeurs, et logiquement de l'immaturité des classes prises en elles-mêmes.

Lorsque Marx rappelle que les bourgeois de l'industrie ont littéralement fini par *applaudir* le coup d'État, l'abdication de cette fraction et sa faiblesse en ressortent patents³⁹. Mais, nous dit Marx, dans un passage de psychologie socio-politique de premier ordre, comparable aux descriptions qualitatives des études *compréhensives* des sciences humaines contemporaines (sociologie, psychologie, anthropologie), en une peinture de style, l'angoisse du bourgeois et ses atermoiements, ses indécisions, son inaptitude tactique et stratégique sont « compréhensibles »:

« Qu'on se représente maintenant le bourgeois français : au milieu de cette panique commerciale, combien sa cervelle, aussi malade que son commerce, ne devait-elle pas être torturée, abasourdie, ahurie, par les bruits de coup d'État et de rétablissement du suffrage universel par la lutte entre le Parlement et le pouvoir exécutif, par la Fronde des orléanistes et des légitimistes, les conspirations communistes du midi de la France, les prétendues jacqueries dans les départements de la Nièvre et du Cher, les réclames faites par les différents candidats à la présidence, les mots d'ordre charlatanesques des journaux, les menaces des républicains de défendre la Constitution et le suffrage universel les armes à la main, les évangiles des héros *in partibus* émigrés à l'étranger, qui prophétisaient la fin du monde pour le deuxième dimanche de

³⁷ Ch. III p. 203-204.

³⁸ *18 Brumaire*, ch. I, p. 23.

³⁹ *18 Brumaire*, ch. VI p. 290.

mai 1852, et l'on comprendra que, dans cette confusion incroyable, bruyante, de fusion, de révision, de prorogation, de Constitution, de conspiration, de coalition, d'émigration, d'usurpation et de révolution, le bourgeois ait crié, dans un accès de fureur, à sa République parlementaire: « Plutôt une fin effroyable qu'un effroi sans fin ! »

Bonaparte comprit cet appel. [...] Si jamais événement a projeté devant lui son ombre longtemps avant de se produire, ce fut bien le coup d'État de Bonaparte. »⁴⁰

Mais que l'on ne trompe pas ici, il ne faut pas inférer de ce conflit entre Bonaparte et les grandes bourgeoisies, l'existence d'un partage *effectif* de pouvoirs officiellement séparés et publiquement en conflit. Réellement, c'est bien la bourgeoisie financière qui se cache derrière Bonaparte, alors que la bourgeoisie industrielle est visible à l'Assemblée : si ces deux fractions de classes avaient su, comme elles le pouvaient, *s'unir politiquement*, cette séparation des pouvoirs aurait été purement formelle, c'est-à-dire proprement inexistante. Ce n'est pas le cas avant le coup d'État de 1851. Cela ne signifie pas pour autant que les deux pouvoirs renvoyaient à un partage réel du pouvoir politique, mais plus précisément, à une unité contradictoire du pouvoir bourgeois qui, suite à ce coup d'État et par lui, se concentra institutionnellement dans le lieu particulier (l'exécutif) d'expression des intérêts de la fraction financière *finale*ment hégémonique de la bourgeoisie⁴¹.

Ceci indique déjà le rôle particulier de l'État dans les états capitalistes du type « bonapartiste », voire *césariste*⁴², qui sera souvent étudié dans le marxisme ultérieur comme on le verra, comme tendance propre au capitalisme dans les phases d'incomplète radicalisation (et donc d'équilibre provisoire) de l'antagonisme bourgeoisie-prolétariat.

Un des paradoxes de la révolution bourgeoise française, c'est à la fois son caractère exemplaire, et son caractère d'échec continué. Comparons : d'un côté, dès le XVII^e siècle, la bourgeoisie anglaise a réglé la question de sa suprématie, de l'autre, la bourgeoisie allemande a conquis, de façon intérieure au pouvoir bismarckien même, au cours du XIX^e siècle, cette suprématie via une sorte de révolution « par en haut » comparativement tardive en Europe. La France se distingue des deux en ce que le développement économique qui accompagna la révolution de 1789, a été moins puissant et moins fort qu'il ne l'aurait dû », ou du moins le pouvait. Cela tient en bonne part à ce que la base inamovible de ce développement est longtemps resté la petite production, celle de la petite bourgeoisie, et la paysannerie, lesquelles ont vu leurs intérêts valorisés sous le premier empire napoléonien, et dévalorisés sous la restauration ainsi que sous la monarchie bourgeoise de Louis-Philippe, tout comme sous la république à partir de 1848. La faiblesse politique de la bourgeoisie, l'élection de Bonaparte et la légitimité corrélative de celui-ci, c'est aussi son incapacité à incorporer à la logique de son accomplissement les intérêts pourtant globalement conservateurs de ces deux fractions sociales du pays, son incapacité, donc, après avoir mis à bas la noblesse à partir de 1789 et littéralement *défait* le prolétariat en 1848, à se constituer comme classe suffisamment universelle pour maintenir son pouvoir politique, donc son *impuissance idéologique* à « *métaphoriser* », à transformer *durablement en intérêts généraux ses intérêts particuliers*, bas intérêts particuliers auxquels, d'ailleurs, le temps passant entre 1848 et 1851, elle s'est petitement livrée

⁴⁰ *Ibid.*, p. 284-285.

⁴¹ Marx éclaire cela en *Ibid.*, ch. VII p. 276.

⁴² Le « césarisme », dont le bonapartisme est une forme, renvoie, de Marx à Gramsci, aux états caractérisés par un équilibre entre bourgeoisies et prolétariat réalisé dans une forme politique autoritaire fortement autonomisée. Cf. Chapitre V.

La bourgeoisie *de facto* bien abdique bien en 1851 au profit de Bonaparte son pouvoir politique parlementaire. Mais elle n'est maintenant pas moins, évidemment, son pouvoir économique et financier, qui sera au centre des préoccupations, d'ailleurs, du Second Empire. Mais surtout, en la personne d'un Bonaparte qui se fera plébisciter *au suffrage universel*, césarisme oblige – rétablissant ainsi ce que la république bourgeoise, après 1848, avait mutilé via des artifices matériels contraignants⁴³ en 1852 –, donc de la prédominance de l'exécutif sur le législatif, c'est l'appareil d'État hautement centralisé, contrôlé par cet exécutif, qui, finalement, prend le pouvoir politique.

Résumons pour l'instant la situation historico-théorique comme suit. L'impossible politisation organisationnelle de la paysannerie et sa foi dans un sauveur « anti-Riches » la conduisent typiquement à être représentées par de telles organisations ou corps bureaucratiques, unifiées en la personne du président-empereur, qui tout en correspondant aux mieux à ses attentes, les entretient dans son incapacité politique. De ce fait, le phénomène bureaucratique français est un visage de la spécificité française, et, mis ainsi en perspective, le coup d'État de Bonaparte perd de son étrangeté. La force de la machine d'État de la France, son bureaucratisme, et l'autonomie relative qui est la sienne et dont *témoigne* aussi le fait même du coup d'État de Bonaparte, n'est en rien incompatible ni marginale, ni une dégénérescence par rapport au « standard » des États capitalistes. Elle en est au contraire une variable intrinsèque, saillante dans les formes « césaristes », et dans la modalité bonapartiste tout particulièrement, en l'occurrence fondée sur une base sociale spécifique, la petite-paysannerie.

Sans être le résultat direct d'une causalité matérielle, ni, à l'opposé, une incompréhensible contingence, le coup d'État est le prisme réfractant l'imaginaire idéologique de cette « classe la plus nombreuse de France », imaginaire qu'il a contribué à façonner et à rendre opératoire dans son idiome stratégique propre. Imaginaire paysan en distorsion par rapport aux intérêts socio-économiques de la classe paysanne, certes, mais concrètement cohérent et puissant dans la logique de réalisation des « idées napoléoniennes » étudiées par Marx qui *firent* le lien de Bonaparte aux paysans. Et cela, indépendamment de toutes les tactiques, meetings, artifices populistes que Bonaparte, en bon chef de cette *Société du Dix-Décembre* qu'il constitua comme sa garde rapprochée, une clique faite de rebuts de toutes les classes, et dont le gros fut le *Lumpenproletariat* parisien, le plus misérable et le plus, corrélativement, avili⁴⁴. Marx résume ainsi la configuration politique générale du coup d'État :

« L'influence politique des paysans parcellaires trouve, par conséquent, son ultime expression dans la subordination de la société au pouvoir exécutif »⁴⁵.

La tâche de Bonaparte allait être, au sortir du coup d'État « pleine de contradictions »⁴⁶ : défendre l'ordre bourgeois et l'ordre paysan déclinant est chose socio-économiquement antinomique, car il allait falloir veiller à la classe moyenne (industrie, commerce) qui était le rempart du premier, et veiller tout autant au second qu'à ce que le prolétariat ne se réveille

⁴³ Marx montre que la loi du 31 mai 1850 qui augmente drastiquement les conditions d'usage par les citoyens français de leur droit de vote, et qui consacre pour lui la fin de la république « sociale » que semblait incarner la république issue de 1848, entre alors dans son ère explicitement bourgeoisie et anti-prolétarienne, ère symbolisée par cette nouvelle abolition *de fait* du suffrage universel. Cette loi du 31 mai 1850, « le coup d'État de la bourgeoisie » fut selon Marx l'une des « nécessités de la lutte des classes », qui ouvrit alors au conflit entre le pouvoir législatif dorénavant purement bourgeois et l'exécutif bonapartiste : *18 Brumaire*, ch. IV, p. 238.

⁴⁴ Cf. Ch. V, p. 242, sur cette « Société du Dix-Décembre ».

⁴⁵ Ch. VII.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 311.

pas. Le second Empire, à partir du sacre de Bonaparte le 2 décembre 1852, a tenu une vingtaine d'années : cette stabilité peut, en ces circonstances, toujours paraître assez étonnante au vu des conditions et circonstances de sa naissance.

Etat et bureaucratie

Approfondissons maintenant le phénomène bureaucratique⁴⁷, qui fut à la fois la condition socio-politique et le mode de réalisation et de renforcement de la « représentativité » de Bonaparte. Lorsque celui-ci, dont une prérogative constitutionnelle était de nommer les ministères, cessa d'en constituer qui soient parlementaires (à partir du 1^{er} novembre 1849, où il démissionne le ministère Barrot-Falloux), la bourgeoisie perd le maniement du pouvoir exécutif. Deux passages du *18 Brumaire*⁴⁸ expriment la quintessence de celui-ci et sa substance bureaucratique en un style encore une fois percutant :

En France « le pouvoir exécutif dispose d'une armée de fonctionnaires de plus d'un demi-million de personnes et tient, par conséquent, constamment sous sa dépendance la plus absolue une quantité énorme d'intérêts et d'existences, où l'État enserme, contrôle, régleme, surveille et tient en tutelle la société civile, depuis ses manifestations d'existence les plus vastes jusqu'à ses mouvements les plus infimes, de ses modes d'existence les plus généraux jusqu'à la vie privée des individus, où ce corps parasite, grâce à la centralisation la plus extraordinaire, acquiert une omniprésence, une omniscience, une capacité de mouvement et un ressort accru, qui n'a d'analogue que l'état de dépendance absolue, la difformité incohérente du corps social »⁴⁹.

Cet « effroyable corps parasite, qui recouvre comme d'une membrane le corps de la société française et en bouche tous les pores, se constitua à l'époque de la monarchie absolue, au déclin de la féodalité, qu'il aida à renverser... La première Révolution française, qui se donna pour tâche de briser tous les pouvoirs indépendants, locaux, territoriaux, municipaux et provinciaux, pour créer l'unité civique de la nation, devait nécessairement développer l'œuvre commencée par la monarchie absolue : la centralisation, mais, en même temps aussi, l'étendue, les attributs et l'appareil du pouvoir gouvernemental. Napoléon acheva de perfectionner ce mécanisme d'État. La monarchie légitime et la monarchie de Juillet ne firent qu'y ajouter une plus grande division du travail, croissant au fur et à mesure que la division du travail, à l'intérieur de la société bourgeoise, créait de nouveaux groupes d'intérêts, et, par conséquent, un nouveau matériel pour l'administration d'État... La République parlementaire, enfin, se vit contrainte, dans sa lutte contre la révolution, de renforcer par ses mesures de répression les moyens d'action et la centralisation du pouvoir gouvernemental. Toutes les révolutions politiques n'ont fait que perfectionner cette machine, au lieu de la briser. [...]

Ce n'est que sous le second Bonaparte que l'État semble être devenu complètement indépendant. La machine d'État s'est si bien renforcée en face de la société qu'il lui suffit d'avoir à sa tête le chef de la société du Dix-Décembre, chevalier de fortune venu de l'étranger, élevé sur le pavois par une soldatesque ivre, achetée avec de l'eau-de-vie et du saucisson »⁵⁰.

Par cette genèse de la bureaucratie, Marx articule l'histoire immédiate du coup d'État à l'histoire sur la longue durée, et les fusionne par l'analyse conceptuelle de cette réalité politique très spécifique, dont le visage est celui d'un rouleau compresseur nivelant inéluctablement tout sur son passage, et, surtout, dont la base sous le second Bonaparte est la paysannerie parcellaire. En effet, l'autonomie relative de l'appareil d'État de la France de

⁴⁷ Phénomène par rapport auquel les analyses de Marx d'un côté, et de Tocqueville de l'autre, se rejoignent en partie. Voir aussi les débuts de la critique marxiste de la bureaucratie dans sa *Critique du droit politique hégélien*, Paris : Ed. 1975, p. 89-93 et suiv. L'essentiel à retenir, est que le phénomène bureaucratique n'est en rien une pathologie accidentelle des états capitalistes, mais au contraire, une forme consubstantielle de leurs histoires passées ou possibles. Cf. l'entrée « Bureaucratie » du *Dictionnaire critique du marxisme*, op. cit.

⁴⁸ *18 Brumaire*, aux ch. IV p. 226-7, et VII p. 298-9.

⁴⁹ Ch. IV p. 225.

⁵⁰ Ch. VII, p. 298-299.

Bonaparte, son immensité et sa pesanteur tentaculaire, de l'armée à l'administration, est décrite par Marx en relation directe à la paysannerie :

« La propriété parcellaire, par sa nature même, sert de base à une bureaucratie toute-puissante et innombrable. Elle crée sur toute la surface du pays l'égalité de niveau des rapports et des personnes et, par conséquent, la possibilité pour un pouvoir central d'exercer la même action sur tous les points de la masse ainsi formée. Elle anéantit les couches aristocratiques, intermédiaires, placées entre la masse du peuple et ce pouvoir central. Elle provoque, par conséquent, de toutes parts, l'intervention directe de ce pouvoir et l'ingérence de ses organes directs. »⁵¹

Où s'articulent donc enfin organiquement les analyses des classes, de l'État, de l'idéologie, organicité dont la réalité s'est avérée dans ce coup d'État, qui pour cette raison, devient authentiquement intelligible. Insistons encore une fois, pour terminer cette section, sur le fait que contrairement à ce que l'on pourrait croire, malgré la défaite *politique* de la bourgeoisie industrielle et foncière, de cette bourgeoisie *parlementaire*, face à cet exécutif pour un temps bonapartiste, cette bureaucratie n'est en rien incompatible avec la persistance de l'ordre bourgeois lui-même. Marx ne s'y est pas trompé. Certes la bourgeoisie a dû, pour contrer la dangerosité politique de son propre parlementarisme que le prolétariat retournait contre elle, nourrir cet ennemi politique conjoncturel.

« Mais *l'intérêt matériel* de la bourgeoisie française est précisément lié de façon très intime au maintien de cette machine gouvernementale vaste et compliquée. C'est là qu'elle case sa population superflue et complète sous forme d'appointements ce qu'elle ne peut encaisser sous forme de profits, d'intérêts, de rentes et d'honoraires »⁵².

Il n'est pas du tout étonnant, de ce fait, que Marx ait énoncé dans *le 18 Brumaire* une inflexion essentielle par rapport aux thèses du *Manifeste* de 1848, et même aux orientations encore schématiques des *Luttes de classe en France*. Cette radicalisation de la critique de l'appareil d'État, corps « parasitaire » consubstantiellement répressif et contre-révolutionnaire, l'amène à affirmer cette fois la nécessité de sa *destruction*, alors qu'il semblait possible, lors du *Manifeste*, de se réapproprier l'État bourgeois. Lénine insiste à juste titre dans *L'État et la révolution* sur ce décentrage⁵³ : il ne peut y avoir continuité entre les révolutions bourgeoises et la révolution prolétarienne, les structures de l'État bourgeois sont par soi antinomiques avec celles d'une société autre.

4. La Commune de 1871 : l'émergence d'une autre forme de démocratie, celle de la classe ouvrière

Retour sur un prélude : la répression de juin 1848

L'autoritarisme du coup d'Etat de 1851 ne tombe pas du ciel : par-delà les contradictions des fractions de la bourgeoisie, c'est bien la 2nde république elle-même qui en portait le germe, et la meilleure preuve de cette caractérisation, c'est le fait que dans la foulée de la révolution de février 1848, juin 1848 verra bien l'Etat bourgeois, alors officiellement « libéral », se déchaîner contre les prolétaires insurgés, anticipant le massacre des communards de mai 1871.

⁵¹ Cf. Ch. VII p. 306-307.

⁵² Ch. IV p. 226.

⁵³ Lénine, *L'État et la révolution*, *op. cit.*, Ch. II « L'État et la révolution. L'expérience des années 1848-1851 » p. 35 et suiv.

Le soulèvement de février 1848 s'est mené au nom de la « République sociale » contre la monarchie, au travers d'une unité entre la bourgeoisie et le prolétariat. Le processus de février à juin, et l'insurrection de juin, ont reflété non seulement l'exacerbation des antagonismes d'intérêts entre des classes aux contours encore partiellement mal définis, mais surtout, ont mis au cœur de la réalité le rôle de la police et de l'armée telles qu'elles fonctionnent dans une démocratie bourgeoise, fût-elle naissante à l'image d'un capitalisme encore tout jeune à cette période. Le printemps 1848 va voir émerger une tension croissante entre les partisans d'une poursuite du processus révolutionnaire et de la concrétisation des aspirations à l'égalité, ou du moins d'une réalisation concrète des revendications ouvrières, et les partisans plus légalistes d'une nouvelle constitution, tout particulièrement les franges libérale de la bourgeoisie.

« Les ouvriers n'avaient plus le choix : il leur fallait ou mourir de faim ou engager la lutte. Ils répondirent, le 22 juin, par la formidable insurrection où fut livrée la première grande bataille entre les deux classes qui divisent la société moderne. C'était une lutte pour le maintien ou l'anéantissement de l'ordre bourgeois. Le voile qui cachait la République se déchirait. [...] On sait que les ouvriers, avec un courage et un génie sans exemple, sans chefs, sans plan commun, sans ressources, pour la plupart manquant d'armes, tinrent en échec cinq jours durant l'armée, la garde mobile, la garde nationale de Paris ainsi que la garde nationale qui afflua de la province. On sait que la bourgeoisie se dédommagea de ses trames mortelles par une brutalité inouïe et massacra plus de 3 000 prisonniers [par l'armée du général Cavaignac]. »⁵⁴

Cela, sans compter les emprisonnements, les déportations, etc. : véritable *guerre d'extermination consciente* précisera Engels dès 1848, même s'il dira plus tard, dans l'Introduction de 1891 à *La guerre civile en France*, qu'en comparaison des 30000 morts à Paris de 1871, « 1848 ne fut encore qu'un jeu d'enfant comparé à la rage de la bourgeoisie de 1871 ». La leçon d'ensemble est cependant claire :

« *La révolution de février* fut la *belle* révolution, la révolution de la sympathie générale, parce que les contradictions (entre la bourgeoisie et le peuple) qui éclatèrent en elle contre la royauté, n'étaient pas encore développées et demeuraient en sommeil [...] *La révolution de juin* est laide ; c'est la révolution repoussante, parce que la réalité a pris la place des mots, parce que la République a démasqué la tête même du monstre en lui arrachant la couronne qui la protégeait et la cachait. »⁵⁵

Deux leçons

Revenons donc sur les deux enseignements de la Commune : celui tiré de son *existence*, et celui tiré de son *échec*. Concernant le second, pour Marx, sa chute est due à deux erreurs tactiques et stratégiques majeures indique-t-il à Kugelmann dans la lettre du 12 avril 1871 déjà citée (*Inventer l'inconnu*, p. 254) : d'une part sa trop grande « magnanimité », elle n'a pas marché sur Versailles pour écraser l'armée gouvernementale quand elle se replia de Bordeaux, et lui a donc donné les moyens de s'organiser : or l'expérience de 1848 aurait dû permettre de ne pas reconduire cette erreur. D'autre part, le Comité Central (de la Garde Nationale avant tout), a abandonné *trop tôt* le pouvoir au profit de la Commune, ce qui a favorisé la dispersion, le manque de cohésion, et contribua de façon déterminante à la défaite militaire de la fin mai 1871. *Double manque de détermination et de lucidité, donc, sur la nécessité de coordonner de façon centralisée les forces militaires, et tout simplement, de*

⁵⁴ *Les luttes de classes en France*, chap. I « De février à juin 1848 »

⁵⁵ *La nouvelle Gazette Rhénane*, « La révolution de juin », 29 juin 1848.

les utiliser, bref, un manque de centralisation et d'autorité, ce que la citation d'Engels du début du chapitre a résumé.

Mais pour bien mesurer les contrastes de cet appel à l'autorité, il faut revenir sur le premier enseignement. La Commune fut d'abord et avant une « révolution ouvrière », une « révolution prolétarienne » (*La Guerre civile en France*, p.143). La résistance et le siège furent d'abord les conditions de sa naissance, et « C'est cet état de fait qu'il s'agissait maintenant [au 18 mars] de transformer en institution durable » (Ibid., p. 155). Pourquoi ? Son « véritable secret » ?

« C'était essentiellement un *gouvernement de la classe ouvrière*, le résultat de la lutte de la classe des producteurs contre la classe des appropriateurs, la forme politique enfin trouvée qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail », visant « l'expropriation des appropriateurs » (Ibid., p. 160 ; cf. *Capital*, I, p. 856).

On a vu que la plus grande mesure de la Commune fut « son existence et son action » et qu'elle n'eut pas d'« idéal abstrait » à proposer ou imposer. Elle a incarné et expérimenté les conditions structurelles d'une démocratie *réelle*, sous la forme d'une série de mesures qui furent les suivantes : la suppression de l'armée permanente au profit du *peuple en armes* ; l'élection au suffrage universel de conseillers municipaux responsables et révocables en permanence ; le dépouillement de la police de tous ses attributs politiques, ses agents devenant eux aussi responsables et révocables comme tous les autres fonctionnaires de toutes les autres administrations ; l'imposition d'un salaire d'ouvrier pour tout membre de la fonction publique ; la destruction de l'appareil spirituel et religieux, c'est-à-dire concrètement la dissolution et l'expropriation des églises, la gratuité des établissements d'instruction débarrassés d'ingérences étatiques et religieuses, l'abolition de la « feinte indépendance » des magistrats, devenus, comme tous les élus, responsables et révocables ; enfin, selon le principe de la délégation du local au national, chaque représentant, incarnant la nation toute entière au travers de l'exercice des pouvoirs qui lui sont délégués par cette commune, est soumis au *mandat impératif*, il est *pur délégué* et soumis aux décisions collectives dont il n'est que le messenger.

La « commune » est par là le prototype du *conseil*, du *soviet* : forme politique de toute *association*, rurale comme urbaine, se réappropriant le suffrage universel comme outil à la fois « représentatif » et *antiparlementariste* « du peuple constitué en communes » (Ibid., p 57). Lieu de toutes les décisions, qu'elles soient *politiques* ou *économiques* en particulier, elle fut donc double pouvoir d'organisation de la production et pouvoir d'Etat par lequel la séparation entre Etat et société d'un côté, politique et économie, et la séparation entre les travailleurs et ce pouvoir d'Etat, furent abolis. Ce que Marx résume en deux temps : la commune est « corps agissant, exécutif et législatif à la fois » (Ibid., p. 155), et surtout, « forme politique tout à fait susceptible d'expansion » (Ibid., p. 159), *expansive* tout simplement parce que la réalité démocratique de son fonctionnement ne saurait être enfermée par avance dans des formes institutionnelles rigides quelles qu'elles soient. C'est en ce sens le plus aigu que se résume le fait que dans le marxisme l'analyse scientifique et le combat contre le pouvoir économique et l'Etat bourgeois, en eux-mêmes indissociables, ouvrent dialectiquement, conformément à la « stratégie dialectique » présentée en fin de partie I, à la théorisation pratique et l'effort de création historique, dans et par l'expérience révolutionnaire de la « dictature du prolétariat », une nouvelle forme historique de démocratie, soit, une version concrète de ce que le jeune Marx avait élaboré derrière la formule de la démocratie comme « énigme résolue de toutes les constitutions » trois décennies plus tôt.

IV. Lénine 1917. Dictature du prolétariat vs Etat bourgeois

L'*Etat et la révolution* que Lénine écrit en 1917 systématise, dans le prolongement de Marx, l'idée de dictature du Prolétariat comme configuration politique transitoire nécessitée de ce destin à venir. Mais, outil de *l'abolition* de l'Etat bourgeois, celle-ci doit cependant être dès le début un *anti-Etat* tendu vers son propre dépérissement et au dépérissement de l'Etat en général. Une thèse fondamentale issue de Marx et Engels est que le pouvoir d'Etat reste le pouvoir politique *d'une seule classe* (toute alliance de classes ne pouvant que reposer sur une identité des intérêts principaux), et même les « Etats-providence » du XX^e siècle et leurs politiques sociales ne vont pas à l'encontre de cette thèse même s'ils l'opacifient : on le verra au prochain chapitre. Ce pouvoir d'Etat de la classe dominante ne peut exister et se maintenir qu'en se matérialisant dans un *appareil* d'Etat que la révolution, afin que le prolétariat exerce transitoirement réellement le pouvoir politique, doit détruire. *Autrement dit conquérir le pouvoir politique à soi seul ne saurait être l'objectif : ce n'est ni le seul objectif, ni même le principal. Mais c'est une condition nécessaire.* Ce qui fait que le problème du pouvoir ne se réduit pas à une question « tactique » : c'est donc une grossière erreur que de rabattre l'idée de « gouvernement » prolétarien sur celle de pouvoir d'Etat.

Quant à l'idée de « dictature » elle-même, elle est à comprendre en deux temps principaux. (a) Puisque le pouvoir politique *ne se partage pas*, est aux mains d'une seule classe, il implique sa *dépossession* chez les classes antagonistes. (b) Mais cette dictature n'est pas régime autoritaire ou autoritariste reposant sur l'arbitraire, n'est pas captation tyrannique du pouvoir par une minorité au profit d'intérêts minoritaires, au détriment d'une majorité : c'est au contraire la dictature de *l'immense majorité*, celle des travailleurs, sur la minorité des propriétaires capitalistes des moyens de production. C'est donc un *régime d'exception transitoire et sous conditions*, et c'est cela que désignait le terme « dictature » dans l'antiquité romaine, à l'opposé de sa signification contemporaine.

1. Lénine contre le « révisionnisme », ou le lien indissociable entre lutte des classes et stratégie de pouvoir

L'un des combats récurrents de Lénine⁵⁶ est celui contre le « révisionnisme », opération qui consiste à « réviser », « rectifier », à déclarer « périmé » ou « inadapté » des pans plus ou moins importants du marxisme, et ainsi le réécrire avec un ton et une saveur bien plus politiquement ou culturellement acceptables, dans la mesure où, en réalité, la fonction de l'opération est de justifier, derrière un type d'arguments dans le principe audible ou crédible dans son ordre, le renoncement à l'objectif du combat révolutionnaire et de l'abolition de la

⁵⁶ *Œuvres* XXIII, p. 323-371. Pour les textes de Lénine, on donne sauf mention contraire, soit directement la référence aux *Œuvres* (complètes), Paris-Moscou, Ed. Sociales-Ed. du Progrès, 1975, soit entre crochets lorsque l'édition utilisée est celle des *Œuvres Choiesies*, en 3 tomes, Moscou, Ed. du Progrès, 1968. Voir aussi S. Žižek, *Revolution at the Gates. Selection of Writings from February to October 1917*, London, Verso, 2007, ainsi que N. Harding, *Lenin's Political Thought : Theory and Practice in the Democratic and Socialist Revolutions*, Durham-London, Duke University Press, 2009. Le recueil d'extraits de textes de Lénine, de 1894 à 1923, de P. Kessel, *Le Prolétariat et sa dictature*, Paris, Editions Sociales / UGE (coll. 10/18), 1970, sera très utile.

société de classes, au profit d'une « adaptation » aux nécessités des nouvelles conjonctures⁵⁷. A partir de 1914 et du cataclysme de la guerre mondiale, le « révisionnisme » des têtes pensantes de la II^{ème} Internationale éclate en pleine lumière pour Lénine, et c'est cette Internationale elle-même qui s'effondre, après avoir sacrifié les intérêts de la classe ouvrière internationale au militarisme, au bellicisme, au nationalisme, et à la collaboration avec les bourgeoisies derrière les « unions sacrées » de l'été 1914. Sa « faillite »⁵⁸ est alors celle de l'ensemble du mouvement socialiste et ouvrier d'Europe⁵⁹, et son orthodoxie théorique, celle de Kautsky. Bien que le terme soit initialement celui-là même que Bernstein avait donné à sa refonte partielle de la théorie économique de Marx, il désigne sous la plume de Lénine, à partir de 1914 en tous cas, la vision très évolutionniste, assez mécanisante de l'histoire, flanquée d'un matérialisme assez vulgaire, dont l'attentisme politique conduire ses protagonistes à soutenir, positions réformistes et parlementaristes plus ou moins droitières à l'appui, l'effort de guerre, par exemple le Kaiser en Allemagne, le Tsar en Russie – dans ces contextes « d'unions sacrées » dont Lénine peine à croire, quand il apprend le ralliement de la quasi-totalité des partis socio-démocrates d'Europe, que ce n'est pas une mauvaise blague.

La guerre de 1914, qui va bouleverser toutes les sphères de la société, toutes les classes sociales, toutes les représentations du monde, va produire chez Lénine une forme de distanciation par laquelle, dans son exil suisse à partir de 1914, il va prendre la mesure de la crise proprement *épistémique* que la théorie révolutionnaire est en train de subir, et de la nécessité de faire un bilan et un réexamen de fond « du » marxisme. La rupture historique va chez lui s'accomplir en rupture conceptuelle, **au travers d'un « retour » à Marx, à Engels, à Hegel aussi, remise à plat philosophique, économique, stratégique-politique, bref, entreprise de révision totale que Lénine entamée à l'été 1914, et dont *L'Etat et la révolution* sera le dernier acte théorique d'ampleur en septembre 1917.**

Quand Lénine « révisé » le marxisme, c'est cette fois pour en *réinventer* la dynamique, le recommencer, revenir à ce qui en fait le noyau théorico-stratégique : l'unité de la science et de la révolution, et le noyau du noyau, la dialectique – raison pour laquelle il « lit Hegel en matérialiste » comme en témoignent ses *Cahiers philosophiques* de 1914-1915. La « révision » est ici truisme, ou évidence, pour reprendre le mot de Sartre : le marxisme comme pensée et pratique vivante fait corps avec le monde qui l'a fait naître et sur laquelle il se retourne pour en lire les déchirures et en expulser les possibles. Cette révision est vitale, elle fait corps avec la praxis théorique et politique historiquement déterminée qui doit se mettre au diapason des glissements tels et tels, fussent-ils infinitésimaux, de la société. Révision *contre* « révisionnisme » résumera-t-on.

⁵⁷ Cf. *Marxisme et révisionnisme*, 1908, *OEuvres choisies*, t. 1 [OEuvres XV p. 23-34], p. 63-70. Voir les notices détaillées « Révisionnisme » et « Opportunisme » du *Dictionnaire critique du marxisme*, sous la dir. de G. Labica & G. Bensussan, Paris, Puf, 2nde éd. 1985.

⁵⁸ 6 Le terme provient du texte *La guerre et la social-démocratie russe*, septembre-octobre 1914, *OEuvres choisies*, t. 1 [OEuvres XXI p. 19-28], p. 637-645.

⁵⁹ La première « Association Internationale des Travailleurs » fut fondée à Londres en 1864 par Marx et Engels notamment. La division entre marxistes et anarchistes (Bakouninistes tout particulièrement) amène à sa dislocation en 1872. La « Seconde », dite Internationale Ouvrière ou encore Socialiste, naît en 1889. A partir du début du 20^{ème} siècle, sa référence fondatrice au marxisme est contrecarrée par une aile « réformiste » défendant le parlementarisme. L'opposition à la guerre conduit certains de ses membres, dorénavant qualifiés de « communistes » par les socialistes, à l'exclusion (ainsi Luxembourg et Liebknecht en Allemagne). La visibilité de sa faillite politique date de cette époque, mais l'intégration des directions social-démocrates à la société de classes et l'arsenal théorique « révisionniste » qui allait avec datent de bien plus longtemps, et ont évidemment préparé le terrain. La III^{ème} Internationale sera fondée par les bolchéviks en 1919.

Mais une troisième forme de révisionnisme politico-historique attaque depuis longtemps les révolutions française et russe avec la même orientation : la « terreur » robespierriste comme le bureaucratisme totalitaire du bolchévisme soviétique ne sont pas des « déviations » ou des phénomènes contingents par rapport à une lutte révolutionnaire dont on pourrait, par distinction, reconnaître éventuellement la légitimité, du moins le caractère « compréhensible » (la misère, l'exclusion des pauvres de la politique, bref, le caractère structurellement violent, oppresseur de telle société, gouvernée par tel type d'Etat, à telle période de l'histoire, etc.). Ils font corps avec l'intention révolutionnaire elle-même. Assimilant révolution à terrorisme, terrorisme à barbarie, passant sous silence les violences structurelles et les barbaries ponctuelles commises par les oligarchies du Capital en place (entre autres au nom de la démocratie), la stratégie consiste toujours à condamner 1789 et la Convention montagnarde, aussi bien que 1917, comme projets par essence criminels⁶⁰. Une éthique soigneusement pesée de la « responsabilité » seule, délivrée de la propension pathologique des éthiques de la « conviction », permet seule dès lors d'éviter l'apocalypse, et de parfaire le mieux possible la seule forme d'organisation sociale et politique porteuse d'abondance et de paix, symbolisée par la démocratie représentative, celle de la liberté mercantile.

Ce type de révisionnisme est l'arsenal théorique de pas mal de nos démocrates représentatifs-libéraux, même s'ils n'oseraient tous l'assumer. En tous cas, tous comme un seul homme de conclure au *mal politique* : tout manquement de l'Autre – révolutionnaire-terroriste – justifie qu'on l'abatte *par tous les moyens*, puisqu'il n'y pas de gant à prendre avec la barbarie, dont le cycle révolutionnaire 1789-1917 a témoigné qu'il en était consubstantiellement producteur⁶¹. Ce révisionnisme là est le cousin décomplexé du premier : *revenir* à Marx, Engels, Hegel, pour Lénine, c'est se donner les moyens de lutter contre les deux, aussi âprement que besoin. La question n'est pas de nier tout ce qui peut ou a pu être commis « au nom de la révolution » en 1792-1794, à partir de l'hiver 1917-1918. Il convient ni de minimiser les contextes dans lesquels ces « déviations » et revirements advinrent, ni de les surdéterminer abusivement, au risque de manquer le problème théorique et pratique majeur auquel tout phénomène révolutionnaire est amené à être confronté, quel que soit le contexte singulier – et même si ce contexte ne peut manquer à chaque fois de distribuer des cartes nouvelles et même des règles nouvelles – : *l'exercice du pouvoir politique*⁶², et l'usage des moyens nécessaires à la refonte des rapports sociaux et économiques que ce pouvoir organise, gouverne ou administre, face à ses anciens détenteurs qui n'hésitent jamais à utiliser tous les moyens possibles pour le retrouver.

L'Etat et la révolution : enjeux d'un texte plongé au cœur de 1917

« Il est plus agréable et plus utile de faire l'expérience d'une révolution que d'écrire à son sujet »
Lénine

⁶⁰ L'accusation de « terrorisme » est née après 1789 chez la bourgeoisie thermidorienne dans la dernière période de la Convention, après la chute de Robespierre, pour criminaliser et exclure du politique légitime jacobins et sans-culottes, qui avaient usé de moyens violents pour contrer ou abattre l'ordre aristocratique-proprétaire.

⁶¹ Cf. Marc Ferro, Préface à la seconde édition de *La révolution de 1917*, Paris, Albin Michel (coll. Bibliothèque de l'Evolution de l'Humanité), 1967-1976, éd. 1996, p. I-IV.

⁶² *Sur la dualité du pouvoir*, 9 avril 1917, *OEuvres choisies*, t. 2 [OEuvres XXIV p. 28-31], p. 40.

Méditant tout autant que Marx sur l'expérience et cette défaite de 1871, mais aussi sur l'effroyable guerre impérialiste qui torture l'Europe depuis 1914, Lénine s'efforce de plus dans *L'Etat et la révolution* de clarifier au plan théorique l'expérience que la Russie est train de vivre, et dont il est un acteur central. Elle vient de faire tomber le tsar et son gouvernement provisoire incarne ses contrastes. La fragilité de ce dernier se révèle à son incapacité de sortir de la situation de dualité de pouvoir qui l'oppose aux soviets nés de février. Lénine s'efforce de systématiser au plan tactique et stratégique les contrastes de cette situation historique, que Marx anticipait comme avenir possible, mais que lui voit se dérouler sous ses yeux. Cette réalité est façonnée par la tension entre la forme des conseils autogérés de façon plus ou moins spontanée, et l'urgence qui se dégage de les coordonner efficacement, avec une certaine rigueur, en vue de la victoire définitive du prolétariat. L'œuvre du parti bolchévique sera jusqu'à l'insurrection octobre de pousser les soviets à s'organiser en ce sens, et les soviets « bolchévisés » incarneront au seuil d'octobre cette improbable synthèse, ce compromis par définition précaire, qui après octobre deviendra le destin de toute la Russie.

L'Etat et la révolution est l'un de ce textes, à l'image du *Manifeste* de 1848, qui ont fait l'histoire, à la fois parce qu'ils constituent des interventions théoriques et politiques construites comme telles, et parce que la variété de leurs réceptions ou réappropriations ont contribué de façon majeure à la physionomie bigarrée du mouvement ouvrier. Dit autrement ce qui caractérise ce texte, du fait qu'il ait été l'objet d'une multiplicité de réceptions, c'est le fait qu'il soit devenu une cible majeure des attaques incessantes depuis sa publication contre le léninisme, le marxisme, le stalinisme, le communisme, tous mis dans le même panier de l'axe maléfique du despotisme mortifère d'intentions foncièrement liberticides. Cela fait longtemps que « Lénine » concentre jusqu'en son nom et sa personne tous les méfaits du « socialisme réalisé », tous les méfaits de « la » révolution, trônant ainsi avec Robespierre à la première place du classement des théoriciens et praticiens de la terreur. *L'Etat et la révolution*, plus même encore que *Que faire ?*, est donc depuis la révolution russe l'objet d'un double recouvrement canonique : canonisé par le stalinisme comme l'une des bibles de l'URSS, canonisé dans le « monde libre », en partie justement en réaction contre ce devenir-stalinien, comme le type même de l'œuvre à brûler. Recouvert par de larges et épaisses couches d'une histoire qui a trouvé une première fin en 1989, et une vingtaine d'années après la chute de l'URSS, il ne peut être que bénéfique pour tout entendement historique un peu sérieux de revenir aujourd'hui au geste théorique et pratique d'une certaine façon « inaugural » que ce texte exprime, concentre et à la fois *constitue*.

En raison du mandat d'arrêt délivré contre lui le 7 juillet par Kerenski, d'abord installé clandestinement près du lac Razliv, puis exilé en Finlande, Lénine rédige à partir d'août *L'Etat et la révolution*, sur la base d'un ensemble foisonnant d'études conceptuelles et de recherches empiriques débutées lors de l'exil russe d'après août 1914, ensemble dont le *Cahier bleu*⁶³ constitue la première articulation, cahier qu'il avait réussi à se faire rapporter en Finlande. Ce dernier, rédigé de janvier à fin février / début mars 1917, jusqu'au retour de Lénine en Russie, aura pour première traduction politique les « Thèses d'avril », est manifestement dominé par la nécessité de distinguer théoriquement la position marxiste d'une part de celle des anarchistes au sujet de « l'abolition » de l'Etat, d'autre part de celle

⁶³ V. I. Lénine, *Le cahier bleu (Le marxisme quant à l'Etat)*, introduction et notes de G. Labica, tr. du russe par B. Lafite, Paris, Complexes (coll. « dialectiques »), 1977.

des opportunistes relativement à leurs positions ambiguës voire confuses au sujet de son « usage ». *L'Etat et la révolution* va systématiser ces recherches en les articulant aux premières leçons de la période d'avril-juillet.

Ce texte donc est une spirale : il fait retour aux pères fondateurs – Marx et Engels – sur la question de l'Etat, et de la révolution, à un niveau « supérieur », du moins autre (autre époque, autre lieu, autre singularité nationale), c'est-à-dire au moment où le capitalisme mondial a dévoilé à l'envi son caractère *total, totalisant* – totalitaire, dans et par la crise impérialiste dont la guerre déclenchée en 1914 est l'accomplissement. L'articulation de la spécificité russe et la guerre impérialiste donnent une première clé pour la compréhension et l'usage de fait Lénine des textes, donc « fondateurs », en ce que ce « retour aux sources » n'en est tout simplement pas un : le texte concentre un effort de réactivation d'une geste théorico-politique dont l'urgence est directement issue du traumatisme de la première guerre mondiale. On verra plus bas certaines lignes de continuité et de rupture avec les textes antérieurs (1899, 1902 en particulier), mais ce qu'il faut d'abord noter, c'est le rôle capital de 1914-1918 : d'un même mouvement, ou plutôt, *au même moment et avec la même volonté de réactivation*, Lénine va à la fois revenir à Hegel et à la dialectique, par la lecture singulière de son texte « le plus idéaliste » (*La Science de la Logique*, dans les *Cahiers philosophiques* rédigés en 1914-1915), avec *L'impérialisme. Stade suprême du Capitalisme*, qu'il écrit en 1916 et publie en 1917, et enfin les recherches du *Cahier bleu* qui prendront forme dans *l'Etat et la révolution* lors de l'été 1917.

Cette triple orientation : philosophique, économique, historico-politique, n'est qu'un même mouvement de totalisation exigée par le caractère *total* de cette guerre sans précédent. Ce que Lénine met en branle, c'est donc une opération théorique majeure au sein de laquelle sont coextensifs la dialectique retrouvée, la totalité de l'impérialisme comme processus economicopolitique, l'Etat au sein de ce processus, et l'interprétation de ce processus selon une représentation de l'histoire convoquant à la fois la question du devenir des contradictions du capitalisme, et la révolution en tant que « but final » *en cours d'actualisation* du socialisme, opération « théorique » systématiquement réfléchi, fort logiquement, dans les termes du problème entre théorie et pratique, théorie et stratégie, selon un fil directeur de tout le parcours de Lénine, celui de l'organisation de la lutte ouvrière. Or mettre l'accent sur l'extrême singularité de ce *texte* qu'est *L'Etat et la révolution*, c'est déjà marquer que son statut « épistémique » (l'autre singularité étant celle des *Cahiers philosophiques*) est pluriel. Pour nombre de lecteurs, Lénine est censé avoir « abandonné » la philosophie depuis lesdits *Cahiers*. Quelle est donc la nature de ce texte ?

Descriptivement c'est un récapitulatif théorique des positions clés des fondateurs du marxisme, réutilisé dans le contexte de la lutte contre les révisionnismes théoriques et opportunistes politiques afférents, qui grèvent l'élaboration en Russie, et dans tout le mouvement socialiste européen, de l'organisation politique qui sera apte à faire cette révolution dans le cadre national russe *et* dans la perspective de la révolution mondiale. Bilan : un texte *sur* la révolution, *entre* deux révolutions (février 1917, octobre 1917), et *pour* cette révolution, de la part d'un de ses/de son artisan(s) majeur(s). Un texte donc éminemment *stratégique et tactique*, c'est-à-dire de théorie immédiatement pratique, à la fois comme son expression conceptuelle, *et comme intervention*. Dans *Que faire ?* Lénine se réfère à ce qu'Engels avait écrit en 1874 sur la « lutte théorique » : pour Engels, il existe

trois formes de luttes *de même enjeu* : économique, politique et *théorique*. Ce qui soulevait, et avec Lénine accentuée immédiatement la difficulté, du *problème du statut de la théorie* comme art de *penser les situations en situation*.

Lénine revient en Russie en avril 1917, et après la crise qui court d'avril à juin, est en exil forcé pendant l'été. Il écrit l'Etat et la révolution en août-septembre, reprenant et développe de façon systématique la complexité des lignes tactiques en fonction des forces et de la situation en présence, en particulier, dans une âpre contre les « révisionnistes » et les « opportunistes » dont la II^{ème} Internationale était le pré carré en « faillite » à ses yeux depuis 1914. La justification immédiate du texte est ce combat contre les tendances opportunistes et révisionnistes, sous la forme de ce qu'il appelle notamment le « social-chauvinisme », qui ont dénaturé le marxisme « de Marx » et l'ont transformé en bannière légitimant la soumission de fait des partis socialistes aux bourgeoisies et Etats nationaux, jusqu'à les amener à soutenir soit carrément des positions réformistes, soit, sous la bannière pourtant marxiste, le soutien à l'effort de guerre, par le vote des crédits de guerre, par exemple le parti social-démocrate auprès du Kaiser en Allemagne, ou encore les plékhanoviens auprès du gouvernement tsariste. Mais déconstruire les préjugés opportunistes, avec Kautsky, responsable majeur de la II^{ème} Internationale, comme cible principale, c'est du même mouvement pour Lénine rappeler de façon systématique les leçons historiques et conceptuelles de Marx et d'Engels sur la question.

Le résultat est la production d'un exposé doctrinaire identifiant les positions clés qui pourront être singularisées, en termes tactiques et stratégiques, sur le cas russe, en particulier par distinction d'avec les courants anarchistes qui, pour n'être eux pas révisionnistes, ne se mettent pas à la hauteur de la nature et des spécificités du processus révolutionnaire.

L'essentiel pour Lénine dans le **CHAPITRE I**, après avoir rappelé la thèse principale, *Anti-Dühring* et *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat* d'Engels à l'appui, selon laquelle l'Etat est toujours l'expression et l'organisation de l'antagonisme de classes, c'est de poser la *destruction* dudit Etat comme élément constitutif du processus révolutionnaire, et à partir de ce saut « qualitatif », conceptualiser le processus de réorganisation de la production, de la société et du politique, et surtout la temporalité spécifique et les étapes éventuellement anticipables de cette réorganisation.

Les **CHAPITRES II A IV** procèdent selon ce fil conducteur à la relecture des textes majeurs de Marx et d'Engels consacrés d'une part à la révolution de 1848 et au coup d'Etat de Louis Bonaparte du 2 décembre 1851 (*Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*), ensuite à la Commune de Paris de 1871 (*La guerre civile en France*). En particulier c'est le concept de dictature du prolétariat mis en miroir de l'expérience de la Commune de Paris qui est emblématique de toutes les difficultés déjà abordées.

Sur la question de l'Etat, l'injonction essentielle est la suivante : « briser la machine d'Etat », formule de Marx dans le *18 Brumaire*, qui constitue le leitmotiv de Lénine, c'est l'abolir comme forme séparée du politique et de la société : pour autant, « ce bris » n'a rien de simple. Ce qui anime Lénine, c'est donc tout particulièrement le souci de clarifier au mieux les termes d'*abolition*, de *dépérissement*, d'*extinction*, etc., conceptualité qui dès l'époque – et aujourd'hui encore plus – était aussi familière que singulièrement affectée d'un

flou général propice, justement, aux vœux pieux (naïfs ou complices) des révisionnistes, et au maximalisme anarchiste.

Le **CHAPITRE V** revient, chose essentielle, sur les « bases économiques » de l'extinction de l'Etat et sur la question de la démocratie comme processus, et déroule une argumentation sur la question corrélative de la « transition » entre le moment de « l'organisation du prolétariat en classe dominante » (formule reprise du *Manifeste*) et de la dictature du prolétariat comme dictature *contre la bourgeoisie*, et celui du « communisme ». Lénine fait alors une lecture de la distinction opérée par Marx dans la *Critique du programme de Gotha*¹⁶ entre les « deux phases », dites du « socialisme » puis du communisme, lequel coïnciderait avec l'abolition définitive de toute forme étatique au profit d'une identification du social et du politique. Cette lecture a favorisé ensuite pas mal de visions « stadistes » ou « étapistes » du processus révolutionnaire, le plus souvent mécanistes et déterministes, visions qui ont oblitéré à la fois la complexité du propos de Marx, en général et dans ce texte, sur cette question, et ensuite servi de justification au tournant stalinien de l'URSS et de l'étau afférent dans lequel furent enfermés les organisations ouvrières dans le monde entier.

Le **CHAPITRE VI**, enfin, revient sur des confrontations entre les différentes formes de révisionnisme et d'anarchisme, pour ouvrir à un VII^{ème} chapitre au sujet duquel il consigne la chose suivante dans la postface de la première édition du livre le 30 novembre 1917 – et pour cause :

« Mais, en dehors du titre, je n'ai pas eu le temps d'écrire une seule ligne de ce chapitre, "empêché" que je fus par la crise politique qui a marqué la veille de la Révolution d'Octobre 1917. On ne peut que se réjouir d'un tel "empêchement". Mais le second fascicule de cette brochure (consacré à *L'expérience des révolutions russes de 1905 et 1907*) devra sans doute être remis à beaucoup plus tard ; il est plus agréable et plus utile de faire l'« expérience d'une révolution » que d'écrire à son sujet ».

Une belle formule de G. Labica dans sa présentation du *Cahier Bleu*, souvent reprise, est qu'en octobre 1917, rencontre du discours et du réel, ce texte s'« inachève »¹⁸, de même pourrait-on dire qu'il s'est *inactualisé*. Formule para-dialectique qui nous amènera finalement à la question absolument essentielle, et pour le marxisme, et pour Lénine en particulier, et pour nous aujourd'hui : la dialectique.

Mais ce sur quoi nous souhaitons nous attarder essentiellement dans cette présentation, c'est sur le concept de « dictature du prolétariat », qui condense, concentre en lui tous les angles d'attaque, théoriques et historiques, de *L'Etat et la révolution*, à la fois dans ce qu'il dit, dans ce qu'il « fait », et dans ce qui adviendra à suite, après l'insurrection d'octobre.

L'Etat : « produit de contradictions de classes inconciliables »

Le cœur du texte consiste à tirer toutes les implications, sur la base de la genèse historique de l'Etat moderne à partir des formes de dominations qui ont émergé dans les modes de productions antérieurs, de cette idée selon laquelle loin d'être au-dessus de la mêlée, l'Etat est toujours juge et partie, en dernière instance son noyau dur, comme disait Engels, est d'être un « *détachement d'hommes armés* » au service du maintien de cette division en classes. Ainsi qu'il le formule dans un texte de 1919 « De l'Etat »⁶⁴ :

⁶⁴ <https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1919/07/19190711.htm>

« L'Etat est une machine qui permet à une classe d'en opprimer une autre, une machine destinée à maintenir dans la sujétion d'une classe toutes les autres classes qui en dépendent. Cette machine revêt différentes formes. Dans l'Etat esclavagiste, nous avons la monarchie, la république aristocratique, ou même la république démocratique. En réalité, si la forme de gouvernement variait à l'extrême, le fond ne changeait pas : les esclaves n'avaient aucun droit et restaient une classe opprimée, ils n'étaient pas considérés comme des êtres humains. Il en va de même dans l'Etat féodal. »

Faut-il se dire que cela ne conserve que des formes archaïques, inexistantes aujourd'hui, de l'Etat ? Non répond Lénine, selon l'argumentation suivante :

« Pour comprendre la lutte engagée contre le capital mondial, pour comprendre la nature de l'Etat capitaliste, il faut se rappeler que celui-ci, lorsqu'il se dressait contre la féodalité, allait au combat sous le mot d'ordre de liberté. L'abolition du servage, c'était la liberté pour les représentants de l'Etat capitaliste ; elle leur était avantageuse dans la mesure où, le servage disparu, les paysans pouvaient posséder en toute propriété la terre qu'ils avaient rachetée, ou le lot qu'ils avaient acquis au temps où ils payaient redevance, ce qui importait peu à l'Etat : il protégeait toute propriété, quelle qu'en fût l'origine, puisqu'il reposait sur la propriété privée. Les paysans devenaient des propriétaires dans tous les Etats civilisés modernes. L'Etat protégeait aussi la propriété privée là où le propriétaire remettait une partie de ses terres au paysan ; celui-ci devait dédommager le propriétaire par voie de rachat, à prix d'argent. En somme, l'Etat déclarait qu'il conserverait, pleine et entière, la propriété privée, à laquelle il accordait tout son appui, toute sa protection. L'Etat reconnaissait cette propriété en faveur de tout marchand, industriel ou fabricant. Et cette société, fondée sur la propriété privée, sur le pouvoir du capital, sur la subordination complète de tous les ouvriers et des masses paysannes laborieuses pauvres, cette société, dis-je, proclamait que sa domination était fondée sur la liberté. Luttant contre le servage, elle déclarait libre toute propriété et elle était particulièrement fière que l'Etat eût, soi-disant, cessé d'être un Etat de classe.

Or, l'Etat demeurait une machine qui aide les capitalistes à assujettir la paysannerie pauvre et la classe ouvrière ; mais extérieurement, il est libre. Il proclame le suffrage universel, déclare par la bouche de ses zéloteurs, de ses avocats, de ses savants et de ses philosophes, qu'il n'est pas un Etat de classe. Même aujourd'hui, quand les Républiques socialistes soviétiques ont engagé la lutte contre lui, ils nous accusent de violer la liberté, d'édifier un Etat fondé sur la contrainte, sur la répression des uns par les autres, alors qu'ils représenteraient, eux, l'Etat démocratique, l'Etat de tout le peuple. **Et aujourd'hui, à l'heure où la révolution socialiste a commencé dans le monde entier, où la révolution triomphe dans quelques pays, où la lutte contre le capital mondial s'est exacerbée, la question de l'Etat a acquis une importance extrême, elle est devenue, pourrait-on dire, la question la plus névralgique ; elle est au cœur de tous les problèmes politiques, de toutes les controverses politiques de notre temps.** »

D'où la nécessité de clarifier l'ambivalence de l'Etat bourgeois moderne : progressiste comparativement à beaucoup de formes antérieures, notamment dans les acquis démocratiques qu'il a incorporé sous la pression des luttes sociales et populaires. Mais incurablement vicié par la persistance de la propriété privée et de la division de classes associée, qu'il justifie et défend :

Par rapport à la féodalité, la république démocratique et le suffrage universel constituaient un immense progrès : ils ont permis au prolétariat d'atteindre à ce degré d'union, de cohésion, qui est le sien aujourd'hui ; de former les organisations disciplinées qui mènent une lutte systématique contre le capital. Rien de tel, ni même d'approchant, n'existait chez le paysan serf, sans parler des esclaves. [...] La république bourgeoise, le Parlement, le suffrage universel, tout cela constitue un immense progrès du point de vue du développement de la société à l'échelle mondiale. L'humanité s'était mise en marche vers le capitalisme ; et seul le capitalisme, grâce à la culture des villes, a permis à la classe opprimée des prolétaires de prendre conscience d'elle-même et de créer un mouvement ouvrier mondial, d'organiser des millions d'ouvriers du monde entier en partis - les partis socialistes - qui dirigent en connaissance de cause la lutte des masses. Sans le parlementarisme, sans le principe électif, cette évolution de la classe ouvrière eût été impossible. Voilà pourquoi tout cela a acquis tant d'importance aux yeux des masses les plus larges. Voilà pourquoi le tournant semble si difficile. Les hypocrites fieffés, les savants et les curés ne sont pas seuls à entretenir et à défendre le mensonge bourgeois selon lequel l'Etat est libre et appelé à sauvegarder les intérêts de tous ; beaucoup de gens font leurs, en toute candeur, les vieux préjugés et ne parviennent pas à comprendre comment s'opère le passage de la vieille société capitaliste au socialisme. [...]

[E]n réalité, tant qu'existe la propriété privée, votre Etat, fût-il une république démocratique, n'est qu'une machine aux mains des capitalistes pour réprimer les ouvriers, et cela apparaît d'autant plus clairement que l'Etat est plus libre. La Suisse en Europe, les Etats-Unis en Amérique, en sont un exemple. Nulle part la domination du capital n'est aussi cynique et impitoyable, et nulle part cela n'éclate autant que

dans ces pays qui sont pourtant des républiques démocratiques, malgré leur savant maquillage, malgré tous les propos sur la démocratie pour les travailleurs, sur l'égalité de tous les citoyens. [...] C'est pourquoi, quand une grève éclate, la bourgeoisie s'arme, recrute des soldats et réprime la grève ; [...]

Quelles que soient les formes revêtues par la république, fût-elle la plus démocratique, si c'est une république bourgeoise, si la propriété privée de la terre, des usines et des fabriques y subsiste, et si le capital privé y maintient toute la société dans l'esclavage salarié..., cet Etat est une machine qui permet aux uns d'opprimer les autres. Et cette machine, nous la remettons aux mains de la classe qui doit renverser le pouvoir du capital. Nous rejeterons tous les vieux préjugés selon lesquels l'Etat, c'est l'égalité générale. Ce n'est qu'un leurre ; tant que l'exploitation subsiste, l'égalité est impossible. »

C'est à l'aune de cette orientation d'ensemble qu'il faut maintenant revenir plus en détail sur la complexité dialectique du processus d'abolition révolutionnaire de l'existant/instauration d'un ordre nouveau.

2. Le concept dialectique de « dictature du prolétariat » : « bris » et « dépérissement » de l'Etat

« L'actualité de la révolution s'exprime dans l'actualité pour le prolétariat du problème de l'Etat. Ceci pose en même temps le problème du socialisme lui-même, qui de lointaine perspective, d'un but final devient une question immédiate d'actualité, pour le prolétariat. La proximité tangible de la réalisation du socialisme est à son tour un rapport dialectique et ce pourrait être fatal pour le prolétariat d'interpréter de manière mécaniste et utopique cette proximité du socialisme comme sa réalisation même obtenu par le simple prise du pouvoir... »,

Georg Lukacs, *Lénine*, 1924, ch. V « L'Etat en tant qu'arme », p. 103.

Il faut d'abord noter qu'en 1916 encore, Lénine n'était pas sur la position de l'été 1917, puisque c'est au début 1917 qu'il a complété ses recherches théoriques sur le sujet . En 1916, la thématique du « bris » de l'Etat est considérée par lui comme essentiellement anarchiste, par opposition à son orientation du « dépérissement » héritée d'Engels dans *L'origine et l'Anti-Dühring*. Malgré la double référence déjà ancienne à la Commune de Paris et à l'expérience russe de 1905, et même s'il a déjà repris l'idée selon laquelle tout Etat est Etat de classes, avant 1917, il n'établissait pas encore de lien intrinsèque entre le nécessaire « bris » de l'Etat que le 18 Brumaire mettait au programme, et son « dépérissement ». Ce n'est qu'en 1917 que le concept de dictature du prolétariat devient le concept du conditionnement du dépérissement de l'Etat prolétarien après la révolution, par le bris antérieur de l'Etat bourgeois, c'est-à-dire le concept d'une temporalité stratégique absolument irréductible à une prospective fondée sur un modèle général que l'on « appliquerait » à la particularité russe.

Venons-en maintenant plus précisément à la « dictature du prolétariat. Traitant de front depuis la fin du XIXème siècle le problème des organisations de masse, des formes et types d'alliances, adéquates à la fois comme prémisses et moyens pour le développement ininterrompu du mouvement révolutionnaire russe, et exposant l'essentiel de ses positions dans *Que faire ?* en 1902, texte qui consacre l'idée du parti révolutionnaire d'avant-garde des luttes prolétariennes de masses, Lénine met au cœur absolu de L'Etat et la révolution en

1917 le concept de « dictature du prolétariat », concept qui concentre à peu près toutes les difficultés du marxisme comme théorie révolutionnaire, et dont l'histoire complexe remonte, comme on l'a vu aux Lutttes de classe en France de Marx en 1850 où Marx dit déjà que le socialisme révolutionnaire, le communisme, est « déclaration de la révolution permanente, de la dictature de classe de la révolution, et de la dictature de classe du prolétariat, comme stade de transition nécessaire pour parvenir à la suppression des classes en général, et de tout le régime de production sur lequel elles reposent » . Dans L'Etat et la révolution, outre l'interprétation dans le sillage de La Guerre civile en France de la Commune de Paris comme dictature du prolétariat au chapitre III, deux autres occurrences sont déterminantes.

La seconde intervient au chapitre V, § 2 « La transition du capitalisme au communisme » traitant des bases économiques de l'extinction de l'Etat : Lénine rappelle que pour Marx existera nécessairement une « période de transition politique » entre les « deux phases » du passage du capitalisme qu'il distingue en 1875 dans la Critique du programme de Gotha, transition où « l'Etat ne saurait être autre chose que la dictature du prolétariat ». La première référence elle, au chapitre, absente du Cahier Bleu et de la première version de L'Etat et la révolution, ne sera introduite comme § 3 du chapitre II (« Comment Marx posait la question en 1852 ») que dans la seconde édition de décembre 1918 : c'est la lettre envoyée par Marx à Weydemeyer dans la foulée du 18 Brumaire de Louis Bonaparte le 5 mars 1852. Première remarque/rappel : toujours chez Marx, de 1850 à 1875 la « dictature du prolétariat » condense, résume le problème de la transition, orientée vers « l'abolition » des classes, des conditions qui les rendent possibles (les rapports de production capitaliste), et des instruments qui les pérennisent (l'Etat « représentatif » censé les harmoniser de l'extérieur, c'est-à-dire de façon neutre). Et si le Manifeste et les Lutttes de classe en France ne caractérisaient pas plus avant les modalités concrètes de l'abolition de l'Etat bourgeois, si ce n'est en mentionnant déjà qu'elle sera violente, c'est le 18 Brumaire qui indique formellement la nécessité, pour la transition en question, de « sprengen » (détruire), de « zerschlagen » (faire sauter, briser) l'appareil d'Etat bourgeois, la « machine de l'Etat », ce corps effroyable, parasitaire et bureaucratique. Détruire, abolir, faire dépérir l'Etat, tout cela est-il synonyme ?

Différence d'avec les anarchistes, socialisme et communisme

Lénine rappelle à diverses reprises qu'il y a accord avec les anarchistes au sujet de la nécessité de la disparition finale de l'Etat, disparition à la fois symbolisant, couronnant et participant à l'entreprise de disparition des classes. Mais les anarchistes refusent la violence coercitive organisée contre la bourgeoisie, c'est-à-dire la nécessité d'un type d'Etat particulier dans une période particulière, un Etat qui ne serait plus déjà un « Etat au sens propre », dont une fonction essentielle serait l'organisation de la violence pour réprimer la résistance des exploités, qui, il ne faut pas se leurrer, ne laisseront leurs pouvoirs aux mains des prolétaires sans lutter à mort contre eux. L'autre fonction essentielle d'un tel Etat, dans cette période de transition serait de diriger la masse de la population vers le socialisme sous l'« hégémonie » du prolétariat. C'est cet Etat de transition que le concept de dictature de prolétariat dénote. Un tel Etat est bien loin d'une dictature corporative. D'une part, le terme renvoie à son acception romaine antique, lorsqu'elle constituait une institution romaine légitime conçue comme une exception limitée dans le temps, visant à conjurer, dans une situation de crise et d'urgence, la tyrannie et le despotisme qui prolifèrent aisément sur les ruines et la misère.

Lénine rappelle que la « république démocratique » est la « meilleure forme de l'Etat en régime capitaliste », puisqu'elle fait du vote pas seulement un simple outil de manipulation, mais aussi un outil pour imposer au régime bourgeois la prise en compte de certains intérêts et besoins de la classe ouvrière : or période révolutionnaire, ce type de régime est évidemment préférable à un autre, mais il ne faut pas se leurrer. C'est peut-être le « chemin le plus court » vers la révolution, mais l'essence de l'Etat reste toujours la même : tout Etat est toujours Etat de classes, c'est-à-dire instrument de domination d'une classe par une autre. Ce qui implique d'une part, comme Marx l'écrivait contre l'orientation lassalienne des années 1870 dans la Critique du programme de Gotha, que tout Etat « libre et populaire » est une fiction, une illusion, une mystification, puisque l'essence de l'Etat est fonction répressive. Donc même le régime démocratique de la société bourgeoise, machine bureaucratique d'essence répressive, est limitation de la démocratie. La destruction de cet Etat, c'est de ce fait la destruction des limites qu'il impose à la démocratie : c'est donc une lutte pour la démocratie, pour son approfondissement et son expansion qualitatives. Mais cet élargissement de la démocratie suppose de briser par la force la résistance des oppresseurs, autrement dit la première phase immédiatement post-révolutionnaire, la phase transitoire « socialiste » sera encore/aura encore besoin d'un Etat, comme résidu de l'Etat bourgeois.

L'argument économique-juridique principal est le suivant : ce premier Etat sera encore la encore protection du « droit bourgeois » puisque le mot d'ordre « à chacun selon son travail », du fait que les hommes, naturellement inégaux, réalisent font un travail inégal, est d'essence inégalitaire, et qu'une période de développement économique conséquente (et subséquente) sera nécessaire pour atteindre le stade du « à chacun ses besoins » : d'où la critique de la fiction du « droit égal » dans la Critique du programme de Gotha, qui est le pendant de l'autre fiction de l'Etat « libre et populaire ». Consécutivement, cet Etat sera organisation répressive contre la bourgeoisie, puisque son droit ne sera rien sans la puissance et l'appareil de contrainte obligeant à se conformer à ses normes. Après cette première phase seulement l'Etat commencera à dépérir, lorsqu'il n'y aura plus de classe(s) à réprimer, c'est-à-dire lorsque ce sera économiquement possible, quand les vestiges du capitalisme auront disparu. Ainsi l'avancée dans le dépérissement de l'Etat sera exactement coextensif de celle de l'autogouvernement croissant des masses, c'est-à-dire de celle de la démocratie : le degré de cette avancée étant l'indice du degré de développement du/vers le socialisme.

Abolition et dépérissement

En résumé, il ne faut pas confondre l'« abolition » de l'Etat en tant qu'abolition de la séparation gouvernants/gouvernés par le biais de la destruction de l'Etat bourgeois et de l'instauration temporaire d'un « demi-Etat » prolétarien, de l'abolition « finale » de l'Etat entendu comme son « dépérissement », sa « disparition », son « extinction » progressive, synonyme du moment où il n'y a plus de classe à réprimer, où le droit bourgeois disparaît, c'est-à-dire lorsque la production et la consommation des richesses ne se font plus dans les termes de l'échange marchand. La « dictature du prolétariat » est le concept du lien abolition-dépérissement, nom du processus d'extinction communiste de l'Etat, qui est la tâche même de la révolution prolétarienne, que le développement de la lutte des classes, de « but final », a transformé en possibilité réelle, matérielle, c'est-à-dire en « actualité ». Là est

la « base économique » essentielle de l'essentiel du dépérissement : autant les révolutions antérieures ont « perfectionné » au lieu de la « briser » la machine politique du capital dans l'exacte mesure de ses restructurations internes exigées par l'histoire, autant la révolution ouvrière, en tant qu'indice d'un développement du capitalisme au bout de ses contradictions, de même sera capable qualitativement de briser cette machine politique, à l'image de la destruction du rapport social historiquement déterminé qu'est le capital lui-même.

La question qui se pose dès lors, c'est celle des « organes » du processus révolutionnaire, entendu en termes d'étapes chronologiques comme 1) prise du pouvoir, 2) dictature du prolétariat, 3) dépérissement final, et en termes logico-ontologiques, c'est-à-dire en terme des « moments » dialectiques constitutifs du processus, des formes de la subjectivation politique victorieuse de la classe universelle.

« Quiconque reconnaît uniquement la lutte des classes n'est pas pour autant un marxiste... Limiter le marxisme à la doctrine de la lutte des classes, c'est le tronquer, le déformer, le réduire à ce qui est acceptable pour la bourgeoisie. Celui-là seul est un marxiste qui étend la reconnaissance de la lutte des classes jusqu'à la reconnaissance de la dictature du prolétariat »

martèle Lénine.

L'enjeu est majeur : les révisionnistes sont justement ceux qui prennent la théorie économique de Marx en la dissociant de ses implications politiques « nécessaires » et qui donc le falsifient et en tirent, voire pour en tirer, des leçons tactiques opportunistes, consistant à éluder, même via un vocable encore révolutionnaire (comme Kautsky) la question de la destruction de l'Etat bourgeois que cette dictature révolutionnaire implique, ou même carrément à défendre la pertinence du parlementarisme démocratique-bourgeois comme cadre ou forme politique de l'émancipation prolétarienne. L'on voit donc ici, à la fois dans la critique de l'opportunisme, et dans la relecture de Marx et Engels, le fil rouge léniniste de l'indissolubilité du politique et du socio-économique, à la fois structurellement, historiquement, et théoriquement.

3. Violence et terreur révolutionnaires

Il n'y a certes pas d'illusion à se faire sur ce régime d'exception :

« Dès qu'une classe qui concentre en elle les intérêts révolutionnaires de la société s'est soulevée, elle trouve immédiatement dans sa propre situation le contenu et la matière de son activité révolutionnaire : *écraser ses ennemis, prendre les mesures imposées par les nécessités de la lutte, et ce sont les conséquences de ses propres actes qui la poussent plus loin* [je souligne]. Elle ne se livre à aucune recherche théorique sur sa propre tâche. La classe ouvrière française n'en était pas encore à ce point, elle était encore incapable [en 1848] d'accomplir sa propre révolution ». (*Les Luttes de classes en France*, p. 49-50)

Pourquoi faut-il « écraser ses ennemis » et en quel sens faut-il entendre la formule ? Parce que, au regard de l'écrasement de l'insurrection de juin 1848 en France, selon les mots d'Engels :

« La bourgeoisie mène avec une claire conscience une guerre d'extermination contre eux [les « ouvriers insurgés »]. Qu'elle soit pour l'instant victorieuse ou qu'elle ait immédiatement le dessous, les ouvriers exerceront contre elle une terrible vengeance. Après une lutte comme celle des trois journées de Juin, seul, le *terrorisme* est encore possible, qu'il soit exercé par l'un ou l'autre des partis », (« Les journées de juin 1848 », *Nouvelle Gazette Rhénane*, 28 juin 1848, n° 28, in *Ibid.*, p.183).

La solution « terroriste » est à l'opposé de la solution révolutionnaire puisqu'il est absolument exclu que celle-ci puisse être le fait d'une minorité, qui choisirait de surcroît, par principe, la violence (et encore faut-il entendre le terme « terrorisme » en ce sens simpliste). Marx n'a jamais évoqué par avance ou rétrospectivement comme possible solution de rechange face à l'immaturation de la classe ouvrière française de 1848, une quelconque stratégie minoritaire compensatoire de ce type. En revanche, en juin 1848 et mai 1871 à Paris, en septembre 1973 au Chili, et tant d'autres, ce fut la bourgeoisie qui écrasa ses ennemis de classe au prix d'un tel terrorisme, d'une telle « guerre d'extermination » qui ne répugne aucunement, *in fine*, au meurtre, de masse au besoin.

Même si cela n'est pas l'élément premier dans l'idée de « dictature du prolétariat », le problème de la *violence révolutionnaire* se pose avec elle. Les deux ne se confondent pas, mais la seconde est une question *dérivée* de la première. L'idée d'un gouvernement ouvrier qui assure la transition révolutionnaire du capitalisme au communisme *n'inclut pas a priori l'idée de violence*. Elle ne l'inclut que sur la base d'une thèse complémentaire *toujours contextuelle* : *il est peu imaginable que ceux qui bénéficient de l'ordre de la propriété privée des moyens du travail se laissent exproprier sans rien dire*. Peut-être un capitalisme essoufflé, exsangue, en ses personnifications, les capitalistes, laisserait-il finalement s'opérer cette expropriation, à l'image d'une partie de la noblesse en 1789 face aux expropriations populaires, sans chercher à l'empêcher. On peut penser qu'une partie des capitalistes, en situation de faiblesse, par épuisement, par lucidité ou par peur, etc., bref face à une pression et une détermination trop puissantes, participerait de fait à cette transition en ne s'y opposant pas. Rien n'empêche même d'imaginer une minorité d'entre eux remettre de façon volontaire leur capital accumulé aux forces révolutionnaires et tout bonnement *changer de camp*. Toutes les périodes révolutionnaires ou de résistance à l'opresseur ont vu se produire ce genre de passage.

Le problème est celui des irréductibles qui sont prêts à *tout* pour défendre leur propriété privée. Si leur proportion est minime, ils seront plus ou moins vite absorbés dans la transition, mais on ne peut tabler miraculeusement par avance sur ce caractère minoritaire. Bien au contraire l'histoire des convulsions économiques, sociales et politiques qui scandent depuis le XVIII^e siècle l'évolution de la société marchande capitaliste, avec l'accélération toujours plus rapide qui est la sienne des cycles de crise, montre que les classes possédantes, capitalistes et foncières, savent au besoin mobiliser tout un ensemble de forces, d'armes et d'instruments, et en particulier les forces de l'Etat, en vue de préserver cet ordre. Une anticipation raisonnable intègrera donc comme vraisemblable l'affrontement global entre un gouvernement de transition révolutionnaire et les forces mises en marches par les classes refusant absolument cette transition. C'est là que la question de la violence révolutionnaire, de la *terreur révolutionnaire* comme forme organisée de la résistance à la violence structurelle de l'ordre établi se pose.

Marx, Engels, Lénine, Mao et d'autres ont insisté de façon récurrente sur le rôle de la violence « accoucheuse » des nouvelles sociétés. Cela a donné d'une part donné lieu dans les diverses traditions marxistes à une reconnaissance plus ou franche de la *part militaire* de la lutte (dont les conditions matérielles sont évidemment évolutives, en lien avec les évolutions générales des techniques), théories de l'insurrection et de la guerre révolutionnaire à l'appui. Mais précisément, que faut-il exactement entendre par « militaire » ici ? La violence de l'exploitation et de l'oppression de classe ne pourra être supprimée que par une contre-violence, celle de la réappropriation par les prolétaires des moyens de production, et de l'abolition des formes antérieures de l'Etat. *Cette contre-violence inclut la*

possibilité d'une organisation proprement militaire (très concrètement, la constitution adaptées aux circonstances de groupes armés) qui pourtant, ne sauraient être ni le tout de la lutte révolutionnaire, ni son modèle. L'essentiel ici le modèle du *peuple en armes* de la Commune : quel que soit le type de technologie, le type « d'art de la guerre » impliqué, *toute action « militaire » au sens d'action « armée » n'est légitime qu'en vertu la socialisation des différents types de décisions et d'actions.*

D'où le refus des positions de « principe », abstraites et anhistoriques, déconnectées par rapport aux conditions nécessairement singulières des situations de crise. D'une part légalisme ou illégalisme sur le plan tactique sont à prôner ou pratiquer *en fonction des libertés d'organisation et d'expression* en vigueur dans un Etat donné : lorsque des organisations politiques ou syndicales sont interdites par un Etat, leur élaboration *clandestine*, donc illégale, ne peut qu'aller de soi, puisque c'est la seule façon de résister. C'est l'une des raisons pour laquelle le discours de Lénine a souvent varié sur ce point entre *Que faire ?* en 1902 et 1917, et évidemment ultérieurement. Mais au-delà du problème de la clandestinité imposée par la répression, ou des voies pacifiques que *tel pays ménage à telle période donnée* (Engels le suggère sur le cas de l'Allemagne de la fin XIX^e siècle dans sa Préface de 1895 aux *Luttes de classes en France*, p. 26-27), celui de l'organisation anticipée des moyens militaires d'une insurrection armée (menée en vue d'une prise et d'un exercice du pouvoir) en soulève un second : celui du caractère *professionnel* d'une telle insurrection. Le risque est toujours que cette dernière n'échappe à sa *popularisation*, c'est-à-dire à son contrôle *politique* par la base de masse en lutte.

Pour Lénine en tous cas la violence n'est aucunement le seul moyen de la révolution. Il a toujours dit que si une solution pacifique était possible, alors il « fallait » la privilégier, tout simplement parce que l'intention révolutionnaire est d'amener la société à un ordre nouveau ayant aboli classes et répression, c'est-à-dire à une société *pacifiée*. *La violence révolutionnaire n'est pas un choix, mais la conséquence irréductible de la nature même du système à combattre et des moyens qu'il mobilise pour se préserver* D'où ce rôle politique de la terreur révolutionnaire, par définition la forme la plus radicale de la violence organisée, mais tout autant son caractère *stricto sensu* extraordinaire.

« Sur le plan des principes, nous n'avons jamais rejeté ni ne pouvons rejeter la terreur. C'est un des aspects de la guerre, qui peut convenir parfaitement et même être indispensable à un certain moment du combat, dans un certain état de l'armée et dans certaines conditions. Mais ... dans les circonstances actuelles, la terreur est une arme inopportune, inopérante, qui détourne les combattants les plus actifs de leur tâche véritable et la plus importante pour tout le mouvement, et qui désorganise non pas les forces gouvernementales, mais les forces révolutionnaires. ... notre devoir est de mettre en garde de toute énergie contre cet engouement pour la terreur auquel tant de gens sont si enclins aujourd'hui, au point d'y voir notre arme principale et essentielle. La terreur ne sera jamais un acte de guerre à l'égal des autres : dans le meilleur des cas, elle ne convient que comme l'un des formes de l'assaut décisif » (*Par où commencer*, mai 1901, *Œuvres Complètes*, vol. V, p. 14-16).

Lénine n'attribue à la terreur qu'une fonction politique *relative* dépendant de la configuration concrète considérée, que cela soit celle du gouvernement révolutionnaire, régime transitoire *par définition* « autoritaire », ou comme l'extrait l'indique, celle de la situation *insurrectionnelle*. D'où la référence de Lénine aux jacobins, à la fois franche et nuancée, peu de temps avant *L'Etat et la révolution* :

« L'exemple des jacobins est riche d'enseignements. Il n'a pas vieilli, mais il faut l'appliquer à la classe révolutionnaire du XX^e siècle, aux ouvriers et semi-prolétaires. ... Les "jacobins" du XX^e siècle ne se mettraient pas à guillotiner les capitalistes : *imiter un bon exemple n'est pas le*

copier [je souligne]. Il suffirait d'arrêter 50 à 100 magnats du capital bancaire, hauts chevaliers de la prévarication et du pillage bancaire ; il suffirait de les mettre en état d'arrestation pendant quelques semaines, *pour divulguer leurs tripotages* et montrer à tous les exploités "à qui profite la guerre". Les tripotages des rois de la banque une fois divulgués, on pourrait les remettre en liberté, en plaçant sous le contrôle des ouvriers les banques, les syndicats capitalistes et les hommes d'affaire "travaillant" pour le compte du Trésor.

Les jacobins de 1793 sont entrés dans l'histoire comme un grand exemple de lutte authentiquement révolutionnaire contre *la classe des exploités*, de lutte soutenue par *la classe des travailleurs et des opprimés*, maîtresse de *tout* le pouvoir d'Etat. » (*Sur les ennemis du peuple*, juin 1917, *Œuvres Complètes*, vol. XXV, p. 54-55).

A quoi il faut rajouter que, pour Marx comme pour Lénine, se rendre maître de tout le pouvoir d'Etat n'a de sens qu'en vue de la disparition de ce dernier. L'histoire ne l'a jusqu'ici pas permis.

4. « L'actualité de la révolution » et le sort de la dialectique

Le « fond de l'affaire »

« La philosophie ne peut se réaliser sans abolir le prolétariat, le prolétariat ne peut s'abolir sans réaliser la philosophie »

Karl Marx, *Critique du Droit politique hégélien*, Introduction, 1843

1914-1915 montre que la vision léninienne de la révolution et son « sujet », le prolétariat, se complexifie à l'image de la nouvelle complexité totalisante qui caractérise les rapports de classes mondiaux, en termes de recomposition de la structure du capital, et du développement contrasté des forces sociales et politiques qui en sont coextensives. Les variations qui agitent le trio masses/soviets/partis devenant de plus en plus nettes, autant que ne tend à s'opacifier, du moins partiellement, le rapport entre la situation de classe objective du prolétariat, que les conditions de sa subjectivation politique, c'est-à-dire, en résumé, la nature du rapport entre la connaissance de sa situation et la traduction – ses modalités, ses voies, etc. – politico-révolutionnaire de cette dernière. Très clairement, sa déconstruction de l'orthodoxie attentiste de la II^{ème} Internationale montre qu'il leste de façon nouvelle les rapports entre théorie et pratique révolutionnaires, dont il saisit bien que le « passage » de la première à la seconde, malgré les effets conjugués de la « socialisation de la production » et de « l'imminence » de la révolution, n'aura rien d'automatique, et en particulier insistera-t-il sur le fait que la « conscience de classe », l'opérateur de ce passage, ne se décrète pas.

La lecture singulière à laquelle procède Lénine de la *Science de la logique* hégélienne en 1914-1915 correspond au retour au noyau dur à partir duquel va s'accomplir cette rupture théorico-stratégique imposée par la rupture historique de la guerre. Le rapport théorie/pratique qu'il re façonne à cette occasion marque d'une part un certain nombre de hiatus de Lénine avec le traitement du rapport de la connaissance au réel qu'il développait dans son texte philosophique de 1908, *Matérialisme et empirio-criticisme*, soudé autour d'une conception de la connaissance comme « reflet » reprenant entre autres l'idée engelsienne selon laquelle la dialectique « subjective » de la connaissance reflète la dialectique « objective » de la réalité naturelle et historique. Cette catégorie de reflet possède alors d'indéniables traits mécanistes, ordonnés au maniement parfois rigide de cette dualité subjectivité/objectivité.

Si ce texte a été hyper-mécanisé dans sa réception/instrumentalisation stalinienne ultérieure, il n'en reste pas moins expressif de l'influence manifeste qu'exerçait alors encore Plekhanov en philosophie sur lui. Le retour à Hegel l'amène d'un même mouvement à se détacher de Plekhanov et de sa propre vision du processus de connaissance. Dans les *Cahiers Lénine* n'a de cesse de dire que Plekhanov n'a pas étudié la *Science de la logique*, n'a rien compris et ne veut rien comprendre à la dialectique, comme en témoigne son texte de 1891 dans *Die Neuze Zeit*, rédigé à l'occasion du 60ème anniversaire de la mort de Hegel, où la question de la dialectique est réduite par lui à quelques paragraphes simplistes complètement inféodés à une lecture matérialisto-évolutionniste, dont l'aboutissement est l'idée qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre dialectique marxiste et évolutionnisme darwinien, que finalement, un peu comme dans certains textes quelque peu simplistes (à l'image de Ludwig Feuerbach) d'Engels. Quelques mots, bien que nécessairement rapides, s'imposent donc maintenant sur les *Cahiers Philosophiques*.

Les *Cahiers* sont donc l'occasion d'une refonte épistémique de son concept antérieur de connaissance, et si c'est la Logique qui intéresse Lénine, c'est en tant qu'elle élabore un concept pratique de la vérité comme processus réel. Si la connaissance est un moment de la pratique – dans la mesure même où la pratique est un moment du concept pour Hegel –, c'est-à-dire une opération de transformation du réel selon des modalités et un ordre propres, alors c'est que la théorie même est le lieu d'une unité contradictoire de théorie et de pratique, et que cette unité contradictoire ne saurait être scindée entre une « forme » et un « contenu » par principe distincts ou extérieurs l'un à l'autre.

« ... sans aucun doute, pour Hegel, la pratique se situe, comme chaînon, dans l'analyse du processus de connaissance, et précisément comme passage à la vérité objective ("absolue", selon Hegel). Marx rejoint donc directement Hegel en introduisant le critère de la pratique dans la théorie de la connaissance : cf. les thèses sur Feuerbach »68

Le commentaire sur l'Idée Absolue (*Science de la Logique, Doctrine du concept*) est à cet égard limpide : celle-ci est le processus d'ensemble arrivé au zénith de son développement, moment celui-ci se saisit lui-même en chacun de ses moments comme totalité, c'est-à-dire où il se saisit comme identité processuelle de sa forme et de son contenu – la « méthode » du logique n'étant finalement que l'explicitation immanente à soi du mouvement du contenu. Cette « autoréférentialité » de l'Idée absolue, sur laquelle les commentateurs insistent à juste titre, est la marque de l'appartenance à soi du tout comme processus sans extériorité transcendante, c'est-à-dire processus d'auto-réalisation immanente du réel entendu comme activité de (trans)formation effective, « wirklich », actualisation. Lénine conclut de ce passage, que la Logique qui est l'oeuvre « la plus idéaliste » de Hegel dans la lettre, est celle dans laquelle « il y a le moins d'idéalisme, le plus de matérialisme », où il y a les « germes du matérialisme historique » puisque c'est le moment où le savoir et le faire se montrent comme unité productrice, moment de l'autosuppression de l'idéalisme. « Lire Hegel en matérialiste », c'est alors insister sur le caractère matériel, historico-sociale de cette réalisation-actualisation (ce passage à la « wirklichkeit ») totalisante.

Cette prééminence des concepts de processus et de totalité autour de la négativité, c'est-à-dire du travail de la contradiction, travail de l'unité antagonique des contraires, l'amène à reprendre à Hegel le fait que « le connaître qui veut prendre les choses telles qu'elles sont entre par là en contradiction avec soi-même », autrement que la connaissance concrète nécessairement s'abolit comme connaissance séparée de son objet, et en devient partie

prenante. D'où le fait que l'analyse scientifique du mode de production capitaliste ne peut que se transformer en praxis transformatrice : d'où cet aphorisme :

« Aphorisme : On ne peut pas comprendre totalement "le Capital" de Marx et en particulier son chapitre I sans avoir beaucoup étudié et sans avoir compris toute la logique de Hegel. Donc pas un marxiste n'a compris Marx ½ siècle après lui !! »

et cela dans la mesure où « Si Marx n'a pas laissé de "Logique" (avec un grand L), il nous a laissé la logique du "Capital" et il conviendrait d'utiliser ceci à fond pour le problème en question. Dans le "Capital" sont appliquées à une science la logique, la dialectique et la théorie de la connaissance [il n'est pas besoin de trois mots : c'est la même chose] d'un matérialisme qui a pris tout ce qu'il y a de précieux chez Hegel et qui l'a fait avancer ».

Centralité de la dialectique

« C'est la dialectique qui est la théorie de la connaissance (de Hegel et) du marxisme : voilà à quel "aspect" de l'affaire (ce n'est pas un "aspect" mais le fond de l'affaire) Plekhanov, pour ne rien dire d'autres marxistes, n'a pas prêté attention »

Bilan sur la dialectique : la distinction, sur laquelle insiste Engels, entre « système » et « méthode » est fallacieuse, en ce que le « renversement » de l'idéalisme tient à la reconduction du principe de la totalité et de l'unité des contraires à sa matérialité, c'est-à-dire à la modalité effective de l'automouvement du réel dans et par la négativité (qui n'est en rien simple et vague « flux »). Ce qui convoque un type d'analyse qui, saisissant méthodologiquement la totalité des déterminations de son objet, passe des abstractions premières, les phénomènes apparemment « simples », à la mise en évidence de tous les moments constitutifs de leur complexité réelle, ce qui est proprement leur concrétude progressivement, méthodiquement, reproduite en pensée. Lukacs insiste sur cette logique de « concrétisation » : la rationalité dialectique est la saisie de tout événement, tout phénomène en fonction de la totalité concrète dans laquelle il s'insère et qu'il concentre. Autrement dit l'analyse concrète d'une situation concrète est le degré le plus élevé de la théorie, là où elle s'accomplit et se transforme en praxis, c'est-à-dire où elle se contredit comme « connaissance » et devient agir, progrès théorique par lequel la théorie s'abolit, par lequel l'idée devient force matérielle, « réalisation de la philosophie ».

Plusieurs commentateurs ont interprété cette lecture de Hegel comme le pivot débouchant en 1917 à une « fin de la philosophie » réalisée hors de son champ – Octobre. E. Balibar en particulier affirme, tirant enseignement de ce que, de 1914 à 1918 avec L'impérialisme et les Cahiers Philosophiques, Lénine a très certainement noué un rapport complètement transformée à la philosophie en général et à sa philosophie antérieure⁸⁰, qu'il arrête dès lors d'écrire « en philosophe » / de « la » philosophie – celle-ci serait « passée » dans la pratique politico-stratégique. On peut souscrire volontiers à cette lecture très « dialectique » du rapport de Lénine à la philosophie – à condition de tirer cette autre leçon, à savoir que L'Etat et la révolution n'est pas non plus un texte « de » philosophie, mais la dernière expression-traduction de ce que, en période non révolutionnaire, la recherche comme théorie-stratégie – la « science », la « philosophie » – et la tactique – le travail insurrectionnel – font souvent le grand écart, dont les « compromis » sont la réfraction, alors qu'au moment révolutionnaire, elles fusionnent, sont mutuellement chez elles dans l'autre. Si l'on a en tête l'affirmation-injonction marxienne de la double abolition mutuelle du prolétariat

et de la philosophie, la « dictature du prolétariat » de 1917, moment où écrire la révolution et la faire ne font plus qu'un, est l'automouvement matérialisé de la double fin de la philosophie et du prolétariat.

C'est bien en tout cela que la dialectique est l'étude de la transition en crise, c'est-à-dire du mouvement pratique et totalisant des contradictions qui font les ruptures qualitatives de et dans la société et l'histoire. Voilà pourquoi aussi le nerf du révisionnisme et de l'opportunisme, c'est le rejet de la dialectique.

V. L'Etat en « Occident » selon Gramsci, et la question du « bonapartisme »

La pensée de Gramsci est l'une de celles qui suscite aujourd'hui le plus de débats. Nous ne donnons ici que les principales coordonnées du problème.

1. De « l'Orient » à « Occident » : « Etat intégral » et « hégémonie »

Dans les années 1930, le révolutionnaire italien Antonio Gramsci, alors emprisonné par les fascistes, s'est longuement interrogé sur l'échec des processus révolutionnaires dans les pays du capitalisme « occidental », en particulier en Allemagne au cours des années 20, qui avait mis un coup d'arrêt au développement international de la révolution en Russie. Son interprétation est que cet échec est dû à l'existence en « Occident », contrairement aux pays « d'Orient » comme la Russie, d'Etats et de « sociétés civiles » beaucoup plus développés, s'intercalant entre le pouvoir économique bourgeois et la classe ouvrière au travers de tout un ensemble de médiations spécifiques : institutionnelles, culturelles, idéologiques, y compris celle de la démocratie parlementaire, telles que les classes « subalternes » et le prolétariat lui-même n'en sont pas totalement exclus (avant tout parce que ces Etats ont dû assumer sous la pression de leurs luttes un certain nombre de concessions), comme ils pouvaient l'être dans une Russie où l'Etat tsariste est réduit à ses fonctions régaliennes et répressives.

Gramsci définissait en ce sens « l'Etat intégral » comme la combinaison de l'Etat au sens étroit du terme (les appareils « public », essentiellement idéologiques à l'image de l'école, ou essentiellement répressifs comme la police et l'armée, même si en réalité les volets idéologique et répressive se retrouvent, quoiqu'avec des proportions variables, dans chaque appareil, et dont les gouvernements sont le fer de lance) et de médiations « civiles » « privées » ou officiellement « indépendantes » : partis, syndicats, organes de presses, associations, etc., mais jouant en réalité le rôle d'organes « para-étatiques » de collaboration de classes.

« Crise organique » : quand la bourgeoisie « domine » mais ne « dirige » plus

Gramsci expliquait que cette combinaison, dans une période de fonctionnement normal, permet à la bourgeoisie non pas seulement de « dominer », mais aussi de « diriger », c'est-à-dire de fabriquer en profondeur, dans la durée, et à une échelle de masse, par leur intermédiaire le consensus à l'égard de son modèle de civilisation, c'est-à-dire lui permettant d'imposer son *hégémonie*. Il en tirait comme conclusion que le modèle révolutionnaire de 1917 n'était pas « exportable » : même si la classe ouvrière gardait le rôle central pour tout projet révolutionnaire d'abolition du capitalisme, il estimait nécessaire de reconfigurer la tactique de front unique en vue de la conquête de « positions » au sein de ces médiations, afin, sur ces bases de mener le « mouvement » de la bataille « contre-hégémonique », en vue en particulier des contextes de « crise organique » de cet « Etat dans son ensemble ». « Crise organique », soit ces situations, à l'image de la crise internationale dont la victoire de Trump est aujourd'hui emblématique, mais qui caractérise également plus la France actuelle, où le consensus s'effrite, où la polarisation sociale et politique s'aiguise, où l'instabilité sociale et politique devient prédominante

Configurations où toute sortes de phénomènes de radicalisation, à gauche mais en l'occurrence, surtout à droite, par exploitation populiste et réactionnaire par des franges croissantes de la bourgeoisie, d'une colère sociale profonde, s'accroissent, et où, à la faveur d'un tel climat idéologiquement fortement droitisé, les tournants autoritaires sont de fait requis pour préserver les intérêts de la bourgeoisie. C'est-à-dire mater les fractions sociales en rupture ou début de rupture avec l'ordre établi ou même déjà passés en résistance active. C'est ce genre de situation de crise que Gramsci résumait en disant

« Si la classe dominante a perdu le consentement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus "dirigeante", mais uniquement "dominante", et seulement détentrice d'une pure force de coercition, cela signifie précisément que les grandes masses se sont détachées des idéologies traditionnelles, qu'elles ne croient plus à ce en quoi elles croyaient auparavant. La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés » (*Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, 1996, Cahier 3, § 34, p. 282-283).

Ce qu'il développe au *Cahier 13* :

« [...] A un certain point de leur vie historique, les groupes sociaux se détachent de leurs partis traditionnels, c'est-à-dire que les partis traditionnels, dans la forme d'organisation qu'ils présentent, avec les hommes bien déterminés qui les constituent, les représentent, et les dirigent, ne sont plus reconnus comme expression propre de leur classe ou fraction de classe. Quand ces crises se manifestent, la situation immédiate devient délicate et dangereuse, parce que le champ est ouvert aux solutions de force, à l'activité des puissances obscures, représentées par les hommes providentiels.

Comment se forment ces situations d'opposition entre « représentés et représentants » qui, du terrain des partis (organisations de parti au sens étroit de l'expression, domaine électoral-parlementaire, organisation de la presse) se reflètent dans tout l'organisme d'État, en renforçant la position correspondante du pouvoir bureaucratique (civil et militaire), de la haute finance, de l'Église et en général de tous les organismes relativement indépendants des fluctuations de l'opinion publique ? Dans chaque pays, le processus est différent, bien que le contenu soit le même. Et le contenu est la crise d'hégémonie de la classe dirigeante, qui se produit, ou bien parce que la classe dirigeante a échoué dans une de ses grandes entreprises politiques pour laquelle elle a demandé ou exigé par la force le consentement des grandes masses (la guerre par exemple) ou bien parce que de larges masses (surtout de paysans et d'intellectuels petit-bourgeois) sont soudain passées de la passivité politique à une certaine activité et qu'elles posent des revendications qui, dans leur ensemble inorganique, constituent une révolution. On parle de « crise d'autorité » et c'est précisément cela la crise d'hégémonie, ou crise de l'État dans son ensemble.

La crise crée des situations immédiates dangereuses, parce que les différentes couches de la population ne possèdent pas la même capacité de s'orienter rapidement et de se réorganiser avec le même rythme. [...] »⁶⁵

Crise organique et situation révolutionnaire

Cette vision se rapproche de celle de Lénine lorsque celui-ci décrivait les moments de situation révolutionnaire :

« Pour un marxiste, il est hors de doute que la révolution est impossible sans une situation révolutionnaire, mais toute situation révolutionnaire n'aboutit pas à la révolution. Quels sont, d'une façon générale, les indices d'une situation révolutionnaire ? Nous sommes certains de ne pas nous tromper en indiquant les trois principaux indices que voici : 1) Impossibilité pour les classes dominantes de maintenir leur domination sous une forme inchangée ; crise du "sommet", crise de la politique de la classe dominante, et qui crée une fissure par laquelle le mécontentement et l'indignation des classes opprimées se fraient un chemin. Pour que la révolution éclate, il ne suffit pas, habituellement, que "la base ne veuille plus" vivre comme auparavant, mais il importe encore que "le sommet ne le puisse plus". 2) Aggravation, plus qu'à l'ordinaire, de la misère et de la détresse des classes opprimées. 3) Accentuation marquée, pour les raisons indiquées plus haut, de l'activité des masses, qui se laissent tranquillement piller dans les périodes "pacifiques", mais qui, en période orageuse, sont poussées, tant par la crise dans son ensemble *que par le "sommet" lui-même*, vers une action historique indépendante.

Sans ces changements objectifs, indépendants de la volonté non seulement de tels ou tels groupes et partis, mais encore de telles ou telles classes, la révolution est, en règle générale, impossible. C'est l'ensemble de ces changements objectifs qui constitue une situation révolutionnaire. [...] [Mais] la révolution ne surgit pas de toute situation révolutionnaire, mais seulement dans le cas où, à tous les changements

⁶⁵ *Cahiers de prison*, n° 13, § 23, Gallimard, 1978, p. 399-400, « Remarques sur certains aspects de la structure des partis politiques dans les périodes de crise organique » (<https://www.marxists.org/francais/gramsci/works/1932/observations.htm>).

objectifs ci-dessus énumérés, vient s'ajouter un changement subjectif, à savoir : la capacité, en ce qui concerne la *classe* révolutionnaire, de mener des actions révolutionnaires de masse assez *vigoureuses* pour briser complètement (ou partiellement) l'ancien gouvernement, qui ne "tombera" jamais, même à l'époque des crises, si on ne le "fait choir". »⁶⁶

Dans les deux cas, « crise organique » et « situation révolutionnaire » (Lénine parle parfois de « crise nationale », en tant que c'est toute une nation qui est ébranlée) pointent une même structure, et un même facteur déterminant : l'ampleur et le degré d'organisation et de préparation des forces révolutionnaires du mouvement ouvrier et populaires. Faute de ces dernières, la crise peut déboucher sur les phénomènes les plus réactionnaires et pathologiques qui soient.

2. Un prolongement gros d'enjeux : la conception de Nicos Poulantzas dans les années 70

Autour des années 60-70, les éléments évoqués ci-dessus de la pensée de Gramsci ont nourri une réaction au stalinienne, mais qui est restée confinée sur le terrain du réformisme. Les courants « eurocommunistes », italien et français en particulier, ont pris certaines distances avec l'URSS, mais, finalement se sont adaptés comme tous les partis communistes disciplinés par cette dernière, aux cadres du parlementarisme bourgeois, abandonnant toute idée d'affrontement réel avec le pouvoir bourgeois, et capitulant face aux règles de son jeu. Il est important de noter que l'optique gramscienne de la construction d'une « contre-hégémonie » (sous direction prolétarienne) dans les termes d'un « bloc national-populaire » capable d'investir la superstructure idéologique et institutionnelle, a fait l'objet de multiples réceptions. L'usage parfaitement réformiste et parlementariste s'est marqué dans ces « eurocommunismes » de droite des PC français et italien.

Mais cette matrice théorique et politique nous intéresse notamment dans son illustration, sur une variante plus à gauche mais au final de même nature, chez le théoricien grec Nicos Poulantzas, celui-ci constituant une référence centrale dans toute la gauche marxiste-radical européenne depuis 25 ans. Dans la lignée de cette affirmation de Gramsci selon laquelle la question de la stratégie révolutionnaire ne pouvait se poser dans les mêmes termes en « Orient » (Russie) et « Occident », c'est-à-dire dans les pays capitalistes centraux, rompant avec le monolithisme bureaucratique des PC staliniens et défendant une nouvelle voie vers un « socialisme démocratique », il a prolongé cette conception d'un Etat plus complexe et moins hermétique aux intérêts des classes populaires en insistant sur son autonomie relative. Il le définissait ainsi dans *L'Etat, le pouvoir, le socialisme* en 1978 l'Etat comme une « *condensation d'un rapport de forces entre les classes* » (et pas seulement comme un « instrument » de la domination bourgeoise), en tirant cette sorte de stratégie de la « *double transformation* », en extérieur comme en intérieur, de l'Etat capitaliste. En intérieur, la lutte devait être menée pour maintenir et étendre toute institution de la démocratie représentative déjà expressive de conquêtes des mouvements ouvrier et populaire ; mais la lutte contre toutes les structures répressives et directement pro-bourgeoises devait continuer de se faire, elle, en extérieur.

⁶⁶ « La faillite de la IIème Internationale », 1915, ch. 2 (<https://www.marxists.org/francais/lenin/works/1915/05/19150500c.htm>).

En gros cela constitue à dire que « l'Etat capitaliste » reste évidemment un Etat capitaliste, participe à la reproduction de la propriété, de l'antagonisme de classes, et donc sert toujours la domination de la bourgeoisie, mais qu'il ne faut pas nécessairement le définir comme Etat « bourgeois » sans nuances, au sens où la mesure où la complexité de ses institutions peut permettre que les classes populaires-exploitées y aient une représentation et un poids réel, sur lesquels il faut s'appuyer. *D'où l'idée d'un régime de lutte à la fois en continuité (en intérieur) et en rupture, incluant une logique d'affrontement conduit par des mobilisations populaires (en extérieur), fondée sur une logique « populaire » de moins en moins connectée au point de vue de classe.*

Cette approche s'est logiquement accompagné d'un refus explicite, et conjoint, à la fois du parti léniniste au profit de ce qui se généralisera plus tard avec les « partis larges », et de la « stratégie du double pouvoir », présentée comme une hypothèse d'affrontement maximaliste, et purement de l'extérieur, avec l'Etat capitaliste, considérée de fait comme inadaptée à la réalité plus complexe de cet Etat. D'où l'opacification de la frontière entre réforme et révolution, et, de façon assez paradoxale étant donné le fait que Poulantzas théorisait à la même époque « l'étatisme autoritaire » comme une composante structurelle et croissante des démocraties occidentales, l'entretien d'illusions profondes sur les possibilités d'action pour les exploités au sein des institutions bourgeoises.

3. Si l'Etat bourgeois n'est pas un simple « instrument », il n'en reste pas moins un Etat bourgeois

En effet, et pour résumer, cette complexité croissante des Etats bourgeois « occidentaux » ne doit pas oblitérer leurs trois fonctions essentielles et en particulier la première, qui est le fond de l'affaire, et conditionne la troisième, qui est son assise matérielle au sein de la division du travail et de la structure des classes sociales.

Répression, intégration, reproduction : les trois fonctions de l'Etat

(a) La première est la fonction *répressive*, qui sert par la police et l'armée à protéger le capitalisme contre ses ennemis de classes (les prolétaires), ou ses ennemis intérieurs (certaines fractions des classes dominantes parasites ou mettant en péril l'unité du bloc au pouvoir). Mais jamais une classe ne peut maintenir son pouvoir uniquement par la répression. Toute sa dimension administrative et gestionnaire non liée à cette première fonction se décline alors en deux autres fonctions corrélatives, mais pas identiques.

(b) La seconde est la fonction d'*intégration*, de création continuée des conditions générales *de la soumission pacifiée à la domination de classes*. Cela passe notamment par ce que Louis Althusser appelait des « appareils idéologiques » directement ou indirectement étatiques (institutions d'enseignement, de culture, dispositifs médiatiques, etc.). Cette fonction intégrative suppose d'assurer la satisfaction des besoins minimaux, physiologiques autant qu'intellectuels, des travailleurs, besoins grandissants avec l'histoire. Les Etats-providence, avec leurs législations sociales et leurs services publics, tout en étant historiquement le fruit de *conquêtes* du mouvement ouvrier, sont toujours aussi à comprendre selon cette fonction.

(c) La troisième fonction générique de l'Etat est enfin son rôle dans la *reproduction des conditions générales, techniques* (moyens de transport, de communications, énergie) et *sociales* (normes de droit, monnaie, frontières, impôts etc.) *de la production*. A l'évidence les deux dernières fonctions se recouvrent en partie, mais, au plan de l'analyse, la seconde reste subordonnée à la troisième, ce qu'Ernest Mandel résume par une formule parlante :

« Un appareil d'Etat qui ne maintiendrait pas la société et l'Etat existants a tout aussi peu de sens que des pompiers qui étendraient le feu au lieu de l'éteindre » (*Le troisième âge du capitalisme*, p. 392)

Remplissant ces trois fonctions, l'appareil d'Etat, d'abord, ordonne et régule la concurrence entre capitalistes, de sorte que les fractions de la bourgeoisie s'unifient suffisamment pour faire bloc contre la classe antagoniste des travailleurs. Cette fonction reproductive s'atteste de façon limpide dans les relances périodiques de l'activité industrielle, dans le soutien aux monopoles, aux banques, dans les efforts visant à ménager les possibilités d'investissements rentables des capitaux privés. Mais pour ce faire il doit se prolonger *dans toute la société* en y puisant des soutiens, ce qui exige qu'il assure l'intégration des non-capitalistes au maintien de l'hégémonie d'ensemble du capital. Cela s'opère notamment grâce aux fractions importantes de petits bourgeois et de travailleurs dont il satisfait les intérêts immédiats et les besoins moyens, notamment par le développement évoqué des services publics, qui révèlent par là leur ambivalence.

Ces trois fonctions sont essentiellement financées par le *revenu national*, la *dette publique* d'un côté, les *impôts* de l'autre, c'est-à-dire *notamment par la ponction sur les revenus du travail*. L'Etat se pose donc par définition en gestionnaire des crises, au plan économique, par ses politiques monétaires (émission de monnaie favorisant la dévalorisation des capitaux excédentaires, et donc rendant possible leur réinvestissement rentables, tout en évitant la chute drastique des prix des marchandises, etc., de limitation des charges patronales, etc.), au plan politico-idéologique, par des arsenaux de mesures limitant l'autonomie de la classe laborieuses (indirectement, en « l'intéressant » au maintien de l'ordre établi : discours du dialogue sociale entre partenaires libres, ... directement en réduisant le droit de grève, en sapant les tendances à la solidarité, etc.). Derrière cela, une ambivalence structurelle : la fonction d'intégration donne lieu au développement d'un *secteur improductif* non directement soumis aux contraintes de rentabilité, cependant que la fonction de reproduction est polarisée par ces contraintes, c'est-à-dire par le régime d'accumulation du secteur *productif*. L'Etat contemporain est donc, du moins *semble* l'être (puisque sa troisième fonction est sa vérité fondamentale), pris entre deux feux : celui du marché capitaliste et celui des aspirations et revendications des travailleurs. Ces deux pressions inverses en font tout le caractère à la fois *contrasté* et *non neutre*.

Rappel : l'Etat ou « capitaliste collectif en idée » (Engels)

D'où, de Marx à Lénine, la permanence d'une idée majeure : l'Etat moderne est l'expression de l'antagonisme irréductible entre bourgeoisie et prolétariat. Engels le définit ainsi comme « le capitaliste collectif en idée » (*Anti-Dühring*, p. 315) : il vise à surmonter les conflits réels du « capitaliste collectif réel » (reproduction) en satisfaisant *a minima* les besoins et aspirations des producteurs (intégration), et utilise la force pour mater ces derniers en cas de besoin et réguler la société dans son ensemble (répression). Le livre I du *Capital*, qui parle du procès de production (de travail) *immédiat* parlait « du capital en

général », mais le livre III, qui lui traite du procès *d'ensemble* du capitalisme, *inclut la concurrence*, traitant des « capitaux multiples » en conflit : l'Etat bourgeois est le principal régulateur de ces conflits. C'est du reste ainsi que Hegel, comme on l'a vu, dans ses *Principes de la philosophie du droit* en 1817, définissait l'Etat : l'Universel au-dessus des intérêts particuliers en conflit de la société civile, qui rationnellement s'autonomise par rapport à ces derniers et se les soumet, sa neutralité arbitrale, « au-dessus de la mêlée », en faisant le garant du « bien commun » et fondant sa souveraineté. C'est bien sûr cette vision, qui justifie l'Etat bourgeois par sa prétendue neutralité rationnelle, que Marx a renversé comme on l'a examiné dans la *Critique du droit politique hégélien*.

Reconnaître la place croissante de l'Etat au XX^e siècle dans les pays capitalistes ne doit en effet pas conduire à assimiler cette « autonomie », apparente, à une *neutralité* par rapport aux injonctions du capital. Toute intervention étatique ne peut par définition que rejaillir sur les intérêts des différentes fractions de la bourgeoisie et contradictoirement sur ceux des travailleurs.

« La manière dont l'Etat... influence les conditions de travail et de rémunération de la classe ouvrière (hausse des prix, fiscalité, inflation, politique de l'emploi, du crédit, de la monnaie, du commerce extérieur, de l'agriculture, etc.) est de ce fait une école des formes supérieures de lutte de classes pour le prolétariat. » (*Le troisième âge du capitalisme*, p. 464)

L'exemple spécifique des régimes fasciste et nazis est très instructif. Leurs « totalitarismes » sont régulièrement assimilés au « totalitarisme » stalinien au motif qu'ils les uns comme les autres témoignent, par l'étatisation terroriste de la société, d'une telle autonomisation. Au contraire le fascisme a toujours assuré aux monopoles industriels et bancaires *privés*, de façon structurelle et durable, des profits *inimaginables dans une société où la classe ouvrière peut s'organiser et résister en masse au processus d'exploitation*. On n'insiste jamais assez sur le fait que les premières actions du régime nazi, dès 1933, ont consisté à enrégimenter systématiquement, puis à atomiser et interdire purement et simplement les organisations syndicales et politiques du prolétariat (jusqu'à celles de la social-démocratie dont la trahison avait pourtant contribué à la défaite de la révolution spartaciste allemande de 1919-1920). Il y a ici le même genre de « fétichisme » que celui de la marchandise, au travers duquel celle-ci semble posséder sa valeur et son prix par elle-même. L'excroissance tentaculaire, comme Marx l'analysait dans *Le dix-huit Brumaire* sur l'Etat français, des machines bureaucratiques d'Etat, *apparaît* comme étant *seulement* mue par des logiques endogènes de développement.

Pourtant des développements d'Engels (dans *L'Anti-Dühring* et *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat*) puis de Lénine (dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* et dans *L'Etat et la révolution*), ont contribué à accréditer l'idée, à l'opposé de ce sens de la complexité, d'une conception *instrumentaliste* finalement simpliste selon laquelle l'Etat serait un simple « instrument » de domination que la bourgeoisie façonnerait à son gré. Ainsi le début de ce propos d'Engels :

« en réalité, l'Etat n'est rien d'autre qu'un appareil pour opprimer une classe par une autre et cela, tout autant dans la république démocratique que dans la monarchie ; dans le meilleur des cas, c'est un mal dont hérite le prolétariat vainqueur dans la lutte pour la domination de classe et dont, tout comme la Commune, il ne pourra s'empêcher de rogner aussitôt au maximum les côtés les plus nuisibles, jusqu'à ce qu'une génération grandie dans des conditions sociales nouvelles et libres soit en état de se débarrasser de tout ce bric-à-brac de l'Etat. » (18 mars 1891, Préface à la seconde édition de *La Guerre civile en France*, p. 206-207).

Il est évident qu'à un certain niveau l'Etat bourgeois est organisé et administré de façon à contenir les explosions sociales au bénéfice des dominants, et leur sert bien *en ce sens* d'instrument, arme ou outil : « machine ». Mais ce niveau de généralité est insuffisant, de même que l'usage mécanique de la dichotomie entre « base » et « superstructure », ou, même si les deux ne sont en réalité pas exactement équivalentes, « infrastructure » économique et « superstructure » culturelle, idéologique et juridique, ne constitue que la trame théorique dans laquelle prend place cette tendance lourde du rôle de l'Etat dans la société. Or la superstructure n'est pas un « produit dérivé » de l'infrastructure : c'en est un produit *coextensif* au plan historique concret. Donc toute refonte radicale de l'économie devra se traduire *du même mouvement et sans priorité chronologique* par la refonte du politique et du juridique, parce ce que ceux-ci adviennent *en même temps* que ce qu'ils prolongent organiquement.

Bref *l'Etat n'est pas une réalité simplement technique et réalité instrumentale, c'est une réalité dialectique qui fait corps avec celle du capital*. Mandel le résume ainsi :

« une définition de la domination politique du grand capital limitée au contrôle direct et mécanique du capital sur l'Etat est incomplète et rapetisse le sens du marxisme » (*Le troisième âge du capitalisme*, p. 389).

Cela montre que Marx avait été déjà sensible, en complément de l'approche propre au *Dix-huit Brumaire*, à ce qui sera l'un des caractères majeurs de tout le XX^e siècle, et que Lénine a longuement examiné (on y reviendra au chapitre suivant) dans *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme : la permanence au plan mondial de l'interventionnisme d'Etat, et en particulier en période de crise*. De même dans la tradition italienne issue de Gramsci tout un corpus théorique continue de se consacrer aux voies par lesquelles les formations étatiques *font corps*, nourrissent, expriment, entretiennent et prolongent les rapports de classes. Les machines d'Etat qui matérialisent un pouvoir politique *réfractent*, nourrissent et cristallisent l'état de développement de la société et de la lutte des classes. Et elles s'imposent *comme telles* aux classes et aux individus qui en *incorporent* les modes de fonctionnement, notamment par la structure hiérarchique des administrations et du fonctionnariat (« services publics » inclus), qui ne sont pas un simple écho de la division technique et sociale du travail productif, mais la prolongent et l'entretiennent tout en la servant.

L'ordre productif et l'ordre politique étant organiquement noués, à l'opposé mais selon la même complexité la dictature du prolétariat devra être *l'ouvrier ou le travailleur collectif agissant*. En tant qu'Etat transitoire elle devra s'acquitter, selon des modes et des finalités radicalement autres que celle de la société capitaliste des fonctions de reproduction, répression et intégration, la proportion entre ces deux là étant destinée à tendanciellement s'infléchir au profit de la dernière.

« la classe bourgeoise va certes continuer à manœuvrer, promettre et même réaliser des réformes, donner pour un temps l'apparence d'un changement fondamental, afin d'éviter une véritable révolution sociale ; à la fin, elle aura cependant recours à la *ultima ratio*, à l'emploi de la force brutale. » (Ibid., p. 393).

La complexité de l'hégémonie de la classe bourgeoise doit donc être pleinement mesurée pour. Mais son *ultima ratio* a le mérite de la clarté, comme la réflexion sur les formes contemporaines du bonapartisme y invite directement.

4. Bonapartisme et autoritarisme de la « démocratie » d'aujourd'hui. Trotsky et Gramsci

Rappel : « Profiter de la liberté républicaine » pour organiser le prolétariat

On a vu que la « république sociale » pouvait tout à fait aux yeux de Marx, d'Engels, mais aussi de Lénine ou de Trotsky, pouvait être la forme politique de la dictature du prolétariat. Que celle-ci pouvait parfois s'instituer de façon *pacifique* selon le comportement des adversaires, et devait étendre autant que possible la démocratie directe entre des communes ou conseils en concertation permanente. Les expériences historiques passées de la dictature du prolétariat n'ont pas enfanté ces fins qui pourtant l'animaient, mais ce n'est pas une raison valable pour occulter ces dernières : le sens du communisme révolutionnaire concret est toujours resté pour Marx comme pour Lénine la conquête contre le capital, son Etat et leur histoire antérieure, de la démocratie de masse.

Dès *Sur la question juive*, dans *La Sainte Famille* ensuite (p. 542, 551) par exemple, l'émancipation *politique*, Marx présentait la conquête des droits civils et politiques contre l'arbitraire monarchique comme des *conditions nécessaires* de l'émancipation *sociale*. Mais réciproquement, réduire la seconde aux premiers, c'était les réduire tous, au mieux, à des victoires obtenues *sur le terrain de la domination de classes*. D'où un rapport complexe, porteurs par principe de tactiques variées, aux institutions et droits démocratiques des sociétés bourgeoises. En 1870 Marx écrit

« Les ouvriers français « n'ont pas à recommencer le passé, mais à édifier l'avenir. Que calmement et résolument ils profitent de la liberté républicaine pour procéder méthodiquement à leur propre organisation de classe » (Seconde Adresse à l'Association Internationale des Travailleurs, 9 septembre 1870, *Inventer l'inconnu*, p. 124)

De même Engels rappelait-il que le parti de la classe ouvrière ne sera pas abstentionniste au sens où, sans pour autant faire tout reposer sur le suffrage universel dans sa formule parlementariste, le prolétariat doit toujours user les instruments démocratiques comme *moyens parmi d'autre* de sa lutte en vue de l'abolition des classes (21 septembre 1871, *Inventer l'inconnu*, p. 263). Les formes républicaines bourgeoises de l'expression politique sont donc des *armes* à investir comme telles mais à ne pas surdéterminer ou sacréaliser. Comme la Commune la dictature du prolétariat est avant tout *démocratie directe* et revendique évidemment le principe du vote ou du suffrage universel. L'important est de transformer en « organismes agissants » les « organismes représentatifs » formels de l'Etat bourgeois. Dans l'exemple communard, est détruit ce qui faisait de ces organismes des instruments de *dépossession*, de délégation forcée, donc des expressions de la division hiérarchique du travail entre les compétents destinés à diriger, et les incompetents destinés à obéir.

Détruire le « parlementarisme », ce n'est pas détruire les « organismes représentatifs », c'est au contraire les généraliser selon leur principe réel : le principe démocratique. Lénine le disait clairement comme suit :

« La solution marxiste de la question de la démocratie consiste dans *l'utilisation*, par le prolétariat qui mène sa lutte de classe, de *toutes* les institutions et aspirations démocratiques contre la bourgeoisie, en vue de préparer la victoire du prolétariat sur la bourgeoisie, en vue de la renverser. Cette utilisation n'est pas chose facile. ... Le marxisme enseigne que "lutter contre l'opportunisme" en refusant d'utiliser les institutions démocratiques de la société capitaliste

actuelle, créées par la bourgeoisie et dénaturées par elle, c'est *capituler sans conditions* devant l'opportunisme ! » (*Œuvres complètes*, vol. XXV, août 1916-mars 1917, p. 23-25)

Comme c'est seulement dans l'expérience quotidienne du caractère incompatible de certains intérêts vitaux et moraux avec les rapports sociaux dominants que la lutte s'enracine, à partir de quoi elle s'engage, c'est également là que le travail quotidien de l'organisation de cette lutte devra être mené. Et *cela exigera une pratique du pouvoir, c'est-à-dire de la démocratie, économique comme politique, d'un type nouveau*. Or il est bien évident que cela ne peut se faire miraculeusement d'un coup, par décret. La révolution ne peut tout régler tout de suite, elle ne peut que *donner le ton en commençant tout de suite* à tout régler, sachant qu'*elle a tout à prendre en charge tout de suite*.

Pourquoi « bonapartisme » ?

La plupart du temps, l'Etat n'apparaît pas pour ce qu'il est réellement. Dans la situation actuelle cependant, son apparente neutralité à l'égard des mécanismes d'exploitation et d'oppression, et de la lutte des classes dans toutes ses facettes plus généralement, vole chaque jour un peu plus en éclat. Le terme de « bonapartisme », forgé à partir de l'analyse de Marx, dans *Le dix-huit brumaire de Louis Bonaparte*, du coup d'Etat du 2 décembre 1851, peut renvoyer à une grande diversité de formes et de degrés, du plus « soft » au plus dictatorial et proche du fascisme, de l'émergent au sénile, et exige en chaque cas d'analyser la forme particulière prise par le phénomène. Ce défi revient à savoir définir le plus scientifiquement possible une situation par définition transitoire et traversée d'éléments contradictoires. Comme l'écrivait Trotsky en 1934,

« L'importance pratique immense d'une orientation théorique juste se manifeste de la façon la plus frappante au cours des périodes de conflit social aigu, de tournants politiques rapides, de changements brusques dans la situation. Au cours de ces périodes, les conceptions et les généralisations politiques s'usent rapidement, et exigent d'être soit complètement remplacées - ce qui est facile, soit d'être concrétisées, précisées ou partiellement rectifiées - ce qui est plus difficile. C'est précisément au cours de telles périodes que se manifestent nécessairement toutes sortes de situations *transitoires, intermédiaires*, et une foule de combinaisons qui bousculent les schémas habituels et exigent doublement une attention théorique soutenue. »⁶⁷

Il existe une grande variété de conceptualisations du phénomène autoritariste et de l'Etat « fort », y compris dans le champ marxiste contemporain où même si les approches se fondent toutes sur l'idée clé selon laquelle la structure et les évolutions de l'Etat sont à examiner à l'aune de l'évolution des rapports de classes dépendant de la situation économique, des divergences, ou du moins des nuances, apparaissent, toujours liées à la conception de l'Etat, et en particulier, du rapport entre Etat, hégémonie de la bourgeoisie, et poids des médiations réformistes, qu'elles engagent. Nous revenons ici sur trois de ces approches

« Etatisme autoritaire » (Poulantzas), « Etat d'exception » (Agamben), « bonapartisme soft » (Losurdo)

⁶⁷ « Bonapartisme et fascisme », <https://www.marxists.org/francais/trotsky/oeuvres/1934/07/lt19340715.htm>, 1934 (voir début du texte notamment).

Sur ce concept, trois approches en particulier méritent attention. D'abord, celle de Nicos Poulantzas, évoquée plus haut, et celle de Giorgio Agamben qui avait pointé dans *Etat d'exception*, dans la foulée du *Patriot Act* américain post-11 septembre, une tendance lourde des dernières décennies traduisant un véritable changement de paradigme bouleversant les représentations antérieures de la souveraineté, du droit, de peuple, de la liberté, et affectant l'ensemble des Etats capitalistes centraux. Malgré des fondements différents (marxistes chez Poulantzas, post-marxistes chez Agamben) et des stratégies divergentes (néoréformiste chez le premier, post-autonome chez le second), ils achoppent de façon éclairante sur un même problème.

Parti d'une enquête sur le rapport entre pouvoir politique et classes, prolongée par une étude des fascismes allemands et italiens, puis des dictatures des années 70, Poulantzas forge donc, dans son dernier ouvrage *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, alors qu'il milite explicitement pour un « eurocommunisme de gauche » rompant avec la stratégie léniniste du « double pouvoir », une vision de « l'étatisme autoritaire » affectant les « démocraties » capitalistes⁶⁸ marquée, en premier lieu, par l'accroissement du pouvoir de l'exécutif, des appareils répressifs, et de la technocratie administrative, au détriment des organes parlementaires. Sans l'assimiler ni avec les états d'exception fascistes d'un côté, dictatoriaux de l'autre, cet étatisme autoritaire incarne une généralisation du « despotisme d'usine » dans la société, destinée à enrayer l'instabilité sociale engendrée par la crise du capitalisme (en l'occurrence des années 70). Poulantzas généralise cette approche en insistant sur « l'autonomie relative » croissante des appareils d'Etat. Mais si le diagnostic sur le renforcement de ces derniers est juste, il en généralise la portée de façon très discutable, extrapolant justement la dimension du « politique » en minorant de façon inversement proportionnelle les rapports conflictuels d'exploitation et de classes qui sont à sa source. De ce fait, le contenu social des Etats démocratiques-autoritaires perd en clarté, ce qui se paye chez lui d'une réponse stratégique en termes de larges alliances populaires sans délimitation de classes précises, et d'une insistance tout à fait paradoxale sur le fait que ces Etats restent un espace au sein desquels les exploités ont le moyen de peser qualitativement de l'intérieur contre cette tendance autoritaire.

Mais si le gommage du lien organique entre rapports de classes et tendance au despotisme d'Etat s'est effectué progressivement chez Poulantzas⁶⁹, il est plus structurel d'emblée chez Agamben. Celui-ci partage l'objectif juste qui est de cerner la spécificité de cette forme d'autoritarisme naissant du sein des démocraties bourgeoises, prises en étau par la crise autant que par le spectre de luttes sociales croissantes, tout en refusant d'y voir une simple forme de dictature, de fascisme ou même de « pré-fascisme ». En ce sens son

⁶⁸ Cf. *Fascisme et dictature*, Paris, Seuil, 1974, 2-1, « La crise politique : fascisme et état d'exception », § 2, « Thalheimer, Gramsci, Trotsky », p. 66-70, et *L'Etat, le pouvoir, le socialisme*, Paris, Les Prairies ordinaires, IV, « Le déclin de la démocratie » : l'étatisme autoritaire » p. 285-305.

⁶⁹ Cf. E. Meiksins Wood, *The Retreat from Class. A New 'True Socialism'*, London, Verso, 1986, éd. Revue 1998. Dans cet ouvrage fondamental consacré aux origines, aux contradictions et à l'abandon du point de vue de classe dans les courants post-marxistes naissant dans les années 70 et 80, elle montre que Poulantzas est leur principal antécédent, ch. 3 « The Forerunner : Nicos Poulantzas » p. 25 et suiv. Antoine Artous, dont les conclusions stratégiques ne sont pourtant pas convaincantes (et renvoyant à la distinction discutable entre « Etat capitaliste » et « Etat bourgeois » également présente chez Poulantzas), a récemment réinsisté sur le même problème dans sa contribution « Retours sur quelques difficultés et discussion » à A. Artous, T. Hai Hac, J. L. Solis Gonzales, P. Salama, *Nature et forme de l'Etat capitaliste. Analyses marxistes contemporaines*, Paris, Syllepse, 2015, p. 24 et 36.

concept propre d'« Etat d'exception » contribue positivement à comprendre la spécificité de la situation à laquelle nous sommes confrontés.

« Parmi les éléments qui rendent difficile une définition de l'état d'exception, figure certainement l'étroite relation qu'il entretient avec la guerre civile, l'insurrection et la résistance. Puisque la guerre civile est le contraire de l'état normal, elle se situe dans une zone d'indécidabilité par rapport à l'état d'exception, qui est la réponse immédiate du pouvoir d'Etat aux conflits internes les plus extrêmes. [...] Le totalitarisme moderne peut être défini, en ce sens, comme l'instauration, par l'état d'exception d'une guerre civile légale, qui permet l'élimination physique non seulement des adversaires politiques, mais de catégories entières de citoyens qui, pour une raison ou une autre, semblent non intégrables dans le système politique. Dès lors la création volontaire d'un état d'urgence permanent (même s'il n'est pas déclaré au sens technique) est devenue l'une des pratiques essentielles des Etats contemporains, y compris ceux que l'on appelle démocratiques »⁷⁰.

Le contenu social de cette « guerre civile », de ces « conflits internes les plus extrêmes », et des « adversaires » évoqués, restent très indéterminés. Dans les deux cas, le risque est grand de dissocier de façon erronée le renforcement du pouvoir d'Etat et la croissance de l'autoritarisme, d'une part des formes évolutives des conflits impérialistes (à l'échelle internationale), d'autre part de l'évolution des rapports de classes nationaux. En résumé, dans les deux cas le fondement matérialiste de l'analyse s'évapore.

Enfin, une troisième approche, celle de Domenico Losurdo, philosophe marxiste italien faisant autorité, tombe dans le même travers dans son livre de 2003 *Démocratie ou bonapartisme*, mais moyennant un cheminement différent. Il rappelle avec justesse que tout au long de la séquence néolibérale ces tendances se sont développées moyennant, de part et d'autre de l'Atlantique, l'exaltation de la « nation » et de ses mythes, ouvrant au développement de régimes pouvant « *se transformer à l'occasion de manière toujours plus facile en un bonapartisme explicite et de guerre, pour faire de nouveau retour à la normalité, une fois que l'état d'exception est considéré comme dépassé* »⁷¹ soit de régimes caractérisés par la facilité, la « souplesse » avec laquelle le passage peut s'opérer de la normalité à l'état d'exception. Cette « souplesse » reflète d'une part les rapides possibilités d'évolution d'une situation donnée, mais peut être aussi vue comme l'indice de *l'instabilité* de ces régimes : de ce point de vue, comparativement à des formes de bonapartismes bien plus droitiers et plus stabilisés, voire caractérisés par un surcroît d'éléments fascistes, le tournant imprimé par Hollande-Valls peut être correctement défini, comme on le verra plus bas, par la formule que revendique Losurdo de « bonapartisme soft » justement à l'aune de cette « souplesse ».

Mais si cette formule de « bonapartisme soft » est juste, sa définition ne l'est pas. Losurdo insiste de façon excessive sur la figure charismatique, se centre indument sur la question des modes de scrutins, ce qui illustre dans les deux cas un usage étroit et partiel du modèle du *18 Brumaire* de Marx, trop mécanique et « orthodoxe »⁷² face à une situation comme la

⁷⁰ *Etat d'exception. Homo sacer*, Paris, Seuil, 2003, p. 11.

⁷¹ *Démocratie ou bonapartisme. Triomphe et décadence du suffrage universel* en 2003, Paris, Le temps des cerises, 2003, p. 101. Voir aussi p. 215, 226 et 234-235.

⁷² Ces limites se voient dans la définition qu'il en redonne dans un texte plus récent : « les partisans du bonapartisme *soft*... se vantent de vouloir que le leader de la nation (dans le cadre du régime présidentiel) ou le leader d'un collège électoral donné (dans le cas du système électoral uninominal) soit désigné directement par le peuple, atomisé, privé de ses bien modestes moyens de production spirituelle et politique autonome, et livré sans défense à l'hyper-pouvoir totalitaire des médias monopolisés par la grande bourgeoisie. [...] le bonapartisme *soft*, c'est-à-dire... la réduction de la démocratie à l'investiture directe et plébiscitaire d'un leader plus ou moins

nôtre aujourd'hui. Et cette erreur l'amène à l'écueil déjà pointé : comparativement il minore grandement l'analyse des conflits de classes au cœur du problème, écueil renforcé par l'absence de toute discussion sérieuse des thèses de Gramsci et de Trotsky sur le sujet.

4. Bonapartisme et « Césarisme moderne » selon Gramsci

Or la contribution de Gramsci sur le « Césarisme moderne » apporte justement un élément clé, très proche des thèses de Trotsky, et opposé à cette idée schématique sur laquelle est trop souvent rabattue le *18 Brumaire* de Marx, selon laquelle un tournant bonapartiste ou Césariste nécessite obligatoirement l'émergence d'une figure arbitrale-plébiscitaire (par exemple le second Bonaparte, de son élection en décembre 1848 à son coup d'Etat trois ans plus tard) ou signifie automatiquement dictature militaro-policière.

« On peut avoir une solution Césariste même sans un César, sans une grande personnalité 'héroïque' et représentative. Le système parlementaire a fourni lui aussi un mécanisme pour de telles solutions de compromis. (...) Tout gouvernement de coalition est un premier degré de Césarisme, qui peut ou non se développer jusqu'aux degrés les plus significatifs (naturellement l'opinion vulgaire veut au contraire que les gouvernements de coalition soient le plus « solide rempart » contre le Césarisme) »⁷³.

Le Césarisme moderne ou bonapartisme est bien une « solution arbitrale » qui émerge au sein d'une situation d'affrontement en cours ou en germe, c'est-à-dire de façon *préventive*, entre les classes fondamentales, et a pour cheval de Troie des gouvernements aptes à déployer des mesures profondément anti-ouvrières et antipopulaires, moyennant une augmentation structurelle des capacités répressives, tout en essayant de se placer au-dessus des contradictions sociales.

Gramsci précisait pour cela que le Césarisme moderne avait une physionomie plus policière que militaire, tout mécanisme classique relevant de la démocratie bourgeoise devant être suspendu s'il fait obstacle à ce déploiement. Quand Trotsky de même écrivait dans « Bonapartisme ou fascisme » que « *Un gouvernement qui s'élève au-dessus de la nation n'est pourtant pas suspendu dans le vide. L'axe véritable du gouvernement actuel passe par la police, la bureaucratie, la clique militaire... sous le décor du parlementarisme... un gouvernement du sabre en tant qu'arbitre de la nation - c'est précisément le bonapartisme.* » il calibrant lui aussi son analyse sur la dimension « fonctionnelle », dans des situations par définition variables (les gouvernements de Doumergue en France et de Von Papen en Allemagne, n'étaient, par exemple, aucunement identiques⁷⁴), de cette dimension « arbitrale », sans extrapoler les figures pouvant le personnaliser. Ce qui est central ici, c'est l'évolution du régime et des appareils d'Etats à l'aune des accentuations, sous pression de la crise et de la concurrence économiques, du conflit de classes, plus que leurs formes juridiques particulières ou leurs incarnations en tels ou tels leaders.

charismatique et au fait de très amples pouvoirs. », in « Avec Gramsci, par-delà Marx et par-delà Gramsci », *Nouvelles Fondations*, 3/2007 (n° 7-8), p. 210-218.

⁷³ *Cahiers de prison*, cahier 9 § 133, 1932, *Cahiers* 6, 7, 8, 9 (« Notes sur Machiavel sur la politique et sur le prince moderne »), Gallimard, Paris, 1983, p. 500-501. La lecture que propose Marcuse du « Bonapartisme » de Nixon s'approche nettement de ce concept de « bonapartisme sans Bonaparte ».

⁷⁴ Ancien président de la république, Doumergue reprend la tête d'un gouvernement de coalition nationale marqué à droite, soutenu par les radicaux, accepté par les ligues d'extrême-droite au cœur de la crise du 6 février 1934 qui ont fait chuter le gouvernement Dalladier. Il dure jusqu'au 8 novembre 1934. En Allemagne, le gouvernement de Von Papen (catholique de droite), conservateur et défenseur des grands patrons, raison pour laquelle il sera appelé le « cabinet des barons » succède à celui de Brüning le 1^{er} juin 1932 et dure jusqu'à décembre de la même année.

VI. Impérialisme et Etats-Nations au XXe siècle

Le but de ce dernier chapitre est d'élargir la réflexion en insistant sur le fait que la question de l'Etat est en fait toujours aussi la question du rapports entre *les Etats* entre eux, à l'aune d'une vision géopolitique d'ensemble que, naturellement, la mondialisation capitaliste, dont le processus remonte loin, déjà entamé avant le XIXe siècle, a exacerbé et mis au centre du problème depuis, jusqu'à aujourd'hui plus que jamais. La question de la guerre peut ici servir de porte d'entrée.

1. De Machiavel-Clausewitz à Lénine : guerre, politique, et intérêts matériels des Etats

Il suffit d'ouvrir la *Guerre des Gaule* de César ou *La guerre du Péloponnèse* (qui porte sur l'affrontement entre Athènes et Sparte, et avait pour enjeu la domination de l'Attique) de Thucydide pour voir que la guerre, même dans ses formes antiques, a toujours été un type de processus et d'événements nouant explicitement conflit avec une entité étrangère et mode de gouvernement spécifique en interne. Ces guerres étaient déjà l'expression d'intérêts antagonistes entre proto-Etats / cités, qui aspirant à l'expansion, qui résistant aux velléités expansionnistes, mais impliquant toujours des régimes de « mobilisation citoyenne » particuliers : la raison est simple, une guerre ne peut pas être menée correctement sans l'appui de et le recours à une base sociale suffisante, au plan de la *légitimation* de l'entreprise guerrière, comme au plan de son déploiement (troupes).

Pendant si ce lien intérieur/extérieur est une idée, finalement, aussi ancienne que celle de guerre, et si la réalité historique a été celles de guerres incessantes dès l'antiquité, au plan théorique il est frappant de noter la faiblesse de la conceptualisation de la guerre : celle-ci restera considérée, jusqu'à la Renaissance approximativement, comme l'*exception* à une règle, à savoir celle de l'état de paix et de droit. Symptôme parlant, la guerre, dans l'antiquité, est presque exclusivement l'objet de récit d'*historiens*, alors que la théorie politique, jusqu'à la Renaissance, s'occupera avant des questions de justice, d'ordre, de fondement de l'autorité, types d'Etats et de constitutions, etc. Cette absence de théorie spécifique de la guerre accompagne directement l'absence de théorie spécifique des rapports entre « Etats » : l'explication historique en est simple évidemment, elle reflète le fait que ces « Etats » n'en étaient pas.

Machiavel⁷⁵ est à bon droit considéré comme l'inventeur, début du XVIe siècle, de la « politique étrangère » et de la « géopolitique », mais aussi comme le premier théoricien d'un inversion historique : dorénavant, la paix, c'est l'exception dans une réalité internationale avant tout caractérisée par un « état de guerre » permanent, explicite ou larvé, entre ces « Etats-nations » dont Machiavel suit alors de très près, justement, la naissance. Ses analyses comparées des rapports entre Italie (désunie par des guerres civiles internes entre cités, Vatican inclus) les couronnes de France et d'Espagne, la Suisse, l'Empire germanique, etc., l'amènent d'une part à pointer les différentiels de formation des Etats et des réalités « nationales » associées, et c'est en ce sens qu'il est l'un des premiers penseurs modernes de la « patrie » et des conditions toujours particulières de formation de « l'unité nationale ».

⁷⁵ Nous tenons à disposition le cours du SED de L1 que nous avons consacré à Machiavel sur la période 2012-2016.

Mais ce nous importe ici, c'est surtout que pour lui les vies des peuples deviennent de plus en plus façonnées par cette logique guerrière, par ces conflits entre volontés d'expansion, qui ne sont pas seulement politiques, mais totalement appuyées sur les besoins matériels des Etats et surtout de leurs classes dirigeantes (qui sont justement, à cette époque, caractérisée par la fusion progressive, et fort tumultueuse, des anciennes aristocraties foncières et nobles, et des bourgeoisies capitalistes ascendantes), avides de s'approprier les ressources naturelles (métaux précieux, contrôles des pivot du commerce, notamment ports etc.) dont l'industrie naissante a besoin, autant que les circuits de circulation requis pour l'écoulement des marchandises (l'exemple du textile est le plus éloquent).

En résumé c'est alors que le capitalisme et les Etats-nations, d'un même mouvement, sont en train de naître au sein d'un féodalisme qui ne connaîtra, en partie d'ailleurs en réaction aux contradictions engendrées par ce mouvement, ses formes les plus absolutistes que le siècle suivant, que la guerre « moderne » naît. Celle-ci induit un processus de « militarisation » de principe de la vie civile (quelles que soient les formes, royales, républicaines, voire pré-démocratiques des régimes impliqués), au sein duquel « l'art de la guerre » devient l'art par excellence des princes, et est théorisé comme tel notamment du point de vue de l'art de la mobilisation permanente des citoyens en vue de la défense de la « liberté » de la « patrie », et de l'attaque contre d'autres « patries » et d'autres « peuples ». Raison pour laquelle tout « humanisme » et tout « moralisme » sont les pires des postures pour quiconque veut penser et faire de la politique de façon conséquente⁷⁶.

Clausewitz, quant à lui (1780-1831), ce général et théoricien militaire prussien qui écrit pour l'essentiel dans la foulée des guerres napoléoniennes en intégrant la nouvelle ère représentée par l'irruption des masses populaires armées, post-1789, dans toute équation stratégique, est sans conteste le plus grand théoricien de la guerre et de la stratégie militaire contemporaines. Entre autres, il a à la fois élargi, parfois systématisé, parfois dépassé, les positions ou intuitions de Machiavel, et renforcé le lien fondamental existant entre guerre et politique – « La guerre n'est rien d'autre que la continuation de la politique par d'autres moyens », pour reprendre sa formule canonique du §24 du Livre I de *De la Guerre* (publié posthume en 1832) –, au point d'avoir pu servir de ressource clé non seulement aux stratèges des pays impérialistes, mais aussi, à l'opposé, à Lénine ou Trotsky, et de continuer à mériter toute l'attention des marxistes aujourd'hui .

Une paradoxe, cependant, c'est la faiblesse du contenu de son concept de « politique », qui nous semble en-deçà des fondements matérialistes que Machiavel lui donnait. Pour Clausewitz, toute intention de la guerre est politique, et toute guerre relève d'une stratégie (géo)politique. Mais ce que Machiavel avait déjà pensé, c'est que toute politique guerrière est indissociable d'une politique **de classe**. En ce sens Machiavel, liant consciemment politique nationale et étrangère, guerre et politique, et contradictions matérielles d'une lutte de classes naissantes dans un capitalisme naissant et initiant son internationalisation (son « prince » tentant d'être la synthèse consciente de cet entrelacs) pourrait être relu aujourd'hui comme un penseur, a minima, de ce que pourrait appeler le « pré-impérialisme » du capitalisme. Pour autant, celui-ci, pour reprendre la caractérisation de Lénine (qui fait le titre de son ouvrage de 1916), reste bien spécifiquement le « stade suprême » du

⁷⁶ Il existe des interprétations, diverses et variées, des ultra-droitières aux marxistes, de Machiavel. Ce n'est pas le lieu d'y revenir, ni de contester la scandaleuse *réduction* historique de sa pensée au « machiavélisme » de la « raison d'Etat ». Sur la lecture marxiste que nous en faisons, voir « 1378 ou l'émergence de la question moderne du sujet révolutionnaire », postface à N. Machiavel, S. Weil, *La révolte des Ciompi. Un soulèvement prolétarien à Florence au XIVe siècle*, Toulouse, CMDE-Smolny, 2013, et le cours du SED de L1 déjà mentionné ci-dessus.

capitalisme, entendre un stade historiquement déterminé (qu'évidemment Machiavel ne pouvait théoriser avant qu'il n'existe) de ce dernier reflétant qu'il est arrivé à hégémoniser l'essentiel des rapports de production et des rapports sociaux à l'échelle de la planète.

2. Remarques sur l'impérialisme et ses stades historiques

Rappelons d'abord que pour Lénine, dans le texte déjà évoqué de 1916 *L'impérialisme stade suprême du capitalisme*, l'impérialisme est, d'abord, la continuation de toutes les propriétés fondamentales du capitalisme antérieurs, mais sous des traits particuliers, liés, d'abord, au nouveau phénomène économique déterminant qu'est la concentration croissante du capital (substitution tendancielle de grands cartels bancaires à la multitude antérieure de petites banques, corrélative de la concentration de la production dans de grandes usines tendanciellement monopolistiques). Les fondements de l'impérialisme moderne, c'est l'exportation accrue de capitaux entre ces cartels, ou, plus largement, le fait que leur mobilité et leur interpénétrabilité sont devenues transnationales. C'est pour cela que l'impérialisme est défini comme ère de la domination du « capital financier ». Et cette prédominance nouvelle du « capital bancaire au service de l'industrie » impose une réalité nouvelle, opposée au libéralisme du capitalisme plus « individuel » ou « familial » du XIXe siècle : la substitution du monopole ou de l'oligopole à la libre concurrence, assortie d'un développement tendanciellement supérieur des exportations de capitaux sur les exportations de marchandises. D'où la nature essentiellement *parasitaire*, « rentière » de ce capital, dont la propriété donne droit à un revenu-rente partiellement autonomisé du capital intervenant activement dans la production. C'est pour cela que Lénine parle des « Etats-usuriers » qui l'appuient et s'appuient sur lui.

Or ces grands Etats-usuriers, et c'est l'autre grande caractéristique de l'impérialisme directement *étatique et politique*, sont des acteurs centraux de cette concurrence que ces grands monopoles se font sur l'arène du partage du marché mondial (avec, au cœur, l'enjeu de leurs empires coloniaux), arène dont les contradictions génétiques ont produit la barbarie sans nom des deux guerres mondiales du XXe siècle. L'impérialisme, est le stade historique de la généralisation des conflits armés entre Etats (grandes puissances) pour le partage du monde en zones d'influence, formes incluant autant conquête militaire directe de territoires devenant colonies/protectorats, que domination indirecte d'Etats faibles.

De Lénine à la « mondialisation armée », trois phases principales de l'impérialisme

Toute périodisation de l'impérialisme est solidaire de la compréhension que l'on en propose, et on ne peut entrer ici dans l'histoire des débats à son sujet, histoire qu'on peut faire remonter à la confrontation des conceptions léniniste et luxembourgistes (dans *L'accumulation du capital* de 1913). Beaucoup plus récemment, il faut noter que les discussions entre, notamment, D. Harvey et E. Meiksins-Wood⁷⁷ ont constitué un moment fort du renouvellement de l'analyse marxiste sur ce plan. Retenons juste, ici, que l'un des aspects clés du débat sur la nature de l'impérialisme contemporain porte justement sur les

⁷⁷ Depuis la parution de leurs livres respectifs en 2003 *Le nouvel impérialisme*, (trad. fr. Paris, Les Prairies ordinaires, 2010, et *L'empire du capital*, trad. fr. Montréal, Lux, 2011.

articulations à considérer comme les plus saillantes aujourd'hui entre logique marchande et logique territoriale⁷⁸.

On peut grossièrement distinguer « trois phases » de l'impérialisme, et Michel Serfati dans *Impérialisme et militarisme*⁷⁹ les distinguait ainsi :

Héritée d'une première grande vague, au XIXe, de colonisation, menée notamment sous la houlette de la Grande-Bretagne et de la France, en Afrique et au proche-Orient, vague qui est au sens strict « proto-impérialiste » (elle en forge la première colonne vertébrale), la première phase, qu'il qualifie de « **stato-centrée** », est celle théorisée par Lénine, phase « classique » des conflits entre grandes puissances tels qu'ils se sont produits jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

La seconde elle est « **inter-étatique** », c'est la phase qui suit conjointement le partage du monde à Yalta et Potsdam entre blocs « occidental » et « soviétique », et l'instauration de l'ONU et les débuts du droit international. Cette phase va se traduire, bon an mal an, par la stabilisation – la « coexistence pacifique » – des rapports entre les grandes puissances comme, telles, au fur et à mesure de l'évolution de la guerre froide sur fond d'équilibre de la terreur, et saura, un temps, juguler les effets des guerres de libération nationales et du mouvement des « non-alignés », où se joueront, cette fois indirectement, les heurts entre grandes puissances.

C'est la **troisième phase** qui nous intéresse le plus ici, naturellement, puisque nous sommes toujours en, plein dedans. Elle sévit depuis le tournant néo-libéral qui a suivi la défaite massive des poussées ouvrières des années 70, et l'inflation de la bulle financière qui se sont imposées courant des années 1980 et début des années 1990, et bien sûr depuis la chute de l'URSS. Mais à cette double rupture, et la fin progressive du compromis fordiste que celle-ci a enveloppé, il faut adjoindre une série de dislocations, de décompositions spécifiques qui ont suivi l'ère de décolonisation politique et de fin « formelle » des anciens empires coloniaux, où l'enracinement d'un néocolonialisme particulièrement destructeur, en particulier en Afrique et au proche-Orient, a finalement contribué activement à la faillite des régimes national-populistes qui avaient surgi quelques décennies plus tôt.

Restauration bourgeoise, « mondialisation armée », renforcement de la forme-Etat

Cette troisième phase est directement liée à la phase de la *restauration bourgeoise*, restauration du capitalisme en Russie et les pays de l'Est, et aux recompositions géopolitiques induites, dans le prolongement, par le réagencement de la concurrence capitaliste dans un contexte, d'une part, d'une instabilité hégémonique croissante au sein de laquelle les Etats-Unis, tout en gardant une suprématie économique, politique et militaire et sans qu'aucun impérialisme rival ne soit capable de prétendre les remplacer au titre de leader unique, ne sont cependant plus le gendarme incontesté du monde. D'autre part, au partage conflictuel du monde entre superpuissances a succédé une situation largement recomposée et encore plus complexe aujourd'hui, traversée de crises de souverainetés, de replis nationalistes, d'intensification des contradictions structurelles entre internationalisme

⁷⁸ Voir sur cela la présentation de D. Bensaid, *Eloge de la politique profane*, Paris, Albin Michel, 2008, chap. VI, « Nouveaux espaces », et en particulier le § « Le nouvel ordre impérial », p. 245 et suiv.

⁷⁹ Lausanne, Page Deux, 2004, texte qui se rapproche de la périodisation d'Alex Callinicos dans sa contribution au volume collectif *Phases of Capitalist Development*, New York, Palgrave, 2001.

du capital et frontières nationales. Avec la crise financière puis systémique du capitalisme, c'est le caractère *inégal et combiné* des processus économiques nationaux et internationaux, qui en ressort comme le trait le plus saillant. Un de ses effets, c'est le découplage partiel entre les formes d'organisations de l'économie et les entités politiques, la constitution de poudrières particulièrement complexes, se payant par une difficulté croissante de déchiffrer les parties en présence, la nature de leurs engagements, dans tel ou tel conflit actuel. La situation proche et moyenne orientale aujourd'hui l'illustre avec une certaine évidence.

Serfati nomme cette période, en héritier de Luxembourg et du texte de cette dernière *L'accumulation du capital* (1913), celle de la « **mondialisation armée** ». Spécialiste des formes de l'industrie militaire, il montre que cette phase, utilisant et favorisant la porosité des frontières, favorise l'interdépendance entre les acteurs étatiques et des acteurs non-étatiques de plus en plus autonomes (industries de l'armement, sociétés militaires privées, organisations paramilitaires de semi-Etats etc.). Ce qui occasionne la naissance, indice de cette interdépendance, de nouveaux groupes politico-militaires auxquels les Etats donnent le plus souvent leurs bénédictions, et qui accèdent de plus en plus aisément aux nouvelles technologies meurtrières, avec les impact que l'on devine, sur fond d'une décomposition sociale et idéologique dont Daech est l'une des illustrations les plus parlantes aujourd'hui. Mais il insiste sur le fait que cette troisième phase *a renforcé la forme-Etat*.

En effet, tout ceci fait voler en éclat ces thèses qui ont eu leur heure de gloire, mais qui aujourd'hui ne convainquent évidemment plus grand-monde, à l'image de celles Hardt et Negri dans *Empire* (2000), selon lesquels l'ère de l'Etat-nation était en phase de dépassement, et ceux-ci de dissolution dans des régimes de coopération ou d'institutions méta-nationales. Sur le volet « national », Daniel Bensaïd rappelait lui dans *Eloge de la politique profane*, après avoir analysé la « crise des souverainetés », le fait que l'espace national n'a pas du tout disparu et continue de structurer centralement les rapports sociaux, même si c'est en étant inséré de plus en plus contradictoirement (comme la crise grecque ou celle des migrants l'ont montré). Et il affirmait que « *La démultiplication des espaces sociaux résulte, en dernière instance, du développement géographique inégal et combiné. Les frontières ne sont pas abolies, mais déplacées, voire renforcées, par de nouveaux murs de la honte.* »⁸⁰

Quant au volet « étatique », tous ces conflits impérialistes et leurs produits pathologiques s'opèrent non pas dans le dos des Etats-nations réduits à un rôle de figurants, mais consacrent à nouveau, bien au contraire, la place éminente de l'Etat. D'une part le renforcement croissant du système militaro-industriel américain depuis la deuxième guerre mondiale est là pour en témoigner, de même que celui de la France (bien que celle-ci soit loin d'avoir le même poids, en tous cas bien moins que les Etats-Unis, les moyens de ses ambitions). Mais ce qui en atteste corrélativement, c'est le fait que la coercition étatique à l'intérieur des frontières s'est objectivement renforcée à la mesure de l'approfondissement de cette troisième phase : toutes législations d'exception et les impératifs de « sécurité nationale », autant de processus dont les Etats-Unis ont montré la voie en 2001, pour ce qui concerne les formes spécifiques qu'ils ont pris ensuite à large échelle en lien avec la « guerre contre le terrorisme », sont à comprendre dans cette perspective stratégique. La situation française n'échappe naturellement pas à cela.

⁸⁰ *Op. cit.*, p. 264-265.

Ouverture. « Contre-révolution » et « démocratie » au XXI^e siècle

Dans sa préface allemande à une réédition du *18 Brumaire* de Marx, traduite en 1969 dans la revue *Radical America* »⁸¹, Marcuse rappelle que « l'analyse par Marx de la façon dont la révolution de 1848 se développa dans la domination autoritaire de Louis Bonaparte, anticipe la dynamique de la société bourgeoise avancée : la liquidation de la phase libérale de cette société s'opère sur la base de sa structure propre », et précise-t-il sous des formes et à des degrés encore plus tragiques. Parlementarisme en fin de règne, la bourgeoisie face à l'alternative historique qui émerge entre « despotisme » et « anarchie », choisit naturellement le premier.

« Le monde occidental a atteint un nouveau stade de développement : pour se défendre, le système capitaliste doit à présent organiser la contre-révolution à l'intérieur et hors de ses frontières. [...] La contre-révolution est largement préventive en général : dans le monde occidental, elle l'est exclusivement. Il n'y a pas de révolution récente à détruire, aucune non plus en perspective. Or, c'est pourtant la peur de la révolution qui unit les intérêts et lie les diverses phases et formes de la contre-révolution. Elle couvre toute la gamme, de la démocratie parlementaire à la dictature avouée en passant par l'Etat policier. »,

Ainsi Marcuse généralisait-il son propos en 1972 dans *Contre-révolution et révolte*. De son côté, analysant les processus autoritaires de l'Etat en France autour de 1968, Sartre écrivait ceci :

« La répression est une action continuellement exercée par la classe des exploités contre ceux qu'elle exploite. Elle peut, comme chez Simca, prendre la forme de la violence organisée, engager des nerfs armés ; elle peut se réduire à la menace permanente de licenciement, aux brimades, à l'isolement systématique, dans l'entreprise, du militant syndiqué ; elle est toujours là, présente, inévitable, parce que seule la violence – qu'elle se déchaîne ou simplement qu'elle se montre – peut soutenir et prolonger cette violence fondamentale qu'est l'exploitation. En ce sens tout – et d'abord l'embauche et la prétendue liberté du travail – est violence et peut se transformer en répression. La répression sanglante et armée, le maintien du désordre existant par le ramassis en uniforme qu'on appelle les forces de l'ordre, n'est qu'un cas particulier de l'action répressive qui s'exerce en permanence contre les travailleurs dans la société où nous vivons. [...] Nous ne condamnons pas la classe dirigeante et son appareil d'Etat pour des crimes qui auraient pu ne pas être commis mais, tout au contraire, pour des crimes qu'ils ne pouvaient pas ne pas commettre et qui montrent clairement que notre combat est politique. »⁸²

Il nous semble qu'une perspective cohérente du cours sera de s'appesantir sur ces figures contemporaines, en dialogue avec d'autres des pensées critiques et traditions marxistes contemporaines, à la fois pour approfondir cette conception marxiste de l'Etat dont ces extraits montrent, à l'aune des Trump et des Etats urgences..., l'actualité, pour montrer en quel sens la « démocratie » existante, et celle à laquelle nous pourrions aspirer, ne sont aucunement synonymes, mais même plutôt incompatibles. Mais il s'agirait aussi de réaborder plus en profondeur l'analyse d'un phénomène plus large que simplement celui de l'Etat, quoique celui-ci y soit au centre : les fascismes, leur nature, leur rôle, et leur impacts

⁸¹ <http://www.marcuse.org/herbert/pubs/60spubs/65MarcuseEpilogMarx18thBrumaireEnglish.pdf>

⁸² « Il n'y a pas de bon gaullisme », *Le Nouvel observateur*, 4-10 Novembre 1968, repris dans *Situations VIII* « Autour de 68 », Paris, Gallimard, 1972, p. 227-228.

dans l'histoire du XXe siècle, et les éventuelles formes de « néo-fascismes » auxquelles le XXIe pourrait tout à fait donner lieu.

Reste que le fil conducteur, auquel les Marcuse, Sartre et d'autres, se sont finalement joints, sur la base de leurs propres cheminements, et sans préjuger de divergences stratégiques ou tactiques, est bien celui-ci : comme y insistaient déjà Lénine dans *Que faire ?* en 1902 ou Trotsky par exemple dans *Où va la France ?* et dans son « *Programme d'action* » pour la France, en 1934⁸³, c'est avec les méthodes de la lutte des classes que demain, comme hier, qu'il sera possible d'avancer soit de défendre des acquis démocratiques menacés, soit et surtout, de conquérir une véritable démocratie. La chose ne sera pas simple, et exigera la fin des illusions sur ce fait que Marx avait fort bien résumé dès 1871 dans *La guerre civile en France* :

« La civilisation et la justice de l'ordre bourgeois se montrent sous leur jour sinistre chaque fois que les esclaves de cet ordre se lèvent contre leurs maîtres. Alors, cette civilisation et cette justice se démasquent comme la sauvagerie sans masque et la vengeance sans loi. Chaque nouvelle crise dans la lutte de classe entre l'appropriateur et le producteur fait ressortir ce fait avec plus d'éclat. Les atrocités des bourgeois en juin 1848 elles-mêmes disparaissent devant l'indicible infamie de 1871. »

⁸³ En particulier, à l'aune du chapitre précédent, en intégrant cette question dans un exposé plus global de la conception que propose Trotsky du rapport entre Etats-nations et internationalisme à l'époque impérialiste, à l'aune de sa « théorie de la révolution permanente », et en particulier des formes de la lutte des classes comme de l'état du mouvement ouvrier international durablement affaibli par le stalinisme.